AGFA
Caméra numérique
• Résolution 1,3 mega pixel
• Flash intégré
• USB
• Fonction chatting internet
238$
Dumoulin
391, boul. du Séminaire Nord, St-Jean • 348-9377
SUR INTERNET www.dumoulin-direct.com

FONDÉ LE 1ER JUIN 1860

LE CANADA FRANÇAIS
Hebdo de l'Année au Québec

STÉRÉO plus ÉLECTRONIQUE
MAISON ETHIER
Face à l'ancien collège militaire
126, Jacques-Cartier Nord, tél.: 346-1090
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

6 21074 70323 1 36
141e ANNÉE N° 36 • LE MERCREDI 7 FÉVRIER 2001 • HEBDO DU HAUT-RICHELIEU • 96 PAGES • www.canadafrancais.com
$1.00

L'Hôpital en tutelle: colère et inquiétude



Lucie Lahaie déplore la décision de la ministre Marois.

Une mesure jugée excessive et injuste

GILLES LÉVESQUE

Pourtant reconnu pour sa performance et sa bonne gestion financière, l'hôpital du Haut-Richelieu est devenu, mercredi dernier, le premier établissement de santé à faire l'objet d'une tutelle dans le cadre de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (Loi 107) adoptée en juin 2000.



«On va enfin pouvoir crever la balloune», commente Robert Blanchard.



«Une mesure excessive pour un hôpital qui n'a jamais été déviant», affirme le Dr Yves Langlois.

La population n'a pas à s'inquiéter

La ministre Pauline Marois a en effet pris la décision de placer l'Hôpital sous administration provisoire pour une durée de 120 jours, conformément à la Loi 107 (article 14) et à la Loi sur les services de santé et les services sociaux (article 490). Du même souffle, la ministre a désigné André Ducharme comme chargé de pouvoir. • *Suite à la page A-4*



Le Dr André Gamache juge la décision dommageable pour le recrutement de spécialistes.

MAIRE DE «SAINT-JEAN-IBERVILLE»

DOLBEC veut bouger rapidement

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le 188 Jacques-Cartier Nord a un nouveau grand patron depuis lundi soir. Le maire de Saint-Luc, Gilles Dolbec, est devenu maire du conseil provisoire de «Saint-Jean-Iberville».

Au terme d'une bataille rangée, le maire de Saint-Luc, Gilles Dolbec, l'a finalement emporté au second tour devant son unique adversaire, le maire d'Iberville, Jean Rioux.

Le scrutin secret des 16 membres du conseil provisoire a produit une égalité des votes 8-8. Le second tour était l'affaire des cinq maires. Appuyé par ses deux collègues de la périphérie, Christiane Marcoux de l'Acadie et Maurice Bergeron de Saint-Athanase, Gilles Dolbec s'est sauvé avec la victoire.

Maire du conseil provisoire, il s'installe en poste jusqu'au 3 novembre 2002. Le maire Dolbec entend bouger rapidement. Il compte produire un organigramme de la nouvelle ville d'ici deux semaines et réunir les quelque 500 employés municipaux le 19 février pour expliquer sa vision de l'administration municipale. • *A-14 à A-17*



La première photo officielle du maire de Saint-Jean-Iberville.



Une dame handicapée périt dans un incendie

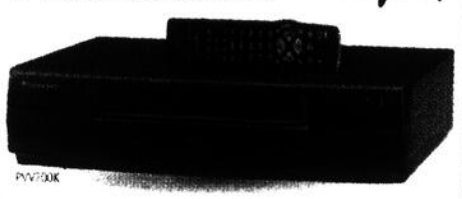
ISABELLE SIMARD

Le 31 janvier dernier, un bien triste drame s'est produit au Domaine de la canadienne dans le secteur de L'Acadie. Une quinquagénaire handicapée demeurant au 111, Allée des Cigales, est décédée dans l'incendie de sa résidence non sans avoir tenté de sortir de sa résidence. La victime, âgée de 51 ans, Francine Lévesque, se déplaçait en fauteuil roulant. • *A-9*



Plein de bonnes raisons pour rester à la maison!

Panasonic VCR Plus+



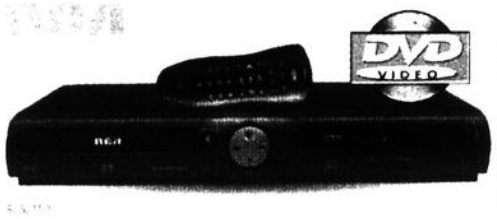
Magnétoscope VHS
- VCR Plus+
- Sauts de publicité
- Télécommande multimarques

98$



Magnétoscope 4 têtes Hi-Fi stéréo
- Têtes autonettoyantes
- Menu trilingue
- Prise A/V frontale
- Télécommande TV/Vidéo

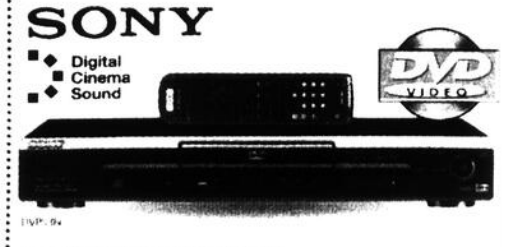
138$



Lecteur DVD numérique
- Compatible Dolby Digital et DTS
- Reprise instantanée «Scene Again»
- Télécommande DVD

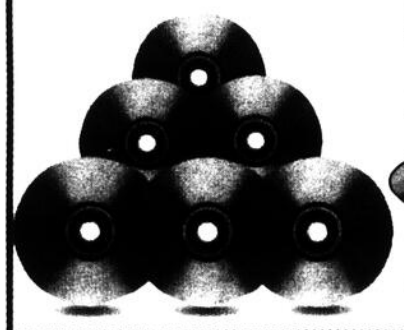
248$

SONY Digital Cinema Sound



Lecteur DVD/DC/VDC numérique
- Sortie pour Dolby Digital /DTS
- Sortie vidéo à composants
- Sortie numérique optique
- Télécommande

368$



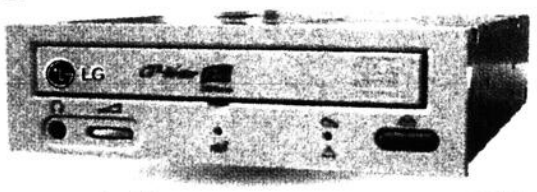
Kodak

Lot de CD-R argent
- 650 Mo • 74 minutes

Quantité limitée

.98$/ch.

LG



Graveur de disque compact interne IDE
- Lecture 32x • Écriture 8x • Réécriture 4x

198$

COMPAQ PRESARIO

Verrouillage Kensington GRATUIT! Valeur de 30$

Processeur Intel Celeron - 633 MHz
- Mémoire vive de 64 Mo
- Lecteur DC de 24x
- Disque rigide de 6.0 Go
- Fax/modem 56k V.90
- Windows Millennium
- Écran de 12.1 TFT actif

(Anglais seulement)



1598$

ou 54.23$ PAR MOIS**

TOSHIBA

Processeur Intel Pentium III de 650 MHz
- Mémoire vive de 128 Mo
- Disque rigide de 10 Go
- Fax/modem 56k V.90
- Lecteur DVD
- Port Ethernet
- Windows Millennium
- Écran 14" actif



2998$

ou 101.74$ PAR MOIS**



RCA

Projection de 52"
- Filtre peigne numérique à 3 lignes
- **Guide horaire Guide Plus+**
- **Image sur image**
- Télécommande universelle

GUIDE Plus+ GEMSTAR

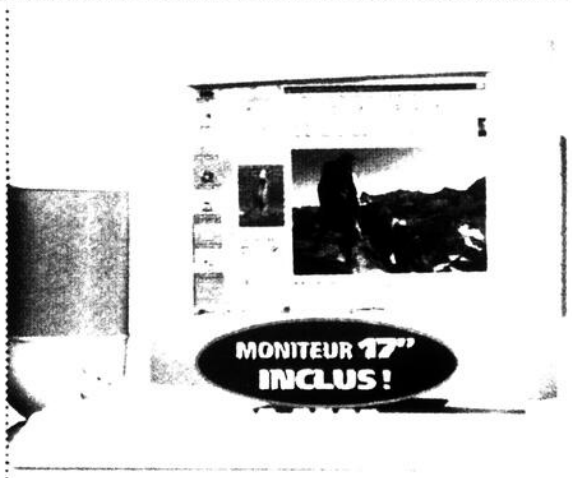


...OUIT!*

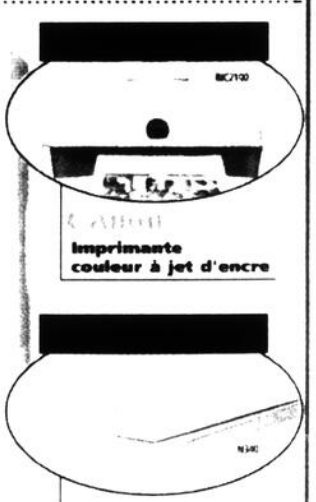
...maison ...logic amplifié

1998$

*Détails en magasin



MONITEUR 17" INCLUS!



Imprimante couleur à jet d'encre

Numériseur couleur

Micor ...TREME

Processeur AMD Athlon de 1000 MHz
- **Mémoire : 128 Mo • Disque rigide : 20.0 Go**
- **Lecteur DC : 48x de Sony • Fax/modem : 56K V90 GVC**
- Carte de son Soundblaster 128 PCI
- Carte vidéo Cougar TNT2
- Haut-parleurs, clavier et souris • Windows Millennium
- **Imprimante incluse • Numériseur inclus**
- **Moniteur 17" inclus**

AMD Athlon – Windows

1898$

ou 64.41$ PAR MOIS**

**Financement 36 mois basé sur un taux d'intérêt de 13,5% composé mensuellement. Sur approbation du crédit. Taxes en sus. Détails en magasin. Les illustrations peuvent différer. Offre pour un temps limité.

PROPRIÉTAIRE À ST-JEAN
HÉBERT & GOUIN AUDIO-VIDÉO

Dumoulin

Électronique • Informatique • Photo • communications



391, du Séminaire Nord, St-Jean • 348-9377

MÉTÉO

Mercredi	Jeudi	Vendredi
Ciel devenant variable en matinée.	Ennuagement graduel le matin.	Neige se changeant possiblement en pluie.
Maximum: -2°C	Minimum: -13°C Maximum: -3°C	Minimum: -6°C Maximum: +1°C

ACTUALITÉ

BMR le groupe au centre de la rénovation
359-1311
Magasinez chez BMR et courez la chance de gagner un ensemble d'accessoires de salle de bains (valeur de 500$)
Lavabo - chasse d'eau - bain
Tirage 25 février 2001 à 15 h
210, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu
055086-1c35-gL

ALTERCATION À ST-JACQUES-LE-MINEUR

Un couteau lui traverse la boîte cranienne et atteint le cerveau



LOUISE BÉDARD

Un jeune homme a été blessé gravement lors d'une altercation survenue dans une maison mobile de Saint-Jacques-le-Mineur, dans la nuit de dimanche dernier. Il a reçu un couteau à la tête. La lame a traversé la boîte crânienne et a atteint le cerveau.

La victime a passé cinq heures sur la table d'opération, à l'hôpital Charles-LeMoyne. Son état est stable mais il pourrait souffrir de séquelles. C'est ce qu'indique le porte-parole de la Sûreté du Québec, Pierre Robichaud.

Un individu de 21 ans, Michel Alix, de Saint-Athanase, a comparu lundi matin devant la Cour du Québec. Deux chefs d'accusation ont été portées contre lui. Il est soupçonné d'avoir exercé des voies de fait graves à l'endroit du jeune homme et d'avoir utilisé une arme, un couteau, lors de la commission de ces voies de fait. Il a choisi de subir un procès devant jury.

Le procureur de la couronne s'est opposé à la remise en liberté de Alix. L'enquête sur caution a été fixée au lundi 12 février prochain. L'avocat de la défense, Me Robert Proulx, a demandé le report de l'enquête à cette date.

DISPUTE

Les policiers du poste de la MRC des Jardins-de-Napierville sont intervenus sur les lieux



Michel Alix est soupçonné de voies de fait graves.

d'une dispute, dans la nuit de dimanche. Mais à leur arrivée, personne ne voulait porter plainte. La situation semblait calmée. Cinq personnes se trouvaient sur place.

Les policiers sont sortis de la maison. Mais par prudence, ils ont préféré attendre quelques instants dans l'auto-patrouille avant de quitter les lieux. C'est alors que le prévenu aurait lancé un couteau et atteint la victime à la tête.

La blessure qu'on croyait superficielle au début s'est avérée plus grave. La lame du couteau a traversé le crâne et a atteint le cerveau. Devant la gravité des blessures, le blessé a été transféré de l'hôpital du Haut-Richelieu à l'hôpital Charles-LeMoyne. ■

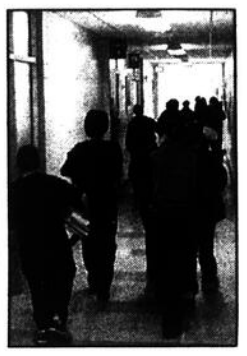


Pas facile la vie de col bleu à Acapulco

De retour de vacances d'Acapulco, un de nos lecteurs d'Iberville, Fernand Sylvain, a surpris ces cols bleus au travail près de son hôtel. Il a été tellement étonné de ces conditions de travail assez rudimentaires qu'il nous en a rapporté ces deux photos qui se passent de commentaires. ■

SOMMAIRE

CAHIER A · *Actualité*



La polyvalente **Marcel-Landry** est passée au peigne fin. On y recherche la présence de moisissures. **A-24**



Barricadé dans un logement de la rue Champlain, un homme armé sème l'émoi au centre-ville. **A-12**

On dénombre **33 suicides** dans la région du Haut-Richelieu en huit mois. Vingt-huit étaient des hommes. **A-33**

Un groupe de femmes de la région a rendu visite aux députés pour manifester son insatisfaction face à la faible hausse du **salaire minimum. A-13**

CAHIER B · *Économie*



Idelaque Design prend d'assaut le marché de New York. Ce petit manufacturier se spécialise dans la fabrication de meubles et d'articles de décoration de luxe. **B-1**

Les entreprises présentes sur le **web** prévoient pour la plupart maintenir leurs investissements technologiques malgré l'éventualité d'une récession. **B-11**

Le Concours Entrepreneur à tout âge se tient pour une troisième année dans la région. Un de ses deux volets vise les réalisations d'étudiants faisant appel à leurs habiletés d'entrepreneurs. **B-1**



CAHIER C · *Week-End*



Les pianos n'ont plus de secret pour **Jean Bélanger.** Non pas tant pour en jouer que pour accorder, entretenir et réparer cet instrument. **C-2**

Si vous aimez le jazz et la musique latine, vous allez beaucoup apprécier le plus récent album de **Bernard Primeau. C-9**

Le dernier film de **Pierre Falardeau**, «15 février 1839», vous renversera par sa troublante intensité. **C-12**



En entrevue au journal, **Patrick Huard** affirme qu'il n'a pas peur de prendre des risques, de foncer, de provoquer. **C-3**

TEMPÊTE DE RABAIS
STEREO plus ÉLECTRONIQUE
2 399,76 + 167,98** + 192,58** = 2 760,32
MOINS 500$ 2260,32 OU 94,18
RABAIS sur place 500$
MONITEUR INCLUS
Ordinateur Multimedia 800 MHz
• Boîtier ATX . Processeur Intel PIII/800 Mhz EB • Carte maîtresse DFI CA64 133 Mhz
• Mémoire vive de 64 Mo 133 Mhz • Disque rigide Quantum 20,4 Go/7 200 rpm
• Carte vidéo TNT2 32M OEM • Carte audio YAMAHA 744 int. • CD-ROM 52X CREATIVE • Fax/modem GVC 56K/V.90 • Haut-parleurs 280 watts + micro
• Clavier normalisé • Souris OEM internet-scroll + tapis • Windows sur CD
• Moniteur 17"
INCLUS : Imprimante Lexmark Scanner OEM 36 bits Centronics Meuble informatique
Face au Campus Fort St-Jean (ancien collège militaire)
MAISON ETHIER
054905-1c36-d

L'HÔPITAL EN TUTELLE

Le conseil d'administration déplore la décision de la ministre Pauline Marois



GILLES LÉVESQUE

Le conseil d'administration de l'hôpital du Haut-Richelieu, lequel a perdu tous ses pouvoirs pour une période de 120 jours, déplore la décision de la ministre Pauline Marois de placer cet établissement de santé sous administration provisoire. Il estime que d'autres solutions moins drastiques auraient pu être prises et qu'à cet effet, des propositions plus acceptables avaient été formulées à la ministre.

Réunis en assemblée spéciale jeudi soir dernier, les membres du conseil d'administration ont de façon unanime dénoncé et désapprouvé la décision de placer l'hôpital du Haut-Richelieu sous administration provisoire.

«Je peux vous dire que personne ne regrette la décision que nous avons prise le 14 décembre dernier, en refusant de soumettre un plan de redressement budgétaire qui nous aurait forcé à entériner des coupures de services. Nous avons dit non parce que la situation le commandait. Pour vous dire la vérité, on ne s'attendait pas à ce que la ministre fesse aussi fort. Elle avait bien d'autres solutions à sa portée», commente la présidente du conseil d'administration, Lucie Lahaie.

Cette dernière fait valoir qu'en invoquant l'article 490 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux au soutien de la tutelle, la ministre laisse planer le doute sur l'intégrité des membres du conseil d'administration.

Mme Lahaie rappelle que dans une lettre adressée au ministère de 14 décembre dernier, le conseil invitait le ministère à mettre en place un programme d'évaluation de la situation financière de l'établissement, tel que le permet l'article 11 de la Loi sur l'atteinte de l'équilibre budgétaire. Or, la seule réponse obtenue à cette lettre par le conseil d'administration est la mise sous tutelle décrétée le 31 janvier dernier.

«À l'appui de cette décision, la ministre Pauline Marois invoque l'article 490, ce qui a grandement surpris les membres du conseil, souligne Mme Lahaie. Ils ont toujours pris leurs décisions dans le respect des lois qui les gouvernent, en tenant particulièrement compte de la mission première d'un centre hospitalier qui est d'offrir des soins de qualité à la population qu'il dessert. Compte tenu des ressources financières qui nous ont été octroyées, il va sans dire que cet objectif devenait hors d'atteinte si nous voulions respecter les exigences de la Loi sur l'atteinte de l'équilibre budgétaire.»



Lucie Lahaie.

PERFORMANT

En dépit des effets de la réforme Rochon, souligne Mme Lahaie, l'hôpital du Haut-Richelieu était au 31 mars 1999 l'un, sinon le seul établissement à avoir atteint l'équilibre budgétaire, tout en ayant remboursé son déficit accumulé.

«Ce tour de force a toutefois créé une situation de sous-financement chronique, alors même que l'Hôpital affichait des résultats de performance, amplement documentés et reconnus par le ministère et la Régie régionale.

«De nombreux échanges ont eu lieu entre l'établissement, la Régie et le ministère afin de remédier à cette situation et donc de permettre un financement équitable, poursuit Lucie Lahaie. Notamment, le conseil d'administration a soumis en septembre 2000 à la Régie un plan de redressement contenant des solutions adaptées à la situation budgétaire de l'Hôpital et en concordance avec les demandes du ministère. Ces propositions sont toutefois demeurées lettres mortes.»

Nonobstant les allocations consenties à l'Hôpital pendant la dernière année financière, cet établissement, aux dires de la porte-parole du conseil d'administration, se retrouve toujours au même niveau de sous-financement en regard avec des établissements comparables, dans une région qui souffre également d'un déficit quant aux sommes octroyées per capita en soins de santé et de services sociaux.

«Compte tenu des exigences posées par la Loi sur l'atteinte de l'équilibre budgétaire, le scénario auquel était, dans les circonstances, confronté le conseil consistait à procéder à des coupures. Ceci aurait occasionné des bris de services, ce à quoi s'est toujours fermement refusé le conseil d'administration. Bref, nous souhaitons que dans la suite des événements, la qualité des soins de santé à la population, le personnel et le corps médical demeurent la préoccupation centrale de l'établissement», conclut Mme Lahaie. ■

Colère et inquiétude...

Suite de la page A-1

En plus d'exercer tous les pouvoirs et obligations du conseil d'administration, celui qui assume les fonctions de directeur général de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont devra s'assurer que l'hôpital du Haut-Richelieu présente dans les meilleurs délais un budget de fonctionnement qui soit en équilibre budgétaire.

Cette décision s'appuyant sur le fait que le conseil d'administration ait refusé d'adopter un budget en équilibre malgré de substantielles allocations budgétaires atteignant 12,5 M$, suscite à la fois la colère, l'inquiétude et un certain soulagement. Les avis sont partagés.

Certains, comme le président du Comité pour sauver l'hôpital en péril, Robert Blanchard, laissent entendre que cette décision jugée excessive par plusieurs permettra enfin de démontrer que l'Hôpital a longtemps souffert et souffre encore d'un grave problème de sous-budgétisation. Des employés se disent même soulagés. Ils prédisent que le tuteur en arrivera lui aussi à la conclusion que l'Hôpital est traité injustement.

D'autres, comme le Dr Yves Langlois, coordonnateur médical, accueille cette décision avec une certaine colère. «En ce qui me concerne, affirme-t-il, la décision prise par la ministre Pauline Marois est une mesure extrême pour un hôpital qui n'a jamais été déviant. Je dirais même que c'est une mesure injuste pour notre établissement. C'est démoralisant et démotivant.»

De son côté, le conseil d'administration mis en tutelle déplore la décision de la ministre Marois, affirmant que d'autres solutions moins drastiques auraient pu être prises et qu'à cet effet, des propositions plus acceptables avaient été formulées à la ministre.

En poste depuis vendredi matin, le chargé de pouvoir désigné par la ministre aurait donné une bonne impression à ceux qui ont eu l'occasion d'échanger avec lui, s'il faut en croire le président du Conseil des médecins, pharmaciens et dentistes, le Dr André Gamache. «Il nous a dit qu'il n'était pas venu ici pour faire une job de bras, mais plutôt pour rétablir des ponts et évaluer notre situation financière, précise-t-il. Je suis très positif sur la suite des événements.»

Contrairement à une «vraie» tutelle, aucun administrateur en place n'a été relevé de ses fonctions. C'est notamment le cas pour le directeur général de l'Hôpital, Bernard Fortin. En fait, seul le conseil d'administration perd tous ses pouvoirs pour une durée de 120 jours.

Évidemment, cette décision a semé de l'inquiétude chez les quelque 150 000 personnes desservies par l'hôpital du Haut-Richelieu. Certains ont même cru que cet établissement était fermé. Dans les faits, rien n'a changé et la population n'a pas à s'inquiéter inutilement.

Par l'entremise d'une secrétaire de direction, M. Ducharme s'est engagé à faire le point sur la situation avec Le Canada Français au cours de la semaine. Au Cabinet de la ministre Pauline Marois, lundi matin, Mme Monique Breton nous a laissé savoir que la seule personne autorisée à parler du dossier de l'Hôpital, à l'exception de la ministre qui n'était pas disponible pour répondre à nos questions, est M. Ducharme. Nous attendons son appel. ■

L'Hôpital continue de fonctionner normalement

GILLES LÉVESQUE

La mise en tutelle de l'hôpital du Haut-Richelieu a eu l'effet d'une bombe auprès de la population desservie par cet établissement de santé. Certains ont même cru que l'Hôpital avait fermé ses portes, alors que dans les faits, rien n'a changé et ne changera au cours de la tutelle d'une durée de 120 jours.

Le Dr Yves Langlois dit avoir échangé avec des patients qui étaient paniqués à l'idée que leur hôpital soit en tutelle. Certains s'imaginaient le pire.

«Honnêtement, j'aurais apprécié que le tuteur rencontre Le Canada Français pour rassurer la population. Une tutelle, ça fait toujours peur. Ça peut être interprété de bien des façons», précise-t-il en entrevue au journal.

Tôt, jeudi matin, des lecteurs ont communiqué à nos bureaux pour savoir si l'hôpital du Haut-Richelieu était bel et bien l'établissement qui avait été mis en tutelle la veille. L'un d'eux (une femme) n'a pas eu des mots tendres à l'endroit de la ministre Pauline Marois et du député Roger Paquin. Elle nous a clairement laissé entendre qu'elle ne voterait plus jamais pour le Parti québécois.

Une résidente de la région a pour sa part fait valoir son mécontentement en faisant savoir à la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu qu'elle ne lui verserait pas les sommes promises avant la tutelle. «C'est un fait que les gens ne sont pas contents et à la Fondation, nous nous inquiétons de leurs réactions. Il va falloir que les gens soient rassurés», souligne le directeur général de la Fondation, Norbert Gagnon.

À tour de rôle, la présidente du conseil d'administration mis en tutelle, Lucie Lahaie, le président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Hôpital, le Dr André Gamache, et le coordonnateur médical de cet établissement, le Dr Yves Langlois, ont tenu à rassurer la population.

En fait, rien n'a changé et ne changera à l'intérieur des murs de l'hôpital du Haut-Richelieu au cours des prochains mois. Aucun administrateur n'a été relevé de ses fonctions et le directeur général, Bernard Fortin, continue d'assumer ses fonctions. ■

Président éditeur Robert Paradis

Le Canada Français ☎ (450) 347-0323 — 84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6X3 - *Télécopieur: (450) 347-4539*

Les Petites annonces ☎ (450) 347-8555 — *Édition électronique* www.canadafrancais.com

Directeur général Renel Bouchard
Directeur adjoint Charles Couture

RÉDACTION
Rédacteur en Chef Gilles Levesque
Directeur de l'information Marc-O. Trépanier
Journalistes Michel Phaneuf, Gilles Bérubé, Louise Bédard, Isabelle Simard
Pigiste Richard Hamel
Secrétaire Louise-Any Dubois
Caricaturiste Eric Bissonnette
Photographes Jacques Paul, Rémy Boily
Collaborateurs Gilles Jourdain, Richard Rousseau, Claudine Monette, Michel Ménard, André St-Pierre, Andre Turbide, Robert Terry, Daniel G. Hébert, Pascal Cloutier, Jean François Guay, Frédéric Lapierre, Michèle Trahan, François Guillet, Jean François Crépeau, Bertrand Blanchette, Jean Yves Theberge, Christine Gonthier, Isabelle Brunelle, Nicole Garceau, Robert Filion Jr, Sylvie Laroche, Céline Éthier, Georges Henri Arenstein, Martin Rondeau

PUBLICITÉ
Charles Couture *directeur*
Gabrielle Agarla, *adjointe au directeur*
Secrétariat Marjorie Langevin
Publicitaires Denis Jolin, André Corriveau, Sylvie Leblanc, Luc Moreau, Michel Turgeon, Manon Lavigne, Nancy Leclerc, Francis Benoit
Télémarketing Céline Veilleux
Publicité nationale Hebdos Sélect
Annonces classées Danielle Robidoux, Diane Boyer, Francine Dubé
Contrôleur Roger Trahan
Comptabilité Suzette Vincent

PROJETS SPÉCIAUX
Normand Flageole *directeur*, Sylvain Latour, Bernard Paradis
Impression Imprimerie Quebecor St-Jean
Prépresse Les Ateliers Graphiques du Haut Richelieu inc, Rose Audette Lemonde, *directrice*, Francine Dubé
Filmographie Quadro Couleur inc, Stéphane Gadbois *directeur*
Distribution Les Messageries Saint-Jean inc, Christian Marleau *directeur*
Encartage Poly Encarts inc, Pauline Morin Boutin *directrice*

Membre des Hebdos Régionaux. Tirage certifié par ABC. Poste publication - convention: 101357. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon intégrale ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (C.S.N.)

L'exemplaire: $1.19
Au Canada abonnement 12 mois $65.61, 6 mois $33.31, 12 sem. $17.16
Pays étrangers, abonnement 12 mois $325.00, 6 mois $165.00 (prix taxes inclus)

Édité par Les Éditions Le Canada Français ltée
Président: Robert Paradis
Vice-présidente: Maryse Racicot-Gagnon
Secrétaire: Renel Bouchard

216834-1c36-cf

L'HÔPITAL EN TUTELLE

Une tutelle annoncée par l'entremise d'une lettre signée par la ministre

GILLES LÉVESQUE

Il était 16h30, mercredi dernier, lorsque la présidente du conseil d'administration de l'hôpital du Haut-Richelieu, Mme Lucie Lahaie, a été avisée que cet établissement de santé serait en tutelle pour une durée de 120 jours. Et c'est par l'entremise d'une lettre signée par la ministre Pauline Marois qu'elle a pris connaissance de cette décision.

Jeudi matin, lorsque nous l'avons rejoint à son travail pour obtenir ses premiers commentaires, Mme Lahaie avouait bien humblement ne pas trop savoir par quel bout commencer face aux suites à donner à cette tutelle qui était devenue de plus en plus prévisible.

«Ou bien le ministère acceptait de nous aider pour atteindre l'équilibre budgétaire, ou bien il nous mettait en tutelle. Il a choisi la deuxième option. Nous étions pourtant disposés à travailler en collaboration avec Québec pour régler nos problèmes», de commenter Mme Lahaie.

«C'est bien certain qu'il va falloir nous réunir dans les plus brefs délais pour examiner la situation, d'enchaîner la présidente du conseil d'administration. Pour le moment, je n'en sais pas plus que vous sur ce qui va se passer.»

Mme Lahaie savait toutefois que le conseil d'administration qu'elle dirige avait perdu tous ses droits pour une période de 120 jours.

LETTRE DE LA MINISTRE

La veille, la ministre Pauline Marois lui avait fait parvenir une lettre personnalisée pour l'informer de sa décision. Cette lettre dont Le Canada Français a obtenu copie se lit comme suit:

«Madame la Présidente,

Le 14 décembre 2000, vous avez transmis au sous-ministre associé, M. François Turenne, et au directeur de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, M. Claude Boily, une cinquième version du «Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2000-2001» adopté par le conseil d'administration de votre établissement.

Vous nous indiquez que votre conseil souhaite poursuivre la discussion avec des représentants de notre ministère et de la régie régionale et demandez que j'impose la mise en place d'un programme d'évaluation de la situation financière au sein de l'établissement.

De surcroît, le Plan d'équilibre budgétaire que vous nous proposez comporte l'exigence d'un budget additionnel de 3,4 millions de dollars pour l'exercice financier 2000-2001.

J'en conclus que, malgré de substantielles réallocations budgétaires pour l'année en cours (2000-2001) consenties respectivement le 14 juin et le 4 décembre 2000 et les demandes répétées de ma part, de représentants de mon ministère et de la Régie régionale, tant à votre conseil d'administration qu'à votre direction générale, de bien vouloir présenter un budget dont les dépenses et les revenus doivent être en équilibre comme l'exige l'article 7 de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (2000, chapitre 17), votre conseil a manifestement décidé de ne pas adopter un budget de fonctionnement qui soit en équilibre budgétaire.

Dans les circonstances, j'ai décidé, conformément à l'article 14 de cette loi et à l'article 490 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, d'assumer l'administration provisoire de l'établissement pour une période de 120 jours, à compter d'aujourd'hui.

Les pouvoirs de votre conseil d'administration seront donc suspendus à compter de ce jour pour la durée de cette administration provisoire et mon fondé de pouvoir sera M. André Ducharme, directeur général à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

Pauline Marois»

COMMUNIQUÉ

Le Canada Français a par ailleurs été informé de cette décision à 16h40, mercredi dernier, par l'entremise d'un court communiqué de presse que le député du comté de Saint-Jean, M. Roger Paquin, s'était chargé de nous transmettre par l'entremise de son attaché politique, M. Luc Lemire.

«L'hôpital du Haut-Richelieu est en tutelle», de nous lancer ce dernier, tout en nous remettant le communiqué de presse. À l'Hôpital, au même moment, seuls quelques cadres étaient au courant de cette décision. La plupart des employés l'ont appris aux bulletins télévisés en soirée ou à leur retour au travail le lendemain matin.

Le communiqué remis au journal stipule entre autres ce qui suit: «Dès le début de l'exercice financier 2000-2001 et, plus récemment, en décembre, de substantielles allocations budgétaires ont été consenties à l'hôpital pour l'année en cours. Atteignant 12,5 M$, elles plaçaient l'établissement en bonne position pour présenter un budget équilibré tout en préservant la qualité et l'accessibilité de ses services. Pourtant, malgré de nombreux rappels à l'ordre, le conseil d'administration a décidé de ne pas adopter un budget de fonctionnement qui soit en équilibre budgétaire.

«Force nous est de constater que les administrateurs se sont campés dans une position de non-collaboration, aussi bien avec le ministère qu'avec la régie régionale, ce qui, je le regrette, a rendu inévitable l'administration provisoire», de conclure La ministre Pauline Marois. ■

«On va enfin pouvoir crever la balloune»

-Robert Blanchard

GILLES LÉVESQUE

Tout en louangeant la position adoptée par le conseil d'administration, le président du Comité pour sauver l'hôpital en péril, Robert Blanchard, accueille favorablement l'entrée en scène d'André Ducharme à titre de chargé de pouvoir. La présence de cet administrateur «chevronné», estime-t-il, devrait enfin permettre de «crever la balloune» qui fait ombrage à l'Hôpital depuis déjà trop d'années.

À la retraite depuis à peine quelques mois, M. Blanchard dit suivre de très près le dossier de l'Hôpital même si le comité qu'il préside se tient loin des réflecteurs depuis quelques mois.

«Dans un premier temps, je tiens à préciser que le Comité pour sauver l'Hôpital en péril est solidaire du conseil d'administration. Il a pris la bonne décision en refusant de sabrer dans les services pour atteindre l'équilibre budgétaire.

«Par ailleurs, l'arrivée de M. Ducharme est une bonne chose, poursuit M. Blanchard. En examinant les finances de l'Hôpital, il va pouvoir donner l'heure juste à tout le monde. Personnellement, je sais que tout ce qu'on a dit sur la place publique depuis un an est vrai. Il devrait rapidement en arriver au constat que l'hôpital du Haut-Richelieu est sous-budgétisé.»



«Je suis confiant que M. Ducharme va en arriver à la même conclusion que nous», affirme M. Robert Blanchard.

Le président du Comité dit par ailleurs s'étonner que l'hôpital du Haut-Richelieu soit le seul établissement en Montérégie à avoir été dans l'impossibilité d'adopter un budget équilibré. Comme plusieurs, il est d'avis que certains hôpitaux ont soumis un plan de redressement pour faire plaisir à Québec, tout en sachant qu'ils seront dans l'impossibilité d'y donner suite.

PAS DE COUPURES

«Nous allons laisser M. Ducharme s'installer pour faire son travail. Il n'est pas question de lui mettre des bâtons dans les roues ou de chercher la provocation. C'est bien certain que le Comité va suivre de très près cette opération pour s'assurer qu'aucune coupure de services ne soit faite.

«Nous allons enfin pouvoir crever la balloune, poursuit M. Blanchard. Je suis confiant que M. Ducharme va en arriver à la même conclusion que nous. On ne parle pas ici de quelques dollars à trouver pour équilibrer le budget, mais bien de millions. C'est beaucoup.

Cela dit, les membres du Comité pour sauver l'hôpital en péril se réuniront dans les semaines à venir pour faire le point sur la suite à donner aux présents événements. ■

SUPERCLIP



Les lunettes pratico pratic-tic

Venez voir la toute nouvelle collection de montures SUPERCLIP. Elles sont belles, légères et surtout très pratiques. D'une simple pression vous transformerez vos lunettes en lunettes solaires.

SUPER RABAIS 25$ applicable à l'achat de montures SUPERCLIP

* Valable jusqu'au 24 février 2001 et non jumelable à une autre offre.

3 POUR 1

1 Pour un seul prix, vous recevez une paire de lunettes (verres et monture)

2 Recevez une 2e paire (verres et monture)

3 Également des verres de contact ou un clip solaire (clairs, souples, sphériques)

LUNETTERIE F. FARHAT

OPTICIEN D'ORDONNANCES

348-8651

1050, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

L'HÔPITAL EN TUTELLE

«Ça va nous permettre d'avoir l'heure juste et de rétablir des ponts»

-Roger Paquin

GILLES LÉVESQUE

S'il avoue d'emblée qu'il aurait bien pu se passer d'une telle nouvelle, le député de Saint-Jean à l'Assemblée nationale, Roger Paquin, affirme que la décision prise par la ministre Pauline Marois permettra à tout le monde d'avoir l'heure juste sur les problèmes financiers que rencontre l'hôpital du Haut-Richelieu et de rétablir les ponts entre cet établissement et l'appareil gouvernemental.

C'est avec empressement que le député s'est présenté à nos bureaux, jeudi dernier, pour nous livrer ses premiers commentaires. Comme tout le monde, la décision de Mme Marois l'avait pris par surprise la veille... même s'il s'y attendait depuis déjà quelques semaines.

«Depuis le refus du conseil d'administration d'adopter un budget équilibré, en décembre dernier, cette décision était latente, commente le député. J'ai essayé de rencontrer des hauts fonctionnaires au début de janvier pour faire le point sur le dossier de l'Hôpital, mais ça n'a pas été possible. Comme tout le monde, j'ai appris mercredi que l'Hôpital avait été placé sous administration provisoire pour une durée de 120 jours.»

M. Paquin n'a pas appris cette décision de la bouche de la ministre Pauline Marois. Il n'a d'ailleurs eu aucune rencontre avec cette dernière avant l'annonce de la tutelle.

L'HEURE JUSTE

Prudent dans ses propos, le député de Saint-Jean dit voir quelques aspects positifs dans cette tutelle qui pourrait être plus courte que les quatre mois prévus dans la décision de la ministre.

«Nous allons enfin avoir l'heure juste sur la situation financière qui prévaut à l'hôpital du Haut-Richelieu. J'espère que le chargé de pouvoir, André Ducharme, va regarder de près toutes les dimensions administratives de cet établissement à la manière d'un arbitre venu de l'extérieur. On m'a dit qu'il s'agit d'une personne chevronnée qui se présente à l'Hôpital pour procéder à un examen administratif devant le conduire à l'adoption d'un plan d'équilibre budgétaire.



Roger Paquin

«D'autre part, cette décision va permettre de rétablir les ponts entre l'Hôpital, la Régie régionale et le ministère, poursuit M. Paquin. La communication s'était beaucoup dégradée au cours des derniers mois. Il importe ici de préciser que le conseil d'administration n'est pas dissous et qu'il retrouvera ses pleins pouvoirs lorsque l'Hôpital ne sera plus placé sous administration provisoire.»

PERFORMANT

M. Paquin affirme que la ministre Pauline Marois n'a jamais prétendu que l'hôpital du Haut-Richelieu est mal géré.

«On assiste présentement à une interprétation de chiffres, précise-t-il. D'un côté, le ministère dit qu'il a injecté suffisamment d'argent à l'hôpital du Haut-Richelieu pour lui permettre d'atteindre l'équilibre budgétaire (12,5 M$ selon les chiffres du ministère), alors que de son côté, l'Hôpital affirme qu'il enregistrerait un surplus de 110 000 $ si on lui avait versé des sommes auxquelles il dit avoir droit (3,5 M$).

«Or, je pense que la présence d'un arbitre extérieur va permettre de mettre un terme à cette interprétation de chiffres. Je fais confiance à tous les gens impliqués dans cet exercice. Ils affichent tous une honnêteté intellectuelle et je suis d'avis que tout le monde finira par s'entendre sur les chiffres et les suites à donner à ce dossier.

«Par contre, et je tiens à être très clair à ce sujet, il ne saurait être question d'atteindre l'équilibre budgétaire en coupant dans les services, poursuit M. Paquin. Je veux que la population du Haut-Richelieu soit en attente d'avoir tous les services auxquels elle a droit. Je vais suivre ce dossier le mieux possible, vous pouvez en être certain.»

Au cours de l'entrevue, le député de Saint-Jean a tenu à préciser qu'il ne met pas en doute, lui non plus, la gestion exercée par les administrateurs de l'Hôpital. «C'est un établissement performant qui donne des soins de qualité à la population, souligne-t-il. D'ailleurs, j'aimerais ici rassurer ceux qui pourraient s'inquiéter des effets de la décision qui vient d'être prise. Tous les services sont maintenus et tout le personnel en place continue d'offrir des soins comme avant.»

PAS FACILE

Roger Paquin avoue que le dossier de l'Hôpital du Haut-Richelieu est celui qui lui demande le plus d'énergie. Bien plus que le projet de fusion, confesse-t-il.

«C'est un dossier lourd, préoccupant et épuisant. C'est incroyable toute l'énergie que j'y consacre et ça n'aboutit pas», conclut le député de Saint-Jean tout en disant rêver au jour où le Québec obtiendra sa juste part du fédéral relativement aux budgets alloués à la santé. ■

«Roger Paquin a abandonné les gens du Haut-Richelieu»

-Martin Massé

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Selon le président des libéraux du comté de Saint-Jean, Martin Massé, la séquence des événements ayant précédé la mise en tutelle de l'hôpital du Haut-Richelieu démontre que le député Roger Paquin a abandonné la population du Haut-Richelieu.

Estimant que l'Hôpital a le double handicap d'être situé en Montérégie et d'être le plus performant au Québec, le président du PLQ Saint-Jean blâme le gouvernement péquiste de ne pas avoir récompensé cette performance comme l'avait promis le PQ. «Force est d'avouer qu'on nous a roulés. Le député Paquin a baissé les bras et est entré à genoux dans le rang», lance Martin Massé.

Il note qu'en janvier, le député Paquin affirmait avoir eu le sentiment que toute la population avait eu l'engagement de la ministre Pauline Marois que le dossier se réglerait avant la fin de l'hiver. Le milieu s'était manifesté par la mise sur pied d'un comité de survie et une marche de soutien de 3500 personnes pour un traitement équitable en faveur de l'Hôpital, rappelle-t-il.

En juin, ajoute-t-il, le député de Saint-Jean votait en faveur de la loi 107 (anti-déficit), celle qui a rendu possible la mise en tutelle.

De deux choses l'une, soutient M. Massé: ou Roger Paquin était sincère et croyait que la situation particulière de l'Hôpital allait être prise en compte pour que la tutelle ne soit jamais appliquée; ou M. Paquin n'a jamais entendu le cri d'alarme de l'Hôpital, de son conseil d'administration et de toute la population.

Le président du PLQ Saint-Jean en tire deux conclusions: soit que le député Paquin «s'est fait avoir une fois de plus par son parti» ou soit «qu'il est devenu l'acteur principal de ce coup fourré».

Quand M. Paquin a soutenu qu'il était encore possible de réduire les budgets sans réduire les services, Martin Massé estime que le député a du même souffle affirmé ne pas croire les opinions émises par le personnel de l'Hôpital et son conseil d'administration, confirmant ainsi qu'il souhaitait la tutelle depuis le début.

«Une seule conclusion s'impose, conclut le porte-parole libéral. M. Paquin avait lui aussi la main sur le long couteau» ■

«Aucun commentaire»

-Bernard Fortin

GILLES LÉVESQUE

Le directeur général de l'hôpital du Haut-Richelieu, M. Bernard Fortin, n'avait aucun commentaire à faire au journal jeudi matin, au lendemain de la décision prise par la ministre Pauline Marois de mettre cet établissement de santé en tutelle pour une période de 120 jours.

«M. Bernard Fortin fait dire qu'il n'a aucun commentaire à faire pour l'instant. Pour ce qui est de M. André Ducharme, il sera à l'Hôpital dès vendredi matin (2 février)», de nous répondre la secrétaire de M. Fortin.

En plus d'exercer tous les pouvoirs et obligations du conseil d'administration, M. André Ducharme devra s'assurer que l'hôpital du Haut-Richelieu présente dans les meilleurs délais un budget de fonctionnement qui soit en équilibre budgétaire. Ce dernier assume les fonctions de directeur



M. Bernard Fortin

général de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Pour en revenir à M. Fortin, dont le contrat de travail à l'hôpital du Haut-Richelieu vient à échéance cette année, il aurait été fort étonnant qu'il commente la présente situation.

Sentant venir cette décision depuis déjà quelques semaines, il nous avait poliment demandé, en décembre dernier, de ne plus le questionner sur les discussions ayant cours entre le conseil d'administration et le ministère de la Santé et des Services sociaux relativement à l'adoption d'un budget équilibré. ■

Les libéraux dénoncent la mise en tutelle de l'Hôpital

«Un gouvernement éhonté»

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Les libéraux du Haut-Richelieu dénoncent vertement la mise en tutelle de l'hôpital du Haut-Richelieu, le geste d'un «gouvernement éhonté».

Le président de l'Association libérale d'Iberville, Pascal Pedneault, critique la ministre Pauline Marois pour avoir appliqué «l'absurde loi 107» sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux.

«Cette loi est tout à fait contre-productive. Comment peut-on concilier l'équilibre budgétaire dans un contexte où nous n'avons pas de contrôle sur les dépenses? Un taux d'achalandage à la hausse et le prix des médicaments qui monte en flèche sont des facteurs difficilement administrables», déclare M. Pedneault dans un communiqué.

Il ajoute que le gouvernement démontre son incohérence avec cette loi «anti-service», dont le postulat de base prévoit l'accès sans considération à des soins de qualité.

«Les députés Bergeron et Paquin, rappelle-t-il, se sont levés avec enthousiasme à l'Assemblée nationale le 15 juin pour appuyer cette loi. Que peuvent-ils dire aujourd'hui aux 180 000 habitants desservis par l'hôpital du Haut-Richelieu?»

Les libéraux de la région estiment que le conseil d'administration de l'Hôpital du Haut-Richelieu a fait des choix judicieux en misant d'abord sur la qualité des services et des soins. «Ils ont agi comme des gens responsables ayant un sens de l'éthique», déclare M. Pedneault.

Il demande au gouvernement de revoir sa structure de financement du réseau de la santé et des services sociaux en Montérégie et d'injecter de l'argent neuf pour sortir la région d'un état de sous-financement chronique. ■

L'HÔPITAL EN TUTELLE

«Une mesure extrême pour un hôpital qui n'a jamais été déviant»

-Dr Yves Langlois

GILLES LÉVESQUE

«En ce qui me concerne, la décision prise par la ministre Pauline Marois est une mesure extrême pour un hôpital qui n'a jamais été déviant. Je dirais même que c'est une mesure injuste pour notre établissement, en sachant que par le passé, bien des hôpitaux ont fait des déficits à répétition sans être pénalisés de la sorte. Ils ont même pu profiter de cette situation déficitaire pour renouveler leurs équipements et moderniser leurs lieux de travail. Oui, c'est vraiment injuste.»

Tout en y allant de ce commentaire, vendredi dernier, le Dr Yves Langlois, coordonnateur médical à l'hôpital du Haut-Richelieu, n'a pu s'empêcher d'affirmer que la décision de Québec le démoralisait au plus haut point.

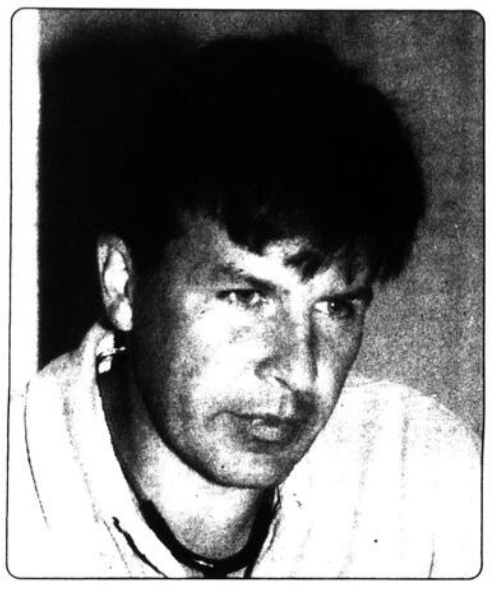
«C'est démoralisant et démobilisant, affirme-t-il. C'est la mesure la plus extrême que le gouvernement pouvait prendre. La ministre avait bien d'autres solutions pour nous aider à résoudre nos problèmes budgétaires, mais elle a choisi la pire. Une tutelle, ce n'est jamais bon pour un hôpital. Ça va nous paralyser encore pendant des mois et ça ne va sûrement pas nous aider à recruter de nouveaux médecins. Il n'y a vraiment pas lieu de se réjouir de ça.»

UN GRAND RISQUE

Vendredi dernier, le Dr Langlois n'avait pas encore eu l'occasion de rencontrer le tuteur désigné par Québec. Contrairement à certains de ses confrères, il était loin de se réjouir de l'entrée en scène de cet administrateur, aussi chevronné soit-il.

«Un tuteur, on ne sait jamais quel bord ça va prendre, souligne-t-il. Il ne faut pas perdre de vue qu'il a un mandat à remplir et qu'il va sans doute tout faire pour atteindre l'équilibre budgétaire. Il y a un risque qu'il procède à des coupures.

«Comme il s'agit d'un administrateur externe qui n'a aucun lien avec la communauté, il ne se gênera pas pour couper tout ce qui peut être coupé, peu importe si nous sommes un hôpital performant qui a la particularité d'être très pauvre, poursuit le Dr Langlois. Il pourrait par exemple être tenté de rallonger de six mois la liste d'attente dans un département comme la médecine nucléaire par exemple. Tout est possible.



«Ça me démobilise. J'en suis rendu au point où j'aurai sûrement des décisions à prendre sur le plan professionnel», commente le Dr Yves Langlois.

«Oui, j'avoue être très inquiet, enchaîne celui qui a déjà assumé l'intérim à la direction des services professionnels. Ça me démobilise. J'en suis rendu au point où j'aurai sûrement des décisions à prendre sur le plan professionnel.»

Le Dr Langlois est d'avis que l'hôpital du Haut-Richelieu a fait ses devoirs et qu'il constitue un exemple à suivre dans la gestion d'un établissement de santé. «Je le répète, la ministre aurait pu agir autrement pour nous aider, conclut-il. Elle a choisi la mesure la plus extrême et c'est bien dommage pour l'hôpital du Haut-Richelieu. On ne méritait pas ça. C'est injuste.» ■

André Ducharme répondra à nos questions cette semaine

GILLES LÉVESQUE

Par l'entremise d'une secrétaire de la direction générale de l'hôpital du Haut-Richelieu, le chargé de pouvoir désigné par Québec, André Ducharme, a laissé savoir au Canada Français qu'il donnerait suite à notre demande d'entrevue au cours de la présente semaine.

Selon nos informations, M. Ducharme aurait eu une première rencontre fort positive, vendredi matin, avec les administrateurs et bon nombre de médecins de l'Hôpital.

«Nous avons discuté ensemble ce matin (vendredi) et je peux vous assurer que ce fut une rencontre extrêmement positive, rapporte le président du Conseil des médecins, pharmaciens et dentistes, le Dr André Gamache. Il nous a dit qu'il n'était pas venu ici pour faire une job de bras, mais plutôt pour rétablir des ponts et évaluer notre situation financière. Je suis très positif sur la suite des événements, même si je dois admettre que cette tutelle nous occasionnera un tort énorme au niveau du recrutement.»

Rencontré dimanche matin, le chef du Département de gynéco-obstétrique, le Dr Gilles Perreault, nous a avoué, lui aussi, avoir eu une bonne impression de M. Ducharme pour avoir eu l'occasion d'échanger avec lui. Reste qu'à l'instar du Dr Yves Langlois, il juge abusive et excessive la décision prise par la ministre Pauline Marois.

MAISONNEUVE-ROSEMONT

Toujours selon nos informations, le chargé de pouvoir désigné par Québec serait un homme très respecté dans le milieu médical. Il faut en effet savoir que M. Ducharme assume les fonctions de directeur général de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont depuis plusieurs années.

Centre majeur de référence de l'Est de l'île de Montréal, cet établissement de santé offre une gamme complète de soins, de la médecine familiale aux soins spécialisés et surspécialisés. Centre affilié à l'Université de Montréal, il poursuit sa mission d'enseignement, consolide ses secteurs de pointe (l'hématologie, la néphrologie et l'ophtalmologie) et développe son centre de recherche

L'hôpital Maisonneuve-Rosemont innove aussi en matière de gestion de la santé par son programme d'amélioration continue de la qualité des soins et services basé sur une approche-clientèle.



André Ducharme est directeur général de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Cet établissement de santé compte 128 cadres dans ses rangs, 360 médecins, dentistes et pharmaciens, 974 infirmiers et infirmières, 72 infirmiers et infirmières auxiliaires, 210 employés professionnels, 416 employés de niveau technique, 296 employés de niveau paratechnique, 387 employés de bureau et 281 employés de métiers et services auxiliaires. ■

Nous protégeons notre patrimoine naturel!

Jean Fau est gardien en chef pour Parcs Canada. Lui et ses collègues veillent à la protection des plantes et des animaux de nos parcs nationaux. De plus, ils aident les Canadiens à mieux connaître et à apprécier ces lieux incomparables. Ce n'est qu'un parmi les centaines de services offerts par le gouvernement du Canada.

Pour plus d'information sur les services du gouvernement :
- rendez-vous au **Centre d'accès Service Canada** le plus près
- visitez le **www.canada.gc.ca**
- ou appelez au **1 800 O-Canada (1 800 622-6232)**
  Téléscripteur / ATME : **1 800 465-7735**

Canada

266707-1c36-j



L'HÔPITAL EN TUTELLE

UNE DÉCISION DOMMAGEABLE POUR LE RECRUTEMENT DE SPÉCIALISTES

«C'est comme vouloir tuer une mouche avec un 12»

-Dr André Gamache

GILLES LÉVESQUE

Comme pour la très grande majorité de ses confrères, le président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'hôpital du Haut-Richelieu, le Dr André Gamache, qualifie d'extrémiste la décision prise par la ministre Pauline Marois. «C'est comme vouloir tuer une mouche avec un 12», commente-t-il de façon imagée.

Ce médecin d'expérience est d'avis que cette décision causera un tort énorme au niveau du recrutement de médecins spécialistes. «Ça nous dérange énormément, commente-t-il. Nous avions prévu mener une campagne intensive de recrutement d'un mois à travers le Québec, mais là, cette nouvelle nous tombe dessus comme un tonneau sur la tête. C'est très décevant.»

Le Dr Gamache tient à préciser que le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens reste solidaire avec le conseil d'administration. «Quand les membres du conseil ont pris la décision de ne pas soumettre un plan de redressement prévoyant des coupures de services, nous étions d'accord avec ça, explique-t-il. Nous étions également favorables à l'idée que la ministre dépêche un émissaire à l'hôpital comme le prévoit l'article 11 de la loi 107. Malheureusement, la ministre a décidé de frapper fort.»

RASSURER LA POPULATION

«Pour ce qui est du fonctionnement de l'Hôpital, enchaîne le Dr Gamache, ça ne dérange pas grand chose. Tout continue comme avant. D'ailleurs, je vous demande de rassurer la population. Les gens sont inquiets. Il y en a plusieurs qui pensent que l'hôpital du Haut-Richelieu va fermer ses portes. Il n'est pas du tout question de ça. D'ailleurs, je peux vous dire que nous allons nous battre pour que cet établissement continue d'offrir des soins de qualité.»

Le président du Conseil des médecins, pharmaciens et dentistes dit par ailleurs avoir eu une rencontre très constructive avec le chargé de pouvoir désigné par Québec, André Ducharme.

«C'est un homme dynamique et respecté qui n'est pas venu ici pour faire une job de bras, dit-il. Il a été très clair avec nous à ce sujet. Il veut d'abord s'accorder deux ou trois semaines pour bien connaître notre situation. Vous auriez dû voir la pile de dossiers avec laquelle il est parti vendredi soir dernier. C'était impressionnant à voir.



«Au niveau du recrutement de médecins spécialistes, c'est une décision qui nous dérange énormément», commente le Dr André Gamache.

«Une fois cette étape complétée, il projette de rencontrer le ministère et la Régie régionale pour leur faire part de la situation, poursuit le Dr Gamache. Après, il compte s'asseoir avec nous pour discuter des suites à donner aux résultats de son examen. S'il y a des choses que nous faisons mal, il nous le dira. Reste que je suis d'avis que nous avons bien fait nos devoirs. On verra.»

D'après ce qu'il a pu comprendre, M. Ducharme sera en permanence à l'hôpital du Haut-Richelieu au cours de son mandat de 120 jours. Ce dernier veut prendre le temps de rencontrer tout le monde, et s'il faut en croire le Dr Gamache, tout le monde a aussi bien hâte d'échanger avec M. Ducharme, notamment du côté des chefs de département.

«Chose certaine, nous aurions bien aimé que la ministre Marois prenne une décision dont les effets soient moins visibles. Je ne sais pas comment tout cela va se terminer, mais c'est bien évident qu'il s'agit d'une mesure extrême dont nous aurions bien pu nous passer», conclut le Dr André Gamache. ■

Pourquoi la ministre Marois a-t-elle sorti l'artillerie lourde?

GILLES LÉVESQUE

À l'intérieur des murs de l'hôpital du Haut-Richelieu, nombreux sont ceux qui se demandent pourquoi la ministre Pauline Marois a pris la décision de sortir l'artillerie lourde pour obliger cet établissement de santé à adopter un budget en équilibre, alors qu'il lui aurait été possible de recourir à des mesures beaucoup moins drastiques.

Devant l'impossibilité de respecter la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (Loi 107), le conseil d'administration de l'Hôpital avait d'ailleurs invité, en décembre dernier, la ministre Pauline Marois à appliquer l'article 11 de cette dite loi.

Cet article stipule que: «Lorsque la situation financière d'un établissement public le justifie, particulièrement lorsque le maintien de l'équilibre budgétaire de cet établissement est menacé, le ministre peut établir des mécanismes de contrôle afin de s'assurer de l'atteinte de l'objectif de la présente loi. Il peut notamment exiger de cet établissement la mise en place d'un programme d'évaluation ou d'un programme de vérification interne.

«Le ministre peut également, dans les mêmes circonstances, prendre, à l'égard d'un établissement public, une directive sur la gestion de ses ressources humaines, budgétaires, matérielles ou informationnelles. La directive lie l'établissement à compter de la date qui y est fixée.»

ARTICLE 14

Or, la ministre Pauline Marois a plutôt choisi d'appliquer l'article 14 de la loi 107 qui a été sanctionnée le 16 juin 2000.

Cet article se lit comme suit: «En tout temps au cours d'une année financière, lorsque le ministre constate qu'un établissement public ne se conforme pas aux prescriptions de l'article 7, que les dépenses d'un établissement public excèdent ses revenus ou qu'une régie régionale ne se conforme pas aux prescriptions de l'article 8, il peut, pour ce seul motif, assumer l'administration provisoire de cet établissement ou de cette régie conformément à la Loi sur les services de santé et les services sociaux ou exercer, de son propre chef, les pouvoirs prévus aux articles 499 à 501 de cette loi.»

ARTICLE 490

La ministre Marois a non seulement pris la décision d'appliquer l'article 14 de la loi 107, mais elle s'est aussi prévalue de l'article 490 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

Cet article dont l'application est très mal reçue du conseil d'administration de l'hôpital du Haut-Richelieu, prévoit ce qui suit:

«Le ministre peut, pour une période d'au plus 120 jours, assumer l'administration provisoire d'un établissement public:

1) lorsque l'établissement n'est plus titulaire d'un permis, ne remplit plus les conditions requises pour obtenir un permis ou que son permis a été révoqué conformément à la présente loi;

2) lorsque le permis de l'établissement a été suspendu parce qu'il n'a pas respecté l'ordre du ministre d'apporter certains correctifs dans le délai qui lui avait été fixé conformément à l'article 447;

3) lorsque l'établissement s'adonne à des pratiques ou tolère une situation susceptible de compromettre la santé ou le bien-être des personnes que l'établissement accueille ou pourrait accueillir ou qui sont incompatibles avec la poursuite de la mission du centre qu'il exploite;

4) lorsqu'il estime qu'il y a eu faute grave, notamment malversation, abus de confiance ou autre inconduite d'un ou de plusieurs membres du conseil d'administration ou si le conseil a manqué gravement aux obligations qui lui sont imposées par la présente loi, notamment en faisant des dépenses qui ne sont pas prévues au budget d'un établissement ou qui n'ont pas été spécialement autorisées conformément à la présente loi;

5) lorsque l'établissement omet d'obtenir l'autorisation prévue à l'article 113. ■

NOUVELLE ADMINISTRATION
chez
Hallmark
Passez voir nos nouveautés
20 ans
CARREFOUR RICHELIEU
Branché sur mes goûts !
Vous servir est un plaisir
(450) 349-6851
600, rue Pierre-Caisse
Saint-Jean-sur-Richelieu
063326-1c36-r

SAVEZ-VOUS...
COMBIEN VOUS AVEZ DROIT DE COTISER À VOTRE REÉR ?
CETTE INFORMATION APPARAÎT SUR VOTRE AVIS DE COTISATION DE 1999. VOUS POUVEZ AUSSI UTILISER LE SERVICE SERT DE REVENU CANADA POUR OBTENIR LE MONTANT DE VOTRE COTISATION MAXIMALE.
QUE VOUS POUVEZ VERSER VOS CONTRIBUTIONS AU REÉR DE VOTRE CONJOINT. POURQUOI LE FAIRE? OBTENIR À L'ÂGE DE LA RETRAITE DES REVENUS À PEU PRÈS ÉQUIVALENTS ENTRE LES DEUX CONJOINTS ET DIMINUER L'IMPÔT PAYABLE À LA RETRAITE.
QUE VOUS POUVEZ FAIRE TRANSFÉRER DES PLACEMENTS HORS REÉR DANS UN REÉR AUTOGÉRÉ ET OBTENIR UNE DÉDUCTION D'IMPÔT À TITRE DE CONTRIBUTION. CEPENDANT, VOUS DEVEZ DÉCLARER ET VOUS IMPOSER SUR LES GAINS EN CAPITAUX RÉALISÉS LORS DU TRANSFERT. LES PERTES NE SONT PAS ADMISSIBLES À LA DÉDUCTION. IL VAUT MIEUX, SI LES PERTES SONT IMPORTANTES, VENDRE LE PLACEMENT ET DÉPOSER L'ARGENT DANS VOTRE REÉR AUTOGÉRÉ.
QUE LE CONTENU ÉTRANGER PERMIS EST MAINTENANT DE 30% ET PEUT MÊME ALLER JUSQU'À 50% DANS CERTAINS CAS PRÉCIS.
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE CONSEILLER
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
AGENCE FRANCINE MORIN-BOUCHER INC.
Représentante auprès de Services en Placements PEAK
480, rue Des Fortifications, Saint-Luc
359-4170 • 990-1437
(s.v.p. prendre rendez-vous)
Internet : agencefmb@vl.videotron.ca
FRANCINE MORIN-BOUCHER
B.A.A., A.V.A.
Planificateur financier
266364-1c36-fg

ALLÉE DES CIGALES, À L'ACADIE

Une quinquagénaire handicapée meurt dans l'incendie de sa résidence

ISABELLE SIMARD

Un bien triste drame s'est produit au Domaine de la canadienne dans le secteur de L'Acadie mercredi dernier (le 31 janvier). Une quinquagénaire handicapée demeurant au 111, Allée des Cigales, est décédée dans l'incendie de sa résidence non sans avoir tenté de sortir de sa maison.

La victime âgée de 51 ans, Francine Lévesque, se déplaçait en fauteuil roulant. «Nous présumons qu'elle se trouvait au salon lorsque l'incendie a pris naissance. Nous l'avons retrouvée derrière la porte de sa résidence, sans son fauteuil roulant. Tout porte à croire qu'elle a tenté de se diriger vers la porte en rampant, sans toutefois réussir à sortir à l'extérieur», relate Robert Meloche, superviseur à la prévention des incendies.

Les pompiers de Saint-Jean ont reçu l'appel à 16h30. C'est une voisine qui aurait alerté les sapeurs après avoir aperçu l'épaisse fumée et les flammes émanant de la résidence. Aussi, aurait-elle mentionné aux pompiers qu'une personne pouvait se trouver à l'intérieur. À l'arrivée des sapeurs, l'embrasement était généralisé.



Le triste drame s'est produit au 111, Allée des Cigales à L'Acadie.

«Le feu sortait par la porte principale et par les fenêtres adjacentes. Les sapeurs ont tout de suite commencé les recherches. La dame se trouvait près d'une deuxième porte située au rez-de-chaussée. Le pompier Stéphane Goyette a retrouvé son corps, inerte. Il y avait énormément de fumée», rapporte Robert Meloche.

Les sapeurs ont tenté de réanimer la victime en attendant l'arrivée des techniciens ambulanciers. Son décès a été constaté à l'hôpital du Haut-Richelieu.

Francine Lévesque était la soeur d'un pompier de Saint-Jean, Pierre Lévesque. «Pierre n'a pu répondre à l'alerte générale ce soir-là. Il était occupé ailleurs, fort heureusement», estime M. Meloche.

Les recherches se sont poursuivies par tâtonnement à l'intérieur de la résidence. «On nous a mentionné que la dame gardait ses petits-enfants à l'occasion. Nous n'avons pris aucune chance et fait le tour de la maison. Il n'y avait plus personne à l'intérieur», ajoute-t-il.

À l'arrivée des sapeurs, l'incendie avait déjà fait d'énormes ravages dans la maison. Les planchers du rez-de-chaussée et de l'étage étaient partiellement consumés.

Au total, quatre équipes de pompiers ont été dépêchées sur les lieux. C'est l'équipe du lieutenant Jean Ostiguy qui a été la première à se rendre sur la rue des Cigales. Les 20 sapeurs ont combattu les flammes durant environ cinq heures. À 17h20, ils maîtrisèrent le feu. À 22 heures, ils quittèrent les lieux.

Les policiers ont protégé la scène de l'incendie pendant toute la nuit jusqu'à ce que les pompiers débutent leur enquête le lendemain matin, à 8 heures. Cette enquête avait pour but de déterminer la cause de l'incendie.

«Il est probable qu'un article de fumeur soit à l'origine du feu», a tout au plus indiqué M. Meloche.

La victime, Francine Lévesque était l'épouse de feu Jacques Alix. Outre sa mère, son beau-père, ses frères et soeurs, elle laisse dans le deuil son fils François, sa fille Mélanie et ses trois petits-enfants. ■



L'incendie est survenu peu de temps après la fin des classes. Plusieurs enfants se trouvaient sur les lieux. Ces derniers revenaient de l'école.

Les voisins atterrés par le triste drame

ISABELLE SIMARD

Les citoyens du Domaine de la canadienne ont été secoués par les événements survenus dans leur quartier la semaine dernière.

Un témoin de la scène, Bernard Julien, a été frappé d'un profond sentiment d'impuissance lorsqu'il a appris, le lendemain du drame, qu'une dame était décédée sur les lieux de l'incendie.

«Je m'en allais en auto lorsque j'ai aperçu les flammes. Je me suis approché de la maison et j'ai crié très fort pour savoir si quelqu'un se trouvait à l'intérieur. Il y avait beaucoup de fumée et ça brûlait pas mal. Je n'entendais pas de réponse. Je me suis retiré jugeant la situation trop dangereuse. J'ai aperçu le déneigeur. Il était dans sa cabine. Il appelait les pompiers», raconte M. Julien.

Quelques minutes plus tard, les sapeurs sont débarqués sur les lieux. Ils ont amorcé les recherches et trouvé la victime.

«Je parlais avec une voisine lorsque les pompiers ont sorti le corps. Je n'ai su que le lendemain qu'il y avait une dame dans la maison et qu'elle était décédée. Je ne peux m'empêcher d'y repenser. Si j'avais su qu'il y avait quelqu'un à l'intérieur, je serais entré dans la maison. J'avais peur du feu et la fumée était si intense», dit-il, tristement. ■



Cours d'anglais
PARLEZ ANGLAIS SANS TRADUIRE
• méthode éprouvée depuis **32 ans**
• durée du cours: 135 heures
• groupes homogènes de 4 à 9 personnes
• immersion en milieu anglophone
• nous vous garantissons **PAR ÉCRIT** que vous parlerez l'anglais SANS TRADUIRE à la fin de **VOTRE COURS**
• Sans frais, pratique de conversation de 80 heures toutes les années pour conserver votre anglais
SESSION HIVER-PRINTEMPS:
Tél.: 346-4359
INSCRIPTIONS IMMÉDIATES
du 7 au 14 février 2001
Nombre d'inscriptions limitées
École de conversation anglaise Welch
St-Jean-sur-Richelieu
1, rue de Salaberry, Saint-Jean-sur-Richelieu
062932-1c36-dj

AU PALAIS DE JUSTICE

Procès du père reporté en mai

LOUISE BÉDARD

Le procès du père de 33 ans accusé d'avoir infligé des voies de fait graves à Mario Many, un chauffeur d'autobus coupable de délit sexuel envers le fils de l'accusé, ne subira pas son procès cet hiver.

Jeudi dernier, la Cour supérieure a reporté la tenue du procès au terme du printemps des assises criminelles. Ce n'est donc pas avant le 18 mai qu'on connaîtra la date du procès.

Une jeune fille plaide coupable

Une jeune fille soupçonnée d'avoir commis un vol, sous la menace d'un couteau, au Dépanneur Mercier, à Saint-Jean, le 30 avril 2000, a reconnu sa culpabilité, lundi matin.

À la demande de son avocat, Me Robert Proulx, l'accusée avait été soumise à une évaluation psychiatrique, à la suite de son arrestation. Depuis sa remise en liberté, elle devait respecter diverses conditions et suivre les recommandations de son médecin. La défense a demandé la rédaction d'un rapport présentenciel avant que le juge ne décide de la sentence. La jeune fille doit revenir devant la cour, le 26 mars.

Peine plus sévère

Le juge Jacques Rancourt de la Cour du Québec a l'habitude de suivre les recommandations communes que lui formulent les avocats. Mais dans le cas d'un homme ayant déjà été condamné auparavant à trente-six autres reprises, il a évalué qu'une peine de quinze mois de détention avec sursis comme le suggéraient les avocats était trop courte. Il a porté au maximum, soit deux ans moins un jour, la peine qui peut être purgée dans la communauté.

Germain Gagnon revenait de nouveau devant la cour pour des accusations de complot. Dans le passé, il avait été condamné à maintes reprises pour une variété de crimes allant de la conduite d'une auto avec les facultés affaiblies, au méfait, aux vols par effraction, au port d'arme, au trafic de drogue, etc.

Le juge a fait remarquer à l'accusé qu'il pouvait se compter chanceux de bénéficier d'une peine avec sursis compte tenu de son long casier judiciaire. Gagnon devra être à sa résidence, 24 heures sur 24, au cours des dix-huit prochains mois. Par la suite, il sera confiné à sa résidence durant les fins de semaine. Une probation de deux ans s'ajoute à cette peine.

Six mois avec sursis pour Duquette

Laurent Duquette, 57 ans, a été condamné à une peine de six mois de prison qu'il purgera dans la communauté. Cet automne, il avait reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir fait le trafic de cannabis, à son dépanneur situé au 59, Frontenac, à Saint-Jean, le 12 octobre dernier.

Une perquisition avait conduit à la saisie de 15 sachets d'un gramme de cannabis trouvés dans la valideuse de Loto-Québec posée sur le comptoir du dépanneur. Selon la police, le dépanneur vendait la drogue aux élèves du quartier.

Lundi dernier, Me Patrick Lafrance de la défense a contredit cette affirmation, déclarant qu'il n'y avait aucune preuve à cet effet. Lors de son interrogatoire, l'accusé avait plutôt avoué qu'il permettait à l'occasion la vente de cannabis dans son commerce. Mais ces ventes étaient faites auprès d'adultes, a renchéri l'avocat de la défense. Duquette n'était pas connu des policiers auparavant.

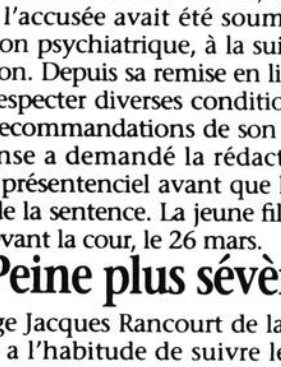
Avant que le juge ne prononce la sentence, Me Lachance a fait état des déboires de son client et son état de fragilité émotif qui l'ont poussé à commettre les infractions. Il n'en a retiré que des revenus modestes, a précisé l'avocat. Depuis la perquisition menée au commerce, il n'y a plus remis les pieds et le dépanneur est fermé.

Le juge Jacques Rancourt de la Cour du Québec a retenu la suggestion des avocats. Durant les deux premiers mois de la peine, Duquette est assigné à résidence, 24 heures sur 24 sauf pour des raisons médicales, religieuses et rencontrer son agent de surveillance. Pour les quatre autres mois, il devra être à la maison, les fins de semaine. La peine de prison est assortie d'une probation d'un an.

Des jeans pour les agents de la détention

Les agents affectés au service de détention portaient les jeans lundi matin. Ils manifestaient ainsi leur exaspération devant la lenteur des négociations. Ils sont à l'emploi du ministère de la Sécurité publique du Québec.

Les agents portent aussi un insigne de couleur rouge par lequel ils revendiquent l'équité des conditions de travail avec les agents travaillant dans les établissements fédéraux de détention. ■



Dr Annie Rousseau

CLINIQUE MÉDICALE
N.-D.-L.
400, boul. du Séminaire
Saint-Jean-Iberville

Nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée du Dr Annie Rousseau, gastro-entérologue, parmi notre équipe professionnelle à compter de février 2001.

• Dr Rousseau est affiliée à l'Hôpital du Haut-Richelieu et sera disponible, sur rendez-vous, à la Clinique Médicale N.-D.-L. au

348-4819

266807-1c36-fq

PRO-MOTION
FIN DE SAISON !

APPORTEZ VOS MESURES
... ET NOUS VOUS FERONS DE BELLES PARURES !

STORES EN BOIS
ATTRAYANTS ET ABORDABLES !
Sélection imposante avec lamelles 1 po et 2 po. Galons décoratifs en tissu disponibles. Belle palette de teintures et finitions en bois.
Modèle Nature À partir de 49,99 — 23"x42"

MINI-STORES PRATIQUES
EN ALUMINIUM OU VINYLE !
Le plus grand choix de styles et de couleurs en Amérique du Nord ! Lamelles 1/2 po, 1po, 1 3/8 po et 2 po.
Modèle Seville À partir de 10,99 — 18"x45"

TOILES DE FENÊTRES
UN CHOIX ÉCLAIRÉ !
Stores décoratifs de conception unique réduisant la luminosité excessive et les effets néfastes des rayons ultraviolets.
Modèle Sonnenee À partir de 64,99 — 37 1/4 x 58

STORES SPÉCIAUX
POUR UN DÉCOR EXCEPTIONNEL !
Serenity^MC pivote comme un store vénitien et monte comme une toile de fenêtre. Venez voir notre collection de stores romains !
Modèle Sérénité À partir de 179,99 — 24"x36"

ENCORE PLUS DE STORES HORIZONTAUX !

Toutes grandeurs disponibles...		À partir de
• MODÈLE *CAMINO* DE QUALITÉ SUPÉRIEURE	23"x48"	6,99
• MODÈLE *AVANTI*, VINYLE PERLÉ	23"x48"	15,99
• STORES EN VINYLE 2 po DE LUXE	23"x42"	34,99
• STORES EN ALUMINIUM 2 po DE LUXE	29"x42"	49,99

LE MARCHÉ DU STORE^MD EST LE PLUS GRAND MANUFACTURIER-DÉTAILLANT NORD-AMÉRICAIN DE STORES.
LES ÉTALAGES DANS NOS SUPERMAGASINS VOUS MONTRENT NOTRE SÉLECTION IMPOSANTE DE STORES, TOUS OFFERTS À NOS BAS PRIX « DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE ».
Garantie à Vie ! 100%
ACHETEZ DU FABRICANT ET ÉPARGNEZ !
LE MARCHÉ DU STORE

Composez le 1-800-234-6377 pour le supermagasin le plus près de chez vous. Visitez notre site Internet au www.lemarchédustore.com

STORES PLISSÉS
ÉLÉGANCE À BONS PRIX !
Notre collection « Parfait Plis » est magnifique ! Les cordons sont dissimulés, donc aucuns trous pour laisser passer la lumière.
Modèle Entree À partir de 36,99 — 29 1/2"x42"

STORES CELLULAIRES
AIDENT À ÉCONOMISER L'ÉNERGIE !
Stores cellulaires simples ou doubles en « nid d'abeille » qui protègent votre intimité en beauté
Modèle Medley À partir de 79,99 — 23"x42"

TOILES DÉCORATIVES
ÉCONOMIES À PLEINS ROULEAUX !
Fabuleuses textures, couleurs à la mode et tissus variés sont vôtres à des bas prix irrésistables ! (tel qu'illustré avec bordure décorative : 39^MC)
Toiles de fenêtre d'origine 9,99
Modèle Excellence À partir de 34,99 — 37"x60"

STORES VERTICAUX
CHOIX INCOMPARABLE !
Stores verticaux à lamelles 2 po ou 3 1/2 po. Des milliers de styles et de couleurs à partir de 19,99 $. Modèles en tissu, vinyle texturé... et plus encore !
Modèle Premiere À partir de 39,99 — 75"x84"

DES MILLIERS DE STORES VERTICAUX
Disponibles en tous modèles, couleurs et grandeurs
75 po x 84 po pour porte patio

• MODÈLE *DERBY*, TISSU NATUREL TEXTURÉ	69,99
• MODÈLE *VALENTINO* EN VINYLE CÔTELÉ	79,99
• MODÈLE *DIEGO* EN VINYLE GRAVÉ	89,99
• MODÈLE *MONACO*, MOTIF DE DENTELLE	99,99

LE MARCHÉ DU STORE — DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE ! — Gagnant Or — PLUS DE 120 SUPERMAGASINS EN AMÉRIQUE DU NORD

St-Jean-sur-Richelieu
(450) 348-0990
1050, boul Du Seminaire N.
Près du *Wal-Mart*,
voisin d'*Au Vieux Duluth*

COUPONS-BONIS !
ÉCONOMISEZ ENCORE PLUS SUR NOS BAS PRIX !
10,00$ de rabais SUR TOUT ACHAT DE 50$ CHEZ LE MARCHE DU STORE
20,00$ de rabais SUR TOUT ACHAT DE 100$ CHEZ LE MARCHE DU STORE
50,00$ de rabais SUR TOUT ACHAT DE 250$ CHEZ LE MARCHE DU STORE
100,00$ de rabais SUR TOUT ACHAT DE 500$ CHEZ LE MARCHE DU STORE

266711-1-c36-cj

Les ornières de la route 133 sont tolérables, juge Transports Québec

GILLES BÉRUBÉ

Le ministère des Transports du Québec juge que les ornières qui se sont creusées dans la chaussée de la route 133 sont tolérables. Les maires de la MRC n'en sont pas convaincus.

L'été dernier, la MRC a adopté une résolution pour demander au ministère des Transports de repaver avant l'hiver la route 133 entre Iberville et Sabrevois. Dans son plan quinquennal, le ministère prévoit sans plus de précision la pose d'une couche d'usure. Quinquennal, ça peut vouloir dire dans cinq ans.

Cet automne, le ministère a répondu qu'il n'avait pas l'intention de procéder à des travaux d'envergure à court terme. Ces travaux seront considérés en fonction des priorités pour l'ensemble du territoire. Notons qu'entre les deux lettres, une personne s'était tuée sur la 133 et un camion-remorque s'était retrouvé dans une maison, à Sabrevois. La MRC avait répliqué à la réponse du ministère en redemandant une couche d'asphalte avant l'hiver.

À la dernière séance de la MRC, les maires ont pris connaissance d'une nouvelle lettre du ministère affirmant que la possibilité d'éliminer les ornières avait été analysée. Un examen attentif de la chaussée a révélé beaucoup de fissuration au niveau du revêtement bitumineux. Selon le rapport, «les ornières ont une profondeur moyenne de 10 millimètres, ce qui est considéré comme tolérable en regard de la sécurité dans les conditions de pluie».

Le ministère note que sur quelques tronçons, des ornières plus profondes seront comblées par un rapiéçage manuel au besoin. Il reconnaît en outre que sur 60% du parcours, la qualité de roulement est déficiente, ce qui entraîne un certain inconfort. Avant de conclure que des accidents sont attribuables à la surface de roulement, le ministère affirme qu'il faut procéder à un examen plus poussé des accidents. La sécurité routière, écrit le directeur régional du ministère, Pierre-André Dugas, représente une problématique complexe où plusieurs facteurs interviennent dans le temps. La personne, le véhicule, l'environnement routier et l'environnement socio-économique sont autant de facteurs à considérer.

Par ailleurs, M. Dugas indique qu'une étude a été entreprise pour évaluer la sécurité de la courbe, de la route 133, dans le noyau urbain de Sabrevois. Bien qu'elle ne soit pas complétée, cette étude démontre à prime abord que la révision de la signalisation, la correction du marquage de la chaussée et le contrôle des accès à la route 133 pourraient améliorer la situation.

Cette réponse a laissé des maires sceptiques. Le maire Serges Lafrance, d'Henryville, a demandé à obtenir le rapport complet de l'examen de la route 133. ■

Il chute de sa toiture...

Un homme qui déneigeait la toiture d'une résidence de la rue Notre-Dame à Saint-Jean a été blessé après avoir glissé et fait une chute de quelques mètres. L'accident s'est produit hier après-midi (mardi). Les policiers et les techniciens ambulanciers ont été dépêchés sur les lieux. Le blessé a été transporté de toute urgence à l'hôpital du Haut-Richelieu. ■



Accident mortel à Farnham

RICHARD HAMEL

Une jeune femme de 24 ans a perdu la vie dans un accident de la route mardi matin à Farnham. Circulant en direction sud sur le chemin des Côteaux (route 235), elle a perdu la maîtrise de son véhicule, heurtant de plein fouet un camion-remorque.

Au volant d'une Geo Metro, la jeune résidente de Saint-Pie se dirigeait à son lieu de travail à Farnham. Sur la chaussée enneigée, son véhicule a dérapé pour se retrouver sur l'autre voie. Le conducteur du camion venant en sens inverse n'a pu éviter la collision. Le camion, conduit par un homme de 40 ans, était parti du Vermont. Il se dirigeait vers l'Ange-Gardien.

Sur la force de l'impact, le petit véhicule de la jeune femme a été projeté sur l'accotement avant d'emboutir un poteau d'Hydro-Québec. Le camion s'est immobilisé une centaine de pieds plus loin. Le conducteur n'a subi aucune blessure.

QUATRE HEURES

Les policiers de la Sécurité publique de Farnham et les ambulanciers sont arrivés sur les lieux vers 8h15. Les intervenants ont dû utiliser les pinces de désincarcération pour dégager la victime. Des manoeuvres de réanimation ont été effectuées, mais en vain. Le décès de la jeune femme a été constaté au Centre hospitalier de Granby.

Selon le chef de police de Farnham, Jocelyn DesRochers, le conducteur du camion n'a eu aucun temps de réaction. «Il n'y a pas eu de trace de freinage. Et on écarte tout problème de mécanique. C'est la chaussée enneigée qui aurait fait perdre le contrôle du véhicule de la jeune fille».

La route 235 a été fermée à la circulation pendant quatre heures, soit jusqu'à 12h20. Un réservoir du camion-remorque a été perforé et les intervenants ont dû nettoyer le secteur.

C'est le premier accident mortel à survenir dans les limites de Farnham depuis plus de quatre ans. Le dernier avait fait deux jeunes victimes sur la route 104, près de l'intersection de la rue Jacques-Cartier. ■



BARRICADÉ DANS UN LOGEMENT DE LA RUE CHAMPLAIN

Un homme armé sème l'émoi au centre-ville

ISABELLE SIMARD
ET LOUISE BÉDARD

Un homme armé d'une carabine de calibre 22 a tenu en haleine les policiers du Haut-Richelieu et leurs collègues du Groupe d'intervention tactique de la Sûreté du Québec durant quelques heures jeudi matin. Le suspect, Marc Guérin, était barricadé dans un logement de la rue Champlain à Saint-Jean-Iberville.

Durant une bonne partie de l'avant-midi, les automobilistes et les piétons qui circulaient au centre-ville ont dû respecter les périmètres de sécurité érigés par les policiers. L'accès a été interdit sur plusieurs artères entourant l'édifice à logements.

Les employés de certains commerces et institutions financières situés à proximité ont attendu avant d'être autorisés à se rendre au travail.

«Vers 4h20, un individu s'est présenté au 155, rue Champlain pour aller voir des connaissances. Il a croisé le suspect, qui a ouvert la porte extérieure et tiré deux coups de feu dans les airs. L'individu a quitté les lieux pour prévenir la police», rapporte Pierre Rémillard, responsable des communications au Service de police du Haut-Richelieu.

Le suspect, Marc Guérin, a fait demi-tour pour aller se réfugier dans le logement où il se trouvait quelques minutes plus tôt. Les policiers sont débarqués sur les lieux. Ils ont fait appel au Groupe d'intervention tactique de la Sûreté du Québec.

«Deux hommes se trouvaient dans le même logement que le suspect. Vers 8 heures, l'un d'entre eux est sorti par lui-même. Il a été conduit au poste pour être interrogé. Vers 9h45, le suspect s'est rendu. Les policiers ont procédé à son arrestation», relate Pierre Rémillard.



L'intervention a pris fin vers 9h45.



Les policiers du Haut-Richelieu ont fait appel au Groupe d'intervention tactique de la Sûreté du Québec.

En retournant dans le logement pour inspecter les lieux, les policiers ont découvert un homme endormi. «L'homme était couché. De toute évidence, il était sous l'effet de l'alcool ou de la drogue. Il a lui aussi été menotté et amené au poste où les policiers l'ont interrogé», ajoute le constable Rémillard.

ACCUSATIONS

Sept chefs d'accusation en rapport principalement avec une arme à feu ont été déposés contre Marc Guérin, 31 ans. Il est soupçonné d'avoir braqué une arme à feu, d'avoir eu en sa possession une arme prohibée, une AK22, alors que cela lui était interdit, d'avoir utilisé cette arme d'une manière négligente, de l'avoir eu dans un dessein dangereux, etc. Le ministère public lui reproche aussi d'avoir été trouvé en possession de marihuana.

Il a comparu vendredi matin devant le juge Jacques Rancourt de la Cour du Québec. Me Benoit Morier, le procureur de la couronne chargé du dossier, s'est objecté à sa remise en liberté. L'enquête sur caution qui devait avoir lieu hier (mardi) n'a pas été tenue.

Guérin sera ramené devant le tribunal le mardi 20 février prochain. Entre-temps il a demandé au juge de prononcer une ordonnance pour qu'il ne soit pas détenu à la prison de Sorel mais plutôt à celle de Rivière-des-Prairies.

À la même époque l'hiver dernier, Guérin, était derrière les barreaux. Il attendait de subir son procès faisant face à différentes accusations. On se rappelle que le 18 juin 1999, il avait été arrêté à la suite d'un incident survenu au restaurant Patio Vidal, en pleine nuit. Il avait alors menacé de causer des lésions à un policier et était en possession d'une arme. Après avoir été détenu de façon préventive durant huit mois, il reconnaissait sa culpabilité et était condamné à une journée de prison. Le tribunal lui interdisait de posséder des armes à feu durant dix ans.

Par ailleurs deux accusations de vols qualifiés contre de prétendus revendeurs de drogue à la solde des Jokers étaient tombées. Guérin avait eté cité à subir son procès mais le ministère public n'avait finalement pas déposé d'acte d'accusation n'étant pas en mesure de présenter de preuve au procès. ■



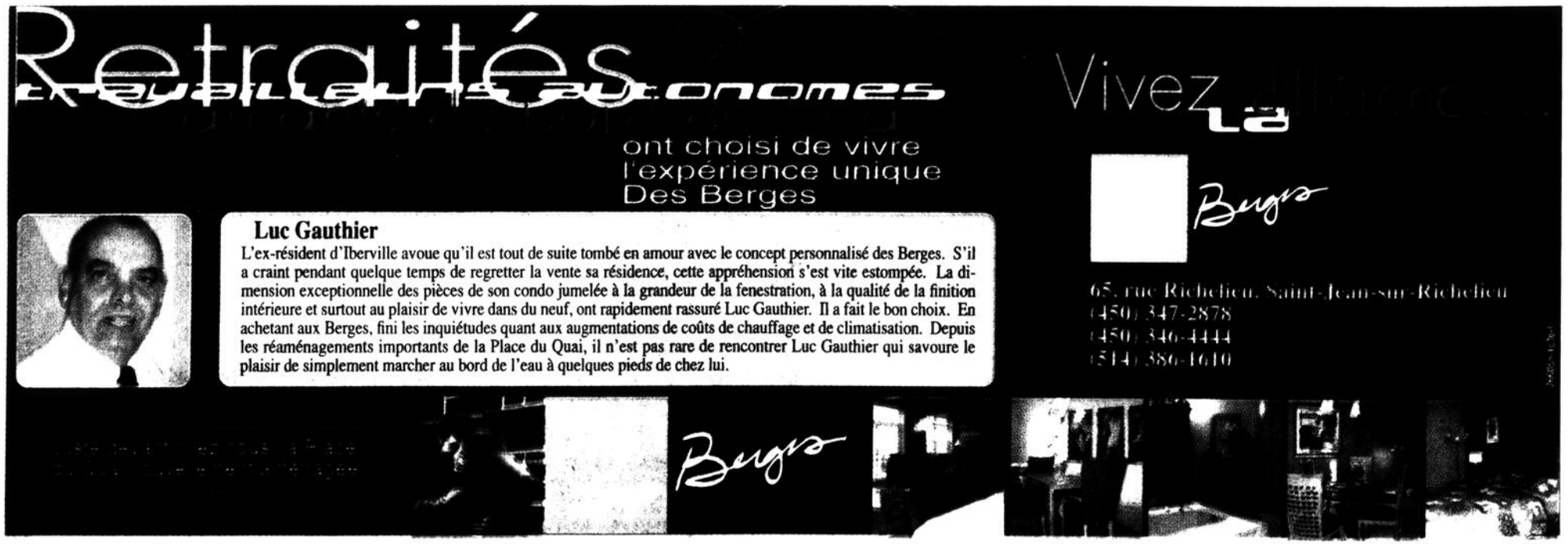
L'opération policière a duré plus de cinq heures.



Les policiers étaient postés devant le 155, rue Champlain.



Le véhicule d'assaut de la SQ était en retrait, devant l'hôtel de ville.



Elles dénoncent la hausse «ridicule» du salaire minimum

Manuelle Légaré

Mécontentes que le gouvernement provincial n'ait augmenté le salaire minimum que de 10 cents de l'heure, un groupe de femmes de la région a décidé de dénoncer cette hausse qu'il juge ridicule.

Décidées, les sept femmes, dont plusieurs issues d'organismes communautaires, se sont présentées lundi dernier aux bureaux des députés Roger Paquin et Jean-Paul Bergeron, afin de faire valoir leurs revendications. En deuil du peu d'amélioration de leurs conditions de vie, c'est munies de sacs d'épicerie contenant pour 4 $ de produits (l'équivalent de l'augmentation du salaire minimum par semaine) que les participantes ont voulu rencontrer les représentants du gouvernement. Leur geste s'inscrit dans la foulée des demandes de la Marche mondiale des femmes, qui a eu des répercussions à l'échelle du Québec, puisque d'autres comités locaux ont également payé des visites à leurs députés la semaine dernière.

La pointe de l'iceberg

En fait, le passage du plancher salarial de 6,90 $ à 7,00 $ l'heure n'était que la pointe de l'iceberg pour les revendicatrices, qui n'y voient qu'une autre cause à un problème social pour lequel elles se battaient déjà: la pauvreté. «Que peut-on faire pour changer les choses?» demandent-elles d'emblée à Roger Paquin, à peine assises à la table des discussions.

Sensibilisé au discours des visiteuses et à leurs actions, le député répond que la ténacité reste une des solutions qui permettra de vaincre le déséquilibre social. «Il faut également voir quelles actions sont réalistes et insister sur celles-ci, ajoute-t-il, mais le gouvernement a déjà pris des mesures pour améliorer les conditions de vie des femmes, comme le dossier des garderies ou des pensions alimentaires».



Les femmes sont allées discuter de leurs revendications avec le député Roger Paquin.

On se rappelle qu'en octobre dernier, le gouvernement provincial s'engageait à verser 50 millions de dollars d'ici 2003 pour l'intégration économique et sociale, pour l'élimination de la pauvreté et de la violence faite aux femmes. Ces actions visaient directement les femmes et les enfants, qui écopent plus souvent qu'à leur tour. En 1996, 22,8% des familles monoparentales de la MRC du Haut-Richelieu étaient prestataires de la sécurité du revenu.

De 6,90 $ à 7 $

M. Paquin avoue sans ambages qu'il est surpris que le salaire minimum n'ait été fixé qu'à 7 $ l'heure, puisqu'il n'atteint pas les hausses dont bénéficient les autres salariés. Il nuance toutefois qu'une augmentation drastique du salaire minimum ne réglerait pas les choses.

«Il faut trouver des mesures d'appoint, parce que si on fixait le salaire minimum à 8,50 $ de l'heure (comme le demandaient les groupes de femmes québécoises en 1995), plusieurs emplois disparaîtraient». Même son de cloche du côté du député d'Iberville, qui opte plutôt pour favoriser l'éducation des femmes afin qu'elles évitent la précarité d'emploi. «Une augmentation de 10 sous l'heure, c'est symbolique, mais le gouvernement ne crée pas la richesse, il veut la partager», commente M. Bergeron.

La création d'emplois

Justement, l'emploi est un sujet qui alimente les discussions. «Si on regarde les statistiques pour le Haut-Richelieu, il y a de moins en moins de prestataires de la sécurité du revenu et de l'assurance-chômage, mais de plus en plus de familles sont sous le seuil de la pauvreté», lance Josée Ouimet, du CLSC-CHSLD Champagnat de la Vallée des Forts, s'appuyant sur une étude réalisée en 1996, qui trace le portrait de la pauvreté dans la région. On y remarque que la proportion de la population vivant sous le seuil de la pauvreté a augmenté de 3,6% entre 1991 et 1996. Trop de postes sont précaires ou à temps partiel, se plaignent les femmes. M. Paquin explique ces chiffres par le fait qu'on remarque de plus en plus que la population se divise en deux classes sociales, les riches et les démunis, au détriment de la classe moyenne. Il soutient également que la croissance de la population est plus forte que celle du nombre d'emplois créés, même s'il y en a eu 1005 dans la région l'an dernier.

«Il faut que les entreprises comprennent que la rentabilité sociale leur amènera la rentabilité économique», insiste de son côté Isabelle Gélinas, de la Corporation de développement communautaire, qui demande au gouvernement de faire un effort de conscientisation auprès des directeurs de commerces de la région. Une idée qui plaît à M. Bergeron, bien qu'il soit convaincu que tous les problèmes ne se régleront pas du jour au lendemain: «La concertation, j'y crois beaucoup et des rencontres comme aujourd'hui permettent à des interlocuteurs d'échanger sur le modèle de société qu'on veut», affirme-t-il.

Sur la même lancée, il a invité les femmes et les députés Paquin et Bachand à venir s'asseoir à sa table d'ici la fin du mois, afin de dresser un bilan d'actions communes et de fixer des objectifs réalistes qui auront des répercussions concrètes au sein de la population. Une offre que les femmes ne vont certainement pas refuser, puisqu'elles reprochaient au gouvernement de ne pas être à la hauteur de son rôle.

Reste à voir si ce dernier saura concilier ses ressources avec les demandes des femmes et la réalité des entreprises, puisque comme l'affirme Roger Paquin, le politique, c'est «l'art du possible».

UNE NOUVELLE VILLE

Dolbec l'emporte devant Rioux au second tour

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

À peu près tout ce qui grouille et grenouille dans le milieu politique municipal s'était donné rendez-vous à l'hôtel de ville, dans le Vieux-Saint-Jean, pour assister, lundi soir, à l'élection du maire du conseil provisoire de «Saint-Jean-Iberville».

Plus de 200 citoyens, dont une majorité appuyant la candidature de Gilles Dolbec, s'étaient massés dans la salle du conseil alors qu'allait sonner l'heure de vérité entre les camps des maires Gilles Dolbec et Jean Rioux, les deux seuls aspirants en lice parmi les cinq maires, les seuls qui étaient éligibles à la fonction de maire du conseil provisoire.

Les alliances en faveur de Dolbec et de Rioux étaient connues ou fortement pressenties.

Jean Rioux bénéficiait de l'appui du maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Myroslaw Smereka, et de ses cinq conseillers de tendance smerekiste. Il pouvait aussi compter sur l'appui de son collègue ibervillois, le notaire Hugues Larivière. Cela lui faisait 8 votes sur 16. Il lui en fallait 9 pour gagner.

En cas d'égalité des votes, le décret de fusion prévoyait que le maire serait choisi parmi les cinq maires. À ce jeu-là, les carottes étaient cuites pour Jean Rioux.

Le maire de Saint-Luc, Gilles Dolbec, était en effet appuyé par ses deux collègues de la périphérie, la mairesse de L'Acadie, Christiane Marcoux, et le maire de Saint-Athanase, Maurice Bergeron.

Au départ, avec le vote de ses trois coéquipiers luçois et ceux des deux autres maires de la périphérie, Gilles Dolbec n'encaissait qu'un total de 6 votes. Il lui fallait absolument obtenir l'appui des deux conseillers non-smerekistes de Saint-Jean, Philippe Lasnier et Michelle Power, pour faire égalité et l'emporter au second tour.

Évincé du conseil provisoire de la nouvelle ville par le clan smerekiste, l'ex-conseiller



Le maire Gilles Dolbec en compagnie du maire suppléant, Maurice Bergeron.

de NDA, Yvan Berthelot, était un partisan inconditionnel de Gilles Dolbec et un allié de Power et Lasnier. Il avait un peu vendu la mèche la semaine dernière en déclarant avoir extrêmement confiance au vote des gens avec qui il avait oeuvré, les Michelle Power et Philippe Lasnier.

Lundi soir, même si le scrutin était secret, le scénario des alliances connues et pressenties s'est réalisé avec une grande précision mathématique. Ce fut 8-8 puis 3-2 pour Dolbec. Aucune manoeuvre et aucune parole de dernière heure n'avait eu d'effet sur le vote anticipé.

Le jeu des alliances s'est répété avec la même fidélité pour l'élection du maire suppléant. Le candidat du clan Dolbec élargi, le maire Maurice Bergeron de Saint-Athanase, a défait celle du clan Rioux, la conseillère de Saint-Eugène et ex-présidente de la Commission scolaire de Saint-Jean, June Galipeau. Idem: 8-8, 3-2.

Chez les 16 membres du conseil provisoire, il n'était plus question d'écouter les discours des uns et des autres pour se laisser convaincre lundi soir. Ils n'étaient pas venus pour apprendre, ils étaient venus pour voter!

Une fois la question de l'élection du maire et du maire-suppléant réglée, il restait notamment au conseil provisoire la responsabilité de désigner le directeur général, le trésorier et le trésorier adjoint.

Le choix du directeur général s'est fait entre André De Marbre de Saint-Luc et Yvan Fortin d'Iberville. Cette fois, Yves Denis a rompu l'alliance et s'est prononcé pour M. De Marbre.

L'alliance s'est recréée pour le choix du trésorier, entre Claude Bertrand de Saint-Luc et Michel Dussault de Saint-Jean-sur-Richelieu. Bis et rebis: 8-8 puis 3-2.

SMEREKA

La séance du conseil provisoire s'était ouverte par un mot du maire Myroslaw Smereka, qui, ayant décidé de ne pas se présenter, tirait ce soir-là sa révérence en étant assuré de ne pas subir de revers direct. Ses protégés, Jean Rioux et June Galipeau, ont encaissé la défaite à l'autel d'une lutte orientée dans un débat entre les villes de centralité et la périphérie.

M. Smereka, qui a déjà fait entrevoir son intérêt pour l'élection générale du 3 novembre 2002, a fait un discours sans tache, courtisant déjà l'électorat:

«Citoyennes et citoyens de L'Acadie, d'Iberville, de Saint-Athanase et de Saint-Luc. À vous, je dis que les 21 mois qui suivent vous permettront d'avoir un bilan positif en regard de moi. C'est au cours de cette période que vous me jugerez et je suis confiant que vous verrez un homme dont vous serez content,» a-t-il dit.

Philosophe, Jean Rioux s'est rallié. «La démocratie a parlé», a déclaré l'ex-maire d'Iberville, offrant son appui et notant qu'il y a trop à faire pour que la nouvelle ville puisse se permettre une opposition. Il a souhaité que le partage des équipements supralocaux soit une priorité du conseil municipal.

June Galipeau s'est vidé le coeur. Elle a dénoncé l'intrusion des politiciens fédéraux et provinciaux dans cette campagne municipale. Elle en a profité pour rappeler l'importance de l'enjeu des dettes partageables, rappelant à la périphérie que les Johannais et les Ibervillois ont payé leurs équipements collectifs et n'ont pas à les offrir sans compensation à leurs nouveaux partenaires.



Jean Rioux cachait mal sa déception.

Le maire suppléant, Maurice Bergeron, a rappelé l'importance d'assainir les finances.

Quant au maire Dolbec, il a invité ses collègues du conseil provisoire à laisser derrière eux les vieilles rivalités pour se consacrer à l'objectif commun de servir ensemble les quelque 81 000 concitoyens de la nouvelle ville.

«Le but ultime est de faire du Haut-Richelieu une région prospère et dynamique, avec sa nouvelle ville qui sera la 7e en importance au Québec. En ce jour que je qualifie d'historique, je reçois de vous tous le mandat de transformer ce rêve en réalité, le mandat de bâtir une collectivité qui sera beaucoup plus que la simple addition des forces des cinq entités mais le fruit d'une synergie nouvelle et créatrice.»

Chacun des conseillers y est aussi allé d'un petit mot de circonstance, même la conseillère Colette Magnan qui n'a pas caché son admiration pour son conjoint et nouveau maire de la grande ville.

PREMIER ACCROCHAGE

La période de questions réservée au public a donné lieu à un premier accrochage entre le maire Dolbec et le conseiller Yves Denis.

Après avoir entendu un long «discours» de son ex-collègue Yvan Berthelot, qui s'était amené au micro, M. Denis s'est demandé où était donc la question de M. Berthelot. «Je n'ai pas besoin d'avoir à me faire dicter ma conduite», lui a répliqué le nouveau maire, marquant son désir de diriger seul la période de questions.

Ah! Oui, le citoyen Gaston Dupuis a été le premier à se présenter au micro de la nouvelle ville. Business as usual! ■

Le nouveau conseil municipal



Gilles Dolbec, maire, Saint-Luc



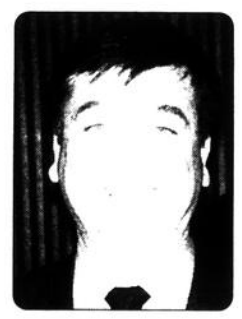
Maurice Bergeron, maire suppléant, Saint-Athanase



Christiane Marcoux, L'Acadie



Myroslaw Smereka, Saint-Jean-sur-Richelieu



Jean Rioux, Iberville



Philippe Lasnier, Saint-Jean-sur-Richelieu



Michelle Power, Saint-Jean-sur-Richelieu



Yves Denis, Saint-Jean-sur-Richelieu



Germain Granger, Saint-Jean-sur-Richelieu



June Galipeau, Saint-Jean-sur-Richelieu



Bernard Langlois, Saint-Jean-sur-Richelieu



Germain Poissant, Saint-Jean-sur-Richelieu



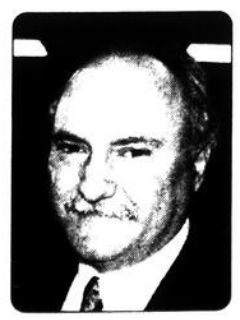
Colette Magnan, Saint-Luc



Alain Paradis, Saint-Luc



Yvon Choquette, Saint-Luc



Hugues Larivière, Iberville

UNE NOUVELLE VILLE

Dolbec entend bouger rapidement

Un organigramme dans deux semaines

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Rencontré au lendemain de son élection, le maire de la nouvelle ville de «Saint-Jean-Iberville», Gilles Dolbec, ne cache pas qu'il a l'intention d'imprimer rapidement son style de leadership.

Tout en faisant une distinction entre rapidité et précipitation, le maire Dolbec précise que d'importants gestes administratifs seront posés à l'intérieur des quinze prochains jours.

Ainsi, il s'attaque dès cette semaine au redéploiement de la haute fonction publique. Il prévoit faire connaître dans deux semaines la partie supérieure du nouvel organigramme qui sera mis en place.

CONFIANCE, LOYAUTÉ ET DÉVOUEMENT

La confiance, la loyauté et le dévouement sont les trois mots d'ordre qui caractériseront son administration, explique-t-il. Comme c'est le cas dans l'entreprise privée, il entend travailler avec des cadres qui lui assureront une loyauté indéfectible et une confiance inébranlable dans l'organisation.

«Je ne veux pas passer mon temps à réparer des pots cassés», dit-il, laissant entrevoir que des ententes de séparation pourraient être conclues avec des hauts fonctionnaires qui ne voudront pas rentrer dans le rang.

M. Dolbec ne nie pas que les relations ne sont pas les meilleures entre l'ancien directeur général de Saint-Luc et nouveau d.g. de la nouvelle ville, André De Marbre, et les anciens directeurs généraux de Saint-Jean et d'Iberville, Roger Theriault et Yvan Fortin.

Dès cette semaine, il rencontrera individuellement les anciens directeurs généraux et tous les directeurs des services municipaux des anciennes municipalités: «J'ai l'intention de mettre les points sur les i avec tout le monde.»

Il installera cette semaine ses bureaux dans l'hôtel de ville du Vieux-Saint-Jean. Mardi après-midi, il devait faire le tour des lieux du 188 Jacques-Cartier Nord avec son directeur général, André De Marbre.

M. Dolbec prévoit une grande réunion avec les quelque 500 employés municipaux issus des cinq municipalités. Cette réunion, au cours de laquelle il expliquera sa vision de l'administration municipale, devrait se tenir le lundi 19 février, en avant-midi ou en après-midi, dans un lieu qui reste à déterminer. Ce sera probablement au campus du Fort-Saint-Jean.

SDE ET VITRINE TECHNOLOGIQUE

Les dossiers de la future Vitrine Technologique et de la Société de développement économique (SDE) de Saint-Jean-sur-Richelieu ne traîneront pas longtemps sur sa table de travail.



Photo Jacques Paul

Le maire Gilles Dolbec.

«La SDE est un outil à repenser», dit-il en expliquant qu'il a toujours considéré qu'il fallait éviter de multiplier les services. Il considère que le Conseil économique (CLD) doit être le maître-d'oeuvre en développement économique.

Il signale ne pas ignorer que le directeur général de la SDE, Robert Tremblay, a consacré beaucoup d'énergies, au cours des derniers quinze jours, aux affaires électorales avec l'équipe Smereka-Rioux: «Il va falloir que je discute beaucoup avec M. Tremblay. On va avoir un choix à faire.»

Quant à la Vitrine Technologique, il demandera à ses hauts fonctionnaires d'évaluer le projet et de lui faire rapidement rapport sur la pertinence du projet. La décision suivra dans les jours à venir.

L'un des promoteurs de la Vitrine Technologique, Raymond Henry, l'a d'ailleurs abordé lundi soir, après la première séance du conseil provisoire, pour savoir ce que l'avenir lui réservait, confirme M. Dolbec.

VISION RÉGIONALE

Le maire conçoit son rôle non seulement comme celui de premier magistrat de la nouvelle ville mais aussi comme celui d'un leader au service de toute la population du Haut-Richelieu.

L'une de ses priorités, explique-t-il, consistera à créer une fierté d'appartenance afin que toute la population des cinq municipalités regroupées se sente chez eux à «Saint-Jean-Iberville».

L'un des moyens pour atteindre cet objectif lui apparaît comme la relance du Vieux-Saint-Jean et du Vieux-Iberville, qui forment le coeur de la nouvelle agglomération urbaine. Il entend travailler là-dessus avec les gens du milieu, notamment ceux qui oeuvraient dans Rues Principales.

M. Dolbec se donne aussi pour objectif de créer un nouveau dynamisme pour le développement économique en créant un climat de collaboration avec le milieu des affaires et un climat de confiance auprès des investisseurs.

PATIENCE!

Même s'il entend travailler vite, le nouveau maire demande aux citoyens de lui accorder une certaine dose de patience.

«Ce n'est pas parce que j'arrive que les rues seront mieux déneigées demain matin», lance-t-il à la blague. ■

Ce sera froid avec Rioux...

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

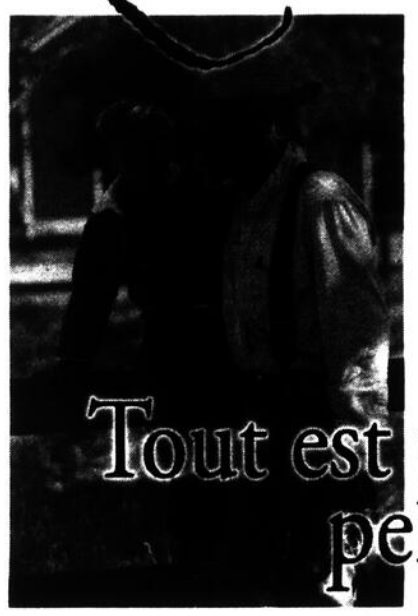
La course à la mairie du conseil provisoire de Saint-Jean-Iberville aura refroidi pour longtemps les relations entre les deux principaux protagonistes, Gilles Dolbec et Jean Rioux.

«Je n'aurai jamais plus de lien de confiance avec Jean Rioux. Ce qu'il m'a fait, il peut le faire à n'importe qui», nous a déclaré M. Dolbec hier matin, encore irrité d'avoir vu le maire d'Iberville lui faire faux bond après l'avoir assuré de son appui.

«Je ne suis plus capable de lui faire confiance. Parole donnée et non tenue égale non confiance», a-t-il insisté.

Ce seront désormais des rapports de civilité qu'entretiendront ces deux politiciens. ■

La mort surgit...



Tout est prévu, pensez-vous?

Les tracas d'un décès: parce qu'il faut en parler!

Vous êtes actif, vous voyagez, pensez-vous avoir tout prévu en cas de décès? La mort est-elle un sujet tabou dans vos discussions? Saviez-vous qu'il y a des frais à débourser immédiatement lors d'un décès et qu'il faut plusieurs mois avant d'obtenir le remboursement de la compagnie d'assurances ou la prestation des rentes? Il faut savoir faire face à la mort parce qu'advenant un décès, il vaut mieux agir que réagir. La mort peut surprendre n'importe qui, même ceux qui croient avoir tout prévu...
Parlez-en avec vos proches!

Se préparer à cette éventualité devrait faire partie de la vie comme toute autre planification telles que l'assurance-vie, les REÉR et les placements. Il est aussi possible de faire les préarrangements pour quelqu'un d'autre, dans le cas d'incapacité d'une personne par exemple. **Le service de préarrangements prépayés de LeSieur et Frère libère ceux qui ont à vivre un deuil d'une foule de démarches administratives ardues.** Parlez-en et faites le nécessaire dans le calme et de manière éclairée pendant que vous êtes actif. Vous serez libéré de tout tracas!

C'est simple, efficace et sécuritaire.
Le service de préarrangements LeSieur et Frère comporte de nombreux avantages, dont:

- Respect des volontés du défunt (le testament est ouvert après les funérailles)
- Enlève le fardeau des responsabilités inhérentes aux funérailles
- Évite d'avoir à débourser des sommes d'argent ou d'attendre les remboursements
- Très sécuritaire, puisque couvert par la loi (les sommes sont déposées en fiducie)
- Peut être remboursé en tout temps
- Payable comptant ou sur une période de 2 ans sans intérêt
- Assure la tranquillité d'esprit

Appelez LeSieur et Frère sans hésiter afin d'obtenir plus d'information sur les avantages et garanties des préarrangements.
Discrétion et confidentialité assurées.
Notez que nous offrons aussi un service à domicile.
Bureau: (450) 359-0990

Soyez prévoyant! Choisissez le service de préarrangements prépayés de LeSieur et Frère.

UNE NOUVELLE VILLE

Granger mécontent d'être évincé de l'OMH

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le conseiller Germain Granger, qui siégeait à l'Office municipal d'habitation (OMH) de Saint-Jean-sur-Richelieu, ne cache pas son mécontentement d'avoir été évincé de l'OMH de la nouvelle ville.

Les trois administrateurs désignés au nouvel OMH sont les conseillères Michelle Power (Saint-Jean) et Colette Magnan (Saint-Luc) ainsi que Michel Gauthier, ancien conseiller d'Iberville. Ils faisaient partie de la «slate» proposée par l'équipe Dolbec et qui a été élue lundi grâce au vote prépondérant du maire Gilles Dolbec.

L'équipe Rioux avait pour sa part proposé Colette Magnan. Germain Granger (Saint-Jean) et Diane Labrecque (Iberville), qui siégeaient tous trois sur les anciens OMH.

«J'ai trouvé que la nouvelle administration est très affamée de contrôle et de pouvoir. Est-ce que Mme Power a vendu son vote à Gilles Dolbec pour avoir un poste à l'OMH», se demande M. Granger.

IL CRITIQUE POWER ET LASNIER

S'il dit «bravo» aux gagnants, le conseiller Granger n'est pas tendre avec ses anciens collègues johannais Michelle Power et Philippe Lasnier.

«Après une longue période de maladie et d'absence, Mme Power a vendu le pouvoir de la Ville de Saint-Jean pour avoir un poste à l'OMH. Philippe Lasnier, un péquiste pur et dur, a aussi vendu le pouvoir de Saint-Jean à un libéral. C'est à n'y rien comprendre.»

Il estime enfin que le député Roger Paquin a soutenu M. Dolbec pour ne pas l'avoir dans ses jambes aux prochaines élections. ■



En votant, le conseiller Germain Granger y est allé d'une pose caractéristique.

Yves Denis lance un appel à tous pour faire changer le nom de la ville

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le conseiller Yves Denis lance un appel à ses collègues, aux gens d'affaires et à toute la population pour que soit rapidement modifié le nom de «Saint-Jean-Iberville», imposé par le décret du gouvernement du Québec.

Il invite les citoyens à ne pas se gêner pour téléphoner à leurs conseillers municipaux, à l'hôtel de ville et même aux bureaux des députés pour faire changer le nom décrété de la nouvelle ville.

Prenant la parole à la fin de la première séance publique du conseil provisoire, M. Denis n'y est pas allé par quatre chemins pour commenter l'appellation retenue sur le décret de fusion: «Parlant de fierté, s'il y a une chose qui est sûre, c'est que cette réalité de la fusion aura fait, sur un sujet particulier, une presque unanimité parmi la population, des deux côtés de la rivière. Notre nouveau nom est d'une laideur innommable. Si, autrefois, le slogan de Montréal était *la fierté a une ville*, eh bien, nous pourrions presque annoncer que *la honte a un nom*.»

M. Denis ajoute avoir de la difficulté à croire que nous devrons vivre longtemps avec le nom décrété «qui sera perçu comme le Saint-Jean d'Iberville de jadis».

Il souligne qu'il suffit de relire la résolution qui avait été présentée par le conseiller Jules Roy le 1er mai 1978 pour comprendre le bien-fondé de l'appellation Saint-Jean-sur-Richelieu, déclare-t-il en exprimant ainsi son choix en faveur de cette appellation.

Du côté des arguments de nature économique, il note qu'en choisissant Saint-Jean-sur-Richelieu, près de 50% de la population et la très grande majorité des commerçants, des professionnels et des industries n'auraient pas à dépenser pour changer de papeterie et tout ce qui s'ensuit.

Il souligne aussi que l'appellation Saint-Jean-sur-Richelieu est connue et reconnue sur la scène nationale et même internationalement, ne serait-ce que par le rayonnement du Festival de montgolfières.

M. Denis pense qu'il faut trancher rapidement la question du nom et passer à d'autres enjeux plus importants. ■

POUR ÉVITER TOUTE CONFUSION

Postes Canada demande de ne pas effectuer de changement d'adresse

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le décret de regroupement des cinq municipalités de l'agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu a pris de court Postes Canada qui aura besoin d'une période de transition pour s'ajuster à la nouvelle réalité municipale de «Saint-Jean-Iberville», un nom imposé par Québec.

Postes Canada demande à la population de ne pas effectuer de changement d'adresse et de bien vouloir continuer à utiliser les noms des anciennes municipalités sur tous les envois postaux.

Ainsi, il faudra éviter d'écrire «Saint-Jean-Iberville» sur la correspondance et continuer, jusqu'à nouvel ordre, d'utiliser les noms de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Saint-Luc, d'Iberville, de Saint-Athanase et de L'Acadie.

La porte-parole de Postes Canada, Line Brien, nous signale qu'il faudra maintenir les anciennes appellations tant que les bases de données de Postes Canada n'auront pas été modifiées pour refléter la nouvelle configuration de la ville. «Il y en va de la livraison efficace de votre courrier», prévient-elle.

Postes Canada précise qu'elle examinera avec les autorités municipales de la nouvelle ville fusionnée les répercussions de la fusion sur le service postal afin d'éviter toute confusion possible entre les cinq anciennes municipalités.

«D'ici à ce que cette analyse soit terminée, précise-t-on, il est essentiel que tous les résidents des municipalités touchées par la fusion n'effectuent aucune modification à leur adresse postale tant que Postes Canada ne les aura pas avisés par écrit de le faire.» ■



À gagner

Plus de 900$ en forfaits cadeaux

Le LE CANADA FRANÇAIS et votre pharmacien JEAN COUTU présenteront aux 56 640 lecteurs du Canada Français, les nouveaux-nés de l'an 2000 à l'intérieur d'une section spéciale publiée le mercredi 7 février prochain.

AVIS

Suite au grand succès de cette promotion, vous devons reporter la publication au 14 février.

Soyez des nôtres !

millénairemillénairemillénairemillénairemillénairemillénairemillénaire

Concours les Bébés du MILLÉNAIRE

UNE NOUVELLE VILLE

«Un moment heureux»

-Paquin

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Malgré une grippe qui le clouait au lit depuis deux jours, le député Roger Paquin n'allait pas se faire grabataire en ce soir de première séance publique du conseil municipal de la nouvelle ville issue de la fusion de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc, Iberville, Saint-Athanase et L'Acadie.


(Photo: Jacques Paul)

Le député Roger Paquin a assisté en compagnie de sa conjointe, Christine Racicot, à la première séance publique de la nouvelle ville.

«Nous vivons un moment heureux, un moment charnière de notre histoire, le début d'une nouvelle étape», nous a déclaré celui qui pouvait d'autant plus se réjouir que ses sympathies pour le maire élu, Gilles Dolbec, n'étaient plus qu'un secret de polichinelle.

Il estime que le conseil provisoire a devant lui tout un défi, celui de réaliser, en 21 mois, jusqu'en novembre 2002, le fusionnement. Sans compter, note-t-il, que le conseil provisoire devra aussi préparer le premier budget consolidé pour janvier 2002.

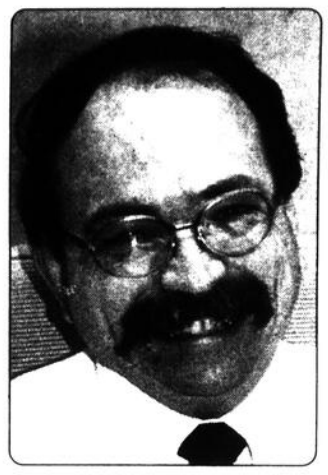
«J'ai confiance à la bonne volonté et à la sagesse de nos élus municipaux pour positionner rapidement notre nouvelle ville et assurer ainsi la croissance économique nécessaire à l'épanouissement de notre communauté», ajoute le député. ■



André De Marbre



Claude Bertrand



Michel Dussault

Un duo de fonctionnaires de Saint-Luc

Le maire Gilles Dolbec ne sera pas en pays étranger avec ses hauts fonctionnaires. Lundi soir, le conseil provisoire de «Saint-Jean-Iberville» a choisi le directeur général de Saint-Luc, André De Marbre, et son trésorier, Claude Bertrand. Le trésorier adjoint sera Michel Dussault, ex-trésorier de Saint-Jean.

M. De Marbre a été préféré par un vote de 9-6 au dg d'Iberville, Yvan Fortin, tandis que le maire Dolbec a dû trancher avec son vote prépondérant pour faire passer Claude Bertrand à la trésorerie devant Michel Dussault. ■

EN BREF...

On a joué dur!

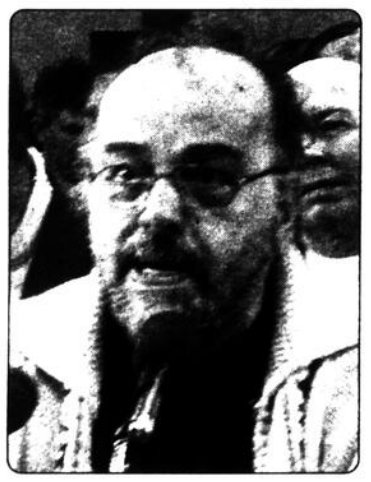
MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Aucun doute que la course à la mairie de la nouvelle ville laissera beaucoup de plaies à panser. On a joué dur dans les coulisses et les pressions ont été énormes sur certains. Lundi soir, plusieurs politiciens nous ont discrètement signalé avoir vu circuler des enveloppes brunes et avoir été témoins de gestes à ne pas raconter en public.

Il fallait voir les flèches se décocher des yeux de quelques-uns ou avoir été témoin de la mauvaise humeur de June Galipeau à l'endroit de l'ingénieur Réal Boucher, ou encore de la mauvaise humeur de Jean Rioux à l'égard de Luc Lemire, l'attaché politique de Roger Paquin, à qui il a refusé de serrer la main. Jean Rioux et Roger Paquin, à ne plus inviter au même party.

Gaston était là!

S'il avait manqué la dernière séance du conseil de l'ancienne ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, le citoyen Gaston Dupuis n'a pas manqué la première de la nouvelle ville. Il a même été le premier au micro lors de la période de questions, aussi connue comme la «période de Gaston».



Gaston Dupuis

Il en a profité pour asticoter le nouveau maire Dolbec à qui il a demandé combien de fois il aura à se rendre à la Commission d'accès à l'information pour obtenir des documents. Il lui dit savoir «qu'à Saint-Luc, le maire avait la réputation d'être très radin sur les informations municipales».

«Laissez-nous commencer», lui a répondu le maire Dolbec. ■

DIVORCE & SÉPARATION



Me Michel Bédard
AVOCAT ET MÉDIATEUR

MÉDIATION FAMILIALE GRATUITE
(payée par le Ministère de la Justice du Québec)

. PENSION ALIMENTAIRE
. PARTAGE DES BIENS
. GARDE D'ENFANT
. RÉVISION D'ENTENTE

CENTRE DE MÉDIATION VALLÉE DU RICHELIEU
347-8220
188, rue Longueuil, Saint-Jean

250528-1c31-1

CLUBSKI

Soyez prêt pour les plus beaux mois de l'hiver

De 30 à 70 %
de réduction sur vêtements 2 pièces, manteaux homme, femme, junior





Réduction sur billets de ski Bromont, Sutton, Orford, Owl's Head



Nous payons les taxes sur tous les accessoires: lunettes de ski, gants, tuques, sous-vêtements, etc.

063272-1c36-ypa

897, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu 359-9277

Avant de fermer les livres, Saint-Jean a distribué les contrats aux professionnels

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

L'un des derniers gestes posés par l'administration du maire Myroslaw Smereka, lors de l'ultime séance du conseil municipal de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, le mardi 23 janvier, aura été de distribuer des contrats de services professionnels à des firmes d'ingénieurs et d'architectes.

Douze mandats ont ainsi été accordés à des consultants pour la réalisation d'études et/ou pour la confection de plans et devis de certains ouvrages prévus au programme triennal d'immobilisation (PTI) pour l'année 2001.

LES FIRMES RETENUES

Les heureuses «élues» parmi les firmes de professionnels et les projets pour lesquels leurs services ont été retenus sont les suivants:

BMST Richelieu Experts-Conseils Inc.:

-Collecteur pluvial de la rue Latour (projet de 2 991 330 $);

-Prolongement de la rue Saint-Louis (projet de 1 438 200 $);

-Égout sanitaire des rues Saint-Laurent et de La Rochelle (projet de 924 500 $);

RBI Experts-conseils Inc.:

-Infrastructures des rues Claude et Turcotte (projet de 1 010 500 $);

-Projet pilote d'égouts dans le quartier Saint-Edmond (projet de 200 000 $);

-Ponceau de la branche no 3 de la rivière Bernier (projet de 60 000 $);

-Réhabilitation d'une conduite d'aqueduc sur la rue Latour (projet de 159 500 $);

-Infrastructures de la rue Christian (projet de 110 300 $);

Jacques Brunelle et Associés:

-Réfection de la rue Carillon (projet de 717 400 $);

-Infrastructures sur la rue Lanctôt (projet de 125 600 $);



Les services de la firme locale d'architectes «Giroux et Vadnais» ont été retenus pour le projet de réfection du toit du hangar H-4 à l'aéroport.

Marc Fauteux et Associés:

-Aménagement de la rue du Quai (projet de 250 000 $);

Giroux et Vadnais:

-Réfection du toit du hangar H-4 à l'aéroport (projet de 350 000 $).

HONORAIRES

Les honoraires des firmes de professionnels sont établis selon les barèmes standards, en pourcentage du coût total des travaux.

La résolution précise que le trésorier sera autorisé à effectuer le paiement des honoraires lorsque les règlements d'emprunt relatifs à chacun des projets auront été adoptés par le conseil municipal.

À l'exception de la réfection du toit du hangar H-4 et du projet pilote relatifs aux égouts du quartier Saint-Edmond, les projets ci-haut mentionnés devront, avant d'aller de l'avant, avoir été préalablement acceptés dans le cadre des programmes gouvernementaux de subvention «Infrastructures Canada-Québec» et «Infrastructures Québec». ■

Le syndicat des cols bleus réplique au conseiller Denis

Coût du temps supplémentaire

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le syndicat des cols bleus de l'ancienne ville de Saint-Jean-sur-Richelieu n'a pas digéré les propos du conseiller Yves Denis sur la qualité du déneigement durant la période des fêtes.

M. Denis a attribué le problème au manque de souplesse de la convention collective. Durant les fêtes, a-t-il déploré, la division des Travaux publics est fermée au même titre que l'hôtel de ville.

Le déneigement doit alors être fait en temps supplémentaire, ce qui devient très onéreux. Pour limiter ses coûts, la Ville doit alors se contenter d'un déneigement minimal, a fait valoir le conseiller. Par conséquent, en raison de cette contrainte, le déneigement a été «en deçà des performances des autres municipalités.»

CONTRAT DE THERIAULT

«Nous avons un sérieux problème de compréhension quand vous faites allusion au coût du temps supplémentaire», riposte le président du syndicat des cols bleus, Marco Raymond, dans une lettre ouverte au conseiller Denis.

Le syndicat rappelle au conseiller qu'il a proposé, en février 1998, l'adoption du contrat du directeur général de la Ville, Roger Theriault, pour une durée de trois ans, au salaire hebdomadaire de 2200 $ (114 400 $), plus les frais reliés à la fonction.

Un an plus tard, alors qu'il restait deux ans au contrat existant, le contrat de M. Theriault était prolongé de trois ans, jusqu'au 30 mars 2004, tout en étant bonifié par une clause d'indexation automatique au coût de la vie et de six semaines de vacances annuelles. Un contrat qui devra être honoré après la fusion.



Le président du syndicat des cols bleus, Marco Raymond.

Pour avoir six semaines de vacances, les cols bleus doivent avoir 30 ans de service, souligne le président du syndicat des cols bleus.

SALAIRES DES HAUTS FONCTIONNAIRES

«C'est encore vous qui avez proposé le contrat du chef de police avec tous les avantages que l'on connaît», ajoute-t-on à l'attention de M. Denis.

«Peut-être que si vous étiez moins généreux avec certains de vos hauts fonctionnaires, vous auriez les moyens de payer le temps supplémentaire pour enlever la neige dans la ville et ainsi donner aux citoyens les services auxquels ils ont droit», renchérit le président du syndicat. ■

Grande ouverture officielle
CLUB PISCINE Saint-Luc
le 10 février à 9 h
Venez profiter de notre promotion SPÉCIAL
Achetez tôt!
avec des primes et des rabais incroyables sur les spas, piscines hors-terre, piscines creusées et meubles de jardins.
offre en vigueur jusqu'au 4 mars 2001.
Saint-Luc
122, rue Moreau
Saint-Luc, Qc
(près du Rona)
CLUB PISCINE
LE PLUS GROS CENTRE DE PISCINE DE LA RÉGION !
Heures d'ouverture
lundi au mercredi 9 h à 18 h
jeudi et vendredi 9 h à 21 h
samedi 9 h à 17 h
dimanche 10 h à 17 h

COMPTOIR INFORMATIQUE
www.comptoirinfo.com
moi j'Click!!!
Dernière chance! Le programme expire le 31 mars 2001
Rabais de 500$* Brancher les familles sur Internet

BRANCHÉ C633
Modèle # 1100 | ÉconoSTAR
• Processeur Intel Celeron 633 MHz
• Mémoire vive de 64 Mo PC-133
• Disque Dur 20.4 Go 5400 RPM
• Carte mère AOPen MX3W
• Lecteur de disquette 1.44 Mo / 3.5"
• Carte vidéo 8 Mo intégrée
• Moniteur 15" 0.28mm
• Fax-modem 56k v.90 avec voix
• Lecteur CD-ROM LG 52X EIDE
• Carte de son 16 bits intégrée
• Haut-Parleurs 120 watts amplifiés
• Clavier bilingue 104 touches
• Souris 2 boutons + tapis
• Boîtier médium tour ATX
• Garantie de 1 an pour les pièces 2 ans sur la main-d'œuvre • Linux Inclus
INCLUS: CASQUE D'ÉCOUTE AVEC MICRO
449$* 16$/mois Financement de 36 mois
Prix régulier : 883$

FAMILIAL P800E
Modèle # 2200 | NetSTAR
• Processeur Intel Pentium III 800E MHz
• Mémoire vive de 128 Mo PC-133
• Disque Dur 30.7 Go 5400 RPM
• Carte mère Soyo 6BA+III
• Lecteur de disquette 1.44 Mo / 3.5"
• Carte Nvidia TNT 2 Pro 32 Mo TV-OUT
• Moniteur LG 775N 17" 0.27mm
• Fax-modem 56k v.90 avec voix
• Lecteur CD-ROM LG 52X EIDE
• Carte de son 16 bits intégrée
• Haut-Parleurs 120 watts amplifiés
• Clavier bilingue 104 touches
• Souris 2 boutons + tapis
• Boîtier médium tour ATX
• Garantie de 2 ans pour les pièces 5 ans sur la main-d'œuvre • Linux Inclus
INCLUS: CAMÉRA LG LPC-U35; IMPRIMANTE LEXMARK Z32; ACER 3300 U SCANNER
1289$* 44$/mois Financement de 36 mois
Prix régulier : 1724$

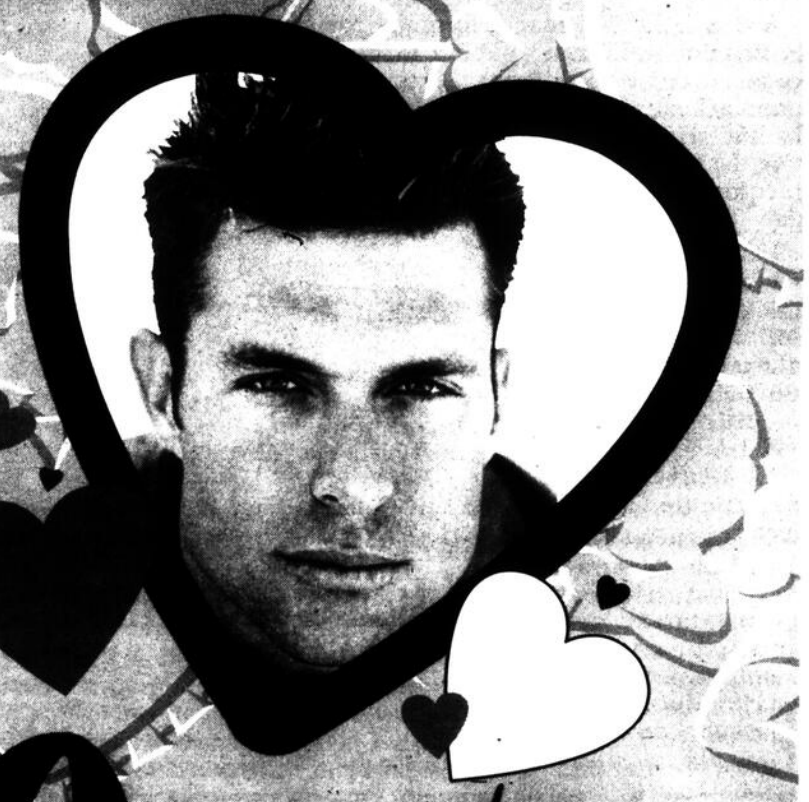
ÉDITION JEUX T1G
Modèle # 3200 | NetSTAR
INCLUS: CASQUE D'ÉCOUTE AVEC MICRO; LOGICIEL GAME VOICE
• Processeur AMD Thunderbird 1000 MHz
• Mémoire vive de 256 Mo PC-133
• Disque Dur 30.7 Go 7200 RPM
• Carte mère Soyo K7VTA
• Lecteur de disquette 1.44 Mo / 3.5"
• Carte Nvidia G-Force II MX 32 Mo
• Moniteur LG 775N 17" 0.27mm
• Fax-modem 56k v.90 avec voix
• Lecteur CD-ROM LG 52X EIDE
• Carte de son Sound Blaster Live Value
• Haut-Parleurs Altec-Lansing ACS 48
• Clavier bilingue 104 touches
• Souris 2 boutons + tapis
• Boîtier Haut de Gamme
• Garantie de 2 ans pour les pièces 5 ans sur la main-d'œuvre
• Linux Inclus
* Le rabais de 500$ du gouvernement est déjà soustrait de tous les prix figurant dans cette publicité
1 Mois d'Internet GRATUIT avec Sommet.net À L'ACHAT D'UN SYSTÈME COMPLET
1499$* 51$/mois Financement de 36 mois
Prix régulier : 1934$
Succursale de ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
1025, boul. du SÉMINAIRE Nord
Tél. : (450) 359-5889 Fax. : (450) 359-0966

Ouvert 5 soirs & 7 jours

Métamorphose

Ouvert jusqu'à 21h
Du lundi au vendredi

Heureuse Saint-Valentin à tous!





Bienvenue aux messieurs!

Quantum ™ MC

URGENT BESOIN DE PERSONNEL

SPÉCIAUX

Tous les lundis, mardis et mercredis

- Permanente - *tout compris* 46,95$*

- Mèches - 25,95$*

- Teinture - 15,95$*

* Léger supplément pour cheveux longs

943, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

348-9911

RUES RICHELIEU ET SAINT-JACQUES

Les pompiers interviennent pour déglacer des toitures

La facture envoyée aux propriétaires

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le service des Incendies de Saint-Jean a dû intervenir à deux reprises la semaine dernière pour déglacer des toitures représentant un danger pour les piétons sur la rue Richelieu et sur la rue Saint-Jacques.

À la suite d'une demande formulée par la direction des Travaux publics, le service des Incendies est intervenu avec le camion-échelle en fin d'avant-midi jeudi à l'édifice Henderson-Black, à l'intersection des rues Saint-Jacques et Richelieu.

Le lendemain, vendredi après-midi, les pompiers sont allés casser la glace qui pendait du toit de l'immeuble du 182-190 rue Richelieu, tout à côté de la Banque de Commerce.

La Ville enverra une facture aux propriétaires de chacun de ces immeubles, nous a-t-on confirmé à l'hôtel de ville.

Il est en effet de la responsabilité du propriétaire d'un édifice de procéder au déneigement et au déglaçage.

La Régie du bâtiment du Québec rappelle dans un communiqué «que la sécurité du public en ce domaine repose sur les mesures de prévention prises par les propriétaires pour respecter leurs obligations». ■



(Photo: Jacques Paul)

Vendredi après-midi, les pompiers ont procédé au déglaçage de l'immeuble du 182 à 190 rue Richelieu, dans le Vieux-Saint-Jean.



(Photo: Jacques Paul)

Hall d'entrée modernisé

Le hall d'entrée de l'hôtel de ville de Saint-Jean, au 188 Jacques-Cartier Nord, a récemment été modernisé dans sa partie où étaient aménagés des bureaux temporaires du Greffe. Le travail du designer Louis Quenneville est particulièrement bien réussi. En reprenant les différents matériaux des lieux (bois, métal et verre), le nouveau mur s'intègre à merveille à son environnement et le rehausse. Beau travail! ■

Yves Denis fait protéger sa présidence du Festival

Jusqu'en novembre 2002

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le conseiller Yves Denis a sûrement cru utile de ne pas faire confiance aux astres pour espérer continuer à assumer la présidence du Festival de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu sous la nouvelle ville, jusqu'aux premières élections de novembre 2002.

Lors de la dernière séance du conseil municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu, le 23 janvier, ses collègues de tendance smerekiste, Germain Poissant et Germain Granger, ont présenté une résolution le confirmant comme représentant municipal au sein de la corporation du Festival jusqu'à la fin de novembre 2002.

Une précédente résolution, adoptée en octobre, avait prolongé son mandat de délégué du conseil jusqu'en novembre 2001. Mais c'était avant de savoir que le regroupement des cinq municipalités de l'agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu serait décrété par le gouvernement du Québec.

PAS UN SYMBOLE DE FUSION



Yves Denis

Si la grande ville est née le 24 janvier 2001, la corporation du Festival de montgolfières n'aura rien, dans la composition de son conseil d'administration, d'un symbole de fusion avant l'automne 2002.

En effet, non seulement le conseiller Yves Denis voit sa désignation prolongée à la corporation du Festival mais sa collègue June Galipeau y est également confirmée pour la même période.

L'ancien conseil municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu a aussi reconduit trois fonctionnaires au sein de la corporation, soit la directrice des loisirs, Lucie Dallaire, le trésorier adjoint, Pierre Beauvais, et le greffier, Me Jacques Jutras. ■

Le samedi 10 février à l'Érablière Au Sous-Bois

500 «CÉLIBATAIRES EN FÊTE»

Cours de danse gratuit avec déjeuner, tous les dimanches à 10 h 30 au Restaurant Le Rétro, Granby ***Prix : 4,95$***

ÉRIC COUTURE

Publi-reportage

Le groupe social «Célibataires en fête» qui organise des activités pour les gens libres de cœur, gagne en popularité et c'est le moins qu'on puisse dire. Implanté sur la Rive-Sud depuis 11 mois, l'organisme compte déjà plus de 6 000 membres. «Célibataires en fête» s'adresse aux personnes dites sérieuses âgées d'au moins 18 ans. Il ne s'agit pas d'une agence de rencontres. Il a pour simple objectif de rassembler des gens seuls pour briser leur isolement, pour les divertir. Les membres sont de tous âges. À Saint-Jean-Iberville, les plus jeunes sont dans la vingtaine, mais le doyen des célibataires est âgé de 72 ans.

SOIRÉES DANSANTES
Le samedi 3 février 2001
Érablière Le Rossignol
30, Montée Sainte-Julie, Sainte-Julie
(Sortie 105 de l'aut. 20)

Le samedi 10 février 2001
Érablière Au Sous-Bois
164, chemin Sous-Bois
Mont-Saint-Grégoire
(Sortie 37, autoroute 10)

Prenez note que les soirées dansantes débutent à 18 h 30 et que les billets sont disponibles à la porte au prix de 10$ taxes incluses. La carte de membre est obligatoire (vendue à l'entrée au coût annuel de 3$ taxes incluses).

DÉJEUNER-RENCONTRE
Cours de danse gratuit avec déjeuner tous les dimanches dès 10 h 30 au Restaurant Le Rétro
452 rue Principale, Granby
(Sortie 68 de l'autoroute 10)
Prix : 4,95$
(Pourboires et taxes inclus)
Sans réservation

RENCONTRE AUX QUILLES
Tous les dimanches à 13 h 30 au Bowling Le Frontenac
452, rue Principale, Granby
Prix : 5,95$
(Taxes et souliers inclus)

Cours de danse gratuit avec déjeuner tous les samedis.

Pour connaître plus de détails sur les activités qui se tiennent dans la région ou pour devenir bénévole, appelez à la ligne info 24 h.

Saint-Jean-Iberville :	**(514) 517-0927**
Montréal :	**(514) 530-8600**
Longueuil :	**(514) 517-0926**
Saint-Hyacinthe :	**(450) 779-7104**
Granby :	**(450) 531-7311**
Beloeil et Sainte-Julie :	**(514) 517-0928**
Sorel :	**(819) 472-9272**
Joliette :	**(450) 757-2172**
Trois-Rivières :	**(819) 384-0462**
Repentigny :	**(514) 517-0926**

Site internet
www.celibatairesenfête.com

2657401-1c36-j

SECTEUR DES JARDINS DU HAUT-RICHELIEU À SAINT-LUC

Vent de protestation entourant la vente d'un terrain pour non-paiement des taxes

ISABELLE SIMARD

La vente d'un terrain vacant pour non-paiement des taxes municipales dans le secteur de la rue Pierre-Paul Demaray à Saint-Luc soulève un vent de protestation dans le voisinage.

«Ces lots sont situés directement à l'arrière de nos terrains. Depuis les 25 dernières années, ce sont des résidents du chemin Saint-André et de la rue Pierre-Paul Demaray qui s'occupent de l'entretien et de la préservation de ce terrain. Ils ont su préserver cet espace vert qui est précieux pour les familles du quartier, puisque nos enfants y jouent de façon quotidienne», affirme Marco Savard, un porte-parole des citoyens.

Les citoyens concernés se sentent lésés. Ils estiment que le conseiller de leur district, Claude Gagnon, et les membres du conseil municipal auraient dû les informer avant d'adopter la résolution autorisant la tenue de cette vente.

«Nous n'avons point de compliment à donner quant au manque de jugement du conseil municipal de la Ville de Saint-Luc. L'ex-conseiller Claude Gagnon est lui aussi voisin de ce terrain. Il aurait pu nous aviser avant la vente», enchaîne M. Savard.

ENCHÈRE PUBLIQUE

Le 8 décembre 2000, Saint-Luc procédait à une vente pour non-paiement des taxes municipales. Les deux lots vacants (voisins du golf des Légendes) évalués à 4000 $ ont été vendus à l'enchère publique à un citoyen d'Iberville au montant de 3600 $.

La facture impayée des taxes municipales s'élevait approximativement à 600 $. Les deux lots appartenaient à la compagnie *Les Jardins du Haut-Richelieu*. Cette compagnie, rappelons-le, a fait faillite en 1982 et n'a plus d'existence juridique depuis sa dissolution en 1984.

Par ailleurs, l'ex-Ville de Saint-Luc avait référé le dossier au Curateur public. «En vertu du Code civil du Québec, la municipalité peut se référer au Curateur public et lui envoyer les comptes de taxes impayés. Puisque le Curateur n'a pas réglé les taxes et que nous voulions clore ce dossier une bonne fois pour toute, les deux terrains ont été inscrits à notre vente pour non-paiement des taxes. Cette procédure n'a rien d'illégale», précise Lise Bigonesse, greffière de l'ex-ville de Saint-Luc.

Selon Mme Bigonesse, Saint-Luc n'était aucunement intéressée à acquérir ces lots situés dans une zone récréotouristique. Les citoyens du secteur jugent que la municipalité aurait pu acquérir ces terrains.

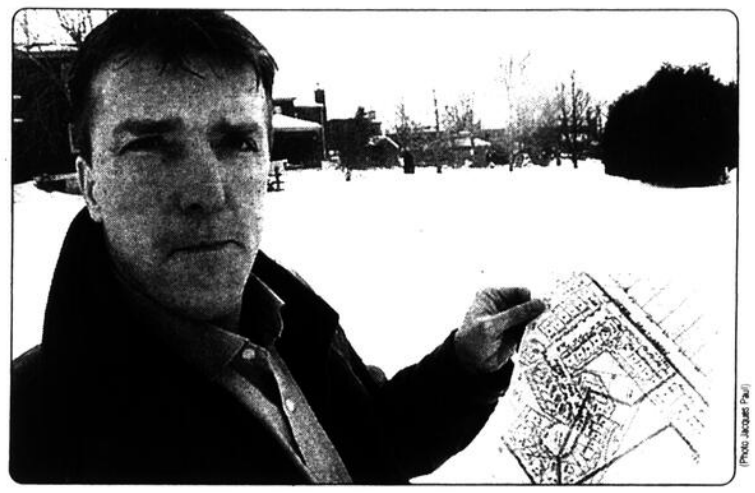
«La Ville aurait pu acheter ces lots à bon prix du Curateur public. De cette façon, nos élus auraient pu effectuer leur travail en protégeant la tranquillité, l'intimité et la qualité de vie des familles de ce quartier en conservant et en aménageant ce lieu comme parc pour nos enfants», reprend Marco Savard.

«Les citoyens ne peuvent pas prétendre qu'ils n'étaient pas au courant puisque deux citoyens de la rue Pierre-Paul Demaray étaient là, le 8 décembre dernier, pour participer à la vente aux enchères. Ils ont abandonné après une quinzaine de minutes et le terrain a été vendu à la partie adverse», soulève Mme Bigonesse

L'ex-greffière de la municipalité ajoute qu'elle ignore ce que l'acquéreur compte faire de ce terrain situé dans une zone récréotouristique. Les activités permises dans la zone sont très variées. La liste est exhaustive: tennis, karting, équitation, mini-golf, aquarium, zoo, etc.

Précisons que l'ancien propriétaire du terrain dispose d'un an pour régler ses taxes en plus du montant versé par l'adjudicataire pour l'achat de la propriété, plus 10% d'intérêt.

«Les citoyens devraient donc se tourner vers le Curateur public s'ils sont intéressés à acquérir le terrain. Peut-être pourrait-il y avoir une entente entre les deux parties», mentionne Lise Bigonesse.



Marco Savard, un porte-parole des citoyens, résident du chemin Saint-André.

CLAUDE GAGNON S'EXPLIQUE

L'ex-conseiller du district #2, Claude Gagnon, a admis au CANADA FRANÇAIS qu'il n'était pas au courant de la vente future de ce terrain.

«Je ne l'ai pas su. Je n'ai pas vu passer cela. Les citoyens ne sont pas venus me consulter non plus. Si j'avais su, j'aurais réglé les taxes impayées. Moi aussi je suis concerné par ce terrain, qui est situé près de ma résidence. Je ne comprends pas pourquoi les gens qui étaient au courant ont attendu la vente pour non-paiement des taxes pour réagir», a-t-il affirmé. ■



Avant de partir

Vendredi matin, à quelques heures de remettre les clés de l'hôtel de ville de «Saint-Jean-Iberville» à son successeur, le maire temporaire de la nouvelle ville et ex-maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Myroslaw Smereka, affichait un sourire serein, savourant ses derniers moments à la direction de la Ville. Il a été élu maire en novembre 1994 et, n'en doutons pas, il se prépare déjà pour novembre 2002 alors qu'il tentera de reconquérir son trône. ■





AVIS FINAL DE LIQUIDATION

Écho 2000 groupe sport, 5 vitesses, CD, etc.
1 rouge, 1 grise, PDSF 16 145$, liquidation 14 595$

Célica GT 2000, rouge, 5 vitesses, groupe sport, aileron, tout équipé, sportive, PDSF 25 380$, liquidation 23 495$

Avalon 2000, démonstrateur millenium, tout équipé, toit ouvrant, intérieur en cuir, etc. Pour connaisseur, PDSF 45 130$, liquidation 39 195$

RAV4 2000, groupe valeur, tout équipé, automatique, groupe électrique, climatiseur 1 millenium, 1 vert émeraude, PDSF 28 795$, liquidation 24995$

Tundra 2000, cabine accès 4 portes, 2 roues motrices, tout équipé, 2 tons vert et gris PDSF 37 390$, liquidation 32 117$

Tous ces véhicules sont en inventaire et comprennent les frais de transport et de préparation et sont des prix finals de liquidation

Sienna 2000 XLE
1 bourgogne, 34 995$, vert démonstrateur, 33 623$, tout équipé, intérieur en cuir

Chasseurs d'aubaines, ne ratez pas pareille occasion!

DÉRY TOYOTA

Déry Toyota sur la route avec vous depuis 30 ans !

Venez choisir la vôtre dès maintenant!

359-9000

VIVEZ L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ

L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ

1055, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

Une excellente saison pour la pêche sur glace!

Seule la neige abondante menace les pourvoyeurs

ISABELLE SIMARD

La pêche sur glace a connu un début hâtif cet hiver et les pourvoyeurs ont bon espoir d'opérer leur commerce jusqu'au mois de mars. À moins que Mère Nature décide de contrecarrer leurs plans, ils connaîtront une excellente saison. Seule la neige abondante pourrait écourter la saison.

«La pêche sur glace a commencé lentement entre Noël et le jour de l'An pour ensuite démarrer pour de bon à partir du 2 janvier. J'ai environ 95 cabanes sur le lac. Plus il y a de la neige, plus il y a de visiteurs», explique Fernand Courchesne, pourvoyeur à Venise-en-Québec.

Soit! Il est vrai que la neige attire les visiteurs sur le lac, mais elle pourrait bien devenir une menace pour les pourvoyeurs.

«Le poids de la neige fait casser la glace à certains endroits. On annonce encore beaucoup de neige pour les prochains jours. J'espère que je ne serai pas obligé de retirer mes cabanes», s'inquiète Guy Lachance, un pourvoyeur de Clarenceville.



Si certains pêcheurs reviennent bredouilles, on ne peut en dire autant de ce pêcheur, qui pose fièrement avec son brochet!

Fernand Courchesne abonde dans le même sens. «Lorsqu'il y a beaucoup de neige, les gens ont envie de pratiquer des loisirs d'hiver. Par contre, trop de neige peut nous causer des difficultés. Pour l'instant, ça va», dit-il.

«Jusqu'ici, tout allait bien. Nous connaissions une excellente saison, mais je crains qu'elle finisse trop vite à cause de la neige. C'est ma grande inquiétude», admet Guy Lachance.

Robert Campeau, de la pourvoirie Chez Bob à Venise-en-Québec, est plus optimiste. «Nous avons ouvert le 23 décembre et une soixantaine de cabanes sont installées sur le lac. Je pense que nous aurons droit à une très bonne année. J'ai bon espoir qu'on se rende jusqu'au mois de mars, mais ça dépend toujours de Mère Nature», admet-il.

OÙ EST LE POISSON?

Chez certains pourvoyeurs, les pêcheurs se demandent où est passé le poisson. La pêche ne serait plus aussi bonne depuis quelques semaines. «Je conseille aux gens d'arriver tôt le matin. La pêche est toujours meilleure le matin», estime Robert Campeau.

«Idéalement, les gens devraient arriver à 7 heures le matin», indique Fernand Courchesne, qui remarque lui aussi une baisse d'achalandage... sous la glace!

Guy Lachance ne partage pas du tout le même avis. «La pêche n'a jamais été aussi bonne», lance-t-il, en riant. «À mon avis, les poissons sont tous rendus chez nous», dit-il, en s'esclaffant de plus belle.

Rappelons que sur l'ensemble du territoire, les tarifs sont pratiquement les mêmes d'une pourvoirie à l'autre. Pour une journée de pêche incluant la cabane, une dizaine de trous, les brimbales, les appâts et l'entrée du véhicule, le tarif se situe aux alentours de 50 $. Chaque véhicule supplémentaire doit débourser un montant de 5 $. ■



Une pêche «miraculeuse» pour ces quatre fillettes?

RAPPORT DU BAPE

Le sud de la région ne sera pas sécurisé par les travaux d'Hydro

GILLES BÉRUBÉ

Advenant une tempête de pluie verglaçante semblable à celle de janvier 1998, les municipalités situées au sud du comté de Saint-Jean se retrouveraient dans la même situation. Les travaux proposés par Hydro-Québec ne sécuriseront par leur approvisionnement en électricité.

C'est ce qu'on peut lire dans le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur la ligne de 735 kilovolts (kV) entre Saint-Césaire et La Prairie et sur le poste de transformation Montérégie.

Il y a deux semaines, le ministre de l'Environnement, Paul Bégin, a rendu public le rapport de la commission du BAPE présidée par Mme Louise Boucher. En gros, la commission Boucher conclut que la construction du nouveau poste de transformation Montérégie, qui sera situé à Sainte-Cécile-de-Milton, est souhaitable. Ce poste permettra de boucler le territoire de la Montérégie. Notons qu'Hydro-Québec, quand elle parle de la Montérégie, désigne en gros le territoire des MRC du Haut-Richelieu, de la Haute-Yamaska, Brome-Missisquoi, Rouville et des Maskoutains. C'est à peu près celui du fameux «triangle noir».

Ce territoire est actuellement alimenté par le poste Saint-Césaire, lui-même approvisionné à partir de Boucherville. Durant le verglas, ce poste a bien résisté. Il aurait pu être remis en service en deux ou trois jours, mais il n'avait plus d'approvisionnement. De façon temporaire, le poste Saint-Césaire est branché sur la nouvelle ligne de 735 kV arrivant du poste des Cantons. Une fois le poste Montérégie construit, cette ligne temporaire sera démantelée. Cependant, le nouveau poste de transformation alimentera les secteurs de Saint-Hyacinthe, de Granby et d'Acton, lui-même relié à Drummondville.

En regardant les plans d'Hydro, on ne peut qu'observer que tout le secteur d'Iberville, Farnham, Bedford et Saint-Sébastien ne sera toujours alimenté que par Saint-Césaire. Une ligne 120 kV fait le tour de ce secteur, mais elle est reliée uniquement à Saint-Césaire. Il faut dire qu'elle approvisionne aussi une ligne d'exportation vers Hihgate, au Vermont. Il serait possible de s'alimenter du Vermont, comme cela a d'ailleurs été le cas pendant le Grand Verglas.

Le poste de la Montérégie, n'améliore en rien la situation du côté ouest de la rivière Richelieu. La commission Boucher a jugé que le tronçon de ligne 735 kV entre Saint-Césaire et La Prairie améliorerait l'alimentation du poste Hertel (La Prairie), mais qu'il n'est pas indispensable à la sécurisation de la Montérégie (triangle noir). Le poste Hertel approvisionne actuellement tout l'ouest du Richelieu, dont les villes de Saint-Jean et Saint-Luc. Une deuxième ligne approvisionne notre secteur à partir de Chambly, elle-même branchée sur le poste Hertel, mais aussi sur le poste Saint-Césaire. En fait, il n'y a que le court tronçon entre L'Acadie et Saint-Jean qui n'est pas véritablement bouclé. Notons qu'en les reconstruisant, à l'été 1998, ces lignes ont été renforcées.

À l'ouest du Richelieu, tout le sud du territoire n'est cependant pas sécurisé. Dans son rapport, la commission Boucher précise que les municipalités de Saint-Valentin, de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Lacolle se retrouveraient exactement dans la même situation s'il y avait une nouvelle tempête de verglas. Elle juge souhaitable que des scénarios soient envisagés pour corriger cette situation.

En jetant un coup d'oeil au plan du réseau d'Hydro-Québec, on peut penser que des municipalités comme Napierville, Hemmingford, Saint-Jean-Chrysostome et Huntingdon ne seraient guère dans une meilleure situation puisque ces localités sont alimentées par des lignes sans bouclage. Il faut dire que dans les petites agglomérations, le réseau de distribution peut contribuer à une alimentation d'urgence. ■

SELON DENIS PARADIS

Le programme d'infrastructures pour prolonger l'autoroute 35

Selon le député fédéral du comté de Brome-Missisquoi, Denis Paradis, le programme de Travaux d'infrastructures Canada-Québec pourrait être un moyen de financer le prolongement de l'autoroute 35.

Le projet de terminer l'autoroute 35 a alimenté les récentes campagnes électorales. Le bilan des accidents routiers de la route 133 s'alourdit d'une année à l'autre. Cette route, qui joue à la fois le rôle de boulevard urbain et d'autoroute, est déjà saturée, selon une étude réalisée par la firme d'ingénieurs BMST-Richelieu. La circulation de camions augmente constamment avec la croissance du commerce international entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre.

L'an dernier, en déposant son plan de développement du transport dans la région de Montréal, le ministre Guy Chevrette a inscrit le prolongement de l'autoroute 35 parmi ses priorités. Non seulement le dossier est-il préoccupant au niveau de la sécurité routière, mais il présente aussi un intérêt au point de vue du développement économique du Grand-Montréal. L'étude BMST laisse présager des retombées économiques considérables. M. Chevrette s'est dit prêt à mettre sa part de budget pourvu que le Fédéral en fasse autant.

Lors de la dernière campagne électorale, le député Claude Bachand en a fait un cheval de bataille. La semaine dernière, lors de son passage devant la Chambre de commerce, il a réitéré son intention d'activer ce dossier en organisant une rencontre avec le ministre David Collenette.

Durant la campagne, le candidat libéral, Joseph Khoury, s'était montré plus prudent face à cet engagement. Il en avait fait une priorité, promettant de faire de son mieux pour aller chercher des subventions. Il n'avait cependant pas demandé de promesses aux ministres qui ont défilé dans le comté.

Pour sa part, le député libéral de Brome-Missisquoi, Denis Paradis, dit qu'il n'en a pas fait une promesse. Le tronçon d'autoroute manquant traverse son comté. Ses électeurs empruntent quotidiennement la route 133. M. Paradis observe que le développement du réseau routier est une juridiction provinciale. À l'exception de la Trans-Canadienne et de certains ponts enjambant le fleuve, le Fédéral ne finance pas les routes, fait-il valoir. Il ne sait cependant pas si Ottawa a contribué à la construction de l'autoroute 55, qui relie Sherbrooke à la frontière américaine, ou de l'autoroute 15, en direction de New York.

Pour M. Paradis, le programme de Travaux d'infrastructures apparaît comme la source de financement appropriée pour financer la fin de la 35. ■

Erratum

Nous écrivions par erreur dans notre dernière édition que Gilles Dolbec a été maire de Saint-Luc durant cinq mandats consécutifs, de 1993 à 2001. M. Dolbec a été maire de **1983** à 2001.

Une erreur s'est aussi glissée dans la déclaration du conseiller Philippe Lasnier. «Je veux mettre en perspective qu'il est difficile d'affirmer que j'ai le vote décisif. Il y aura 15 bulletins de vote dans la boîte de scrutin.» Il aurait fallu lire: «Il y aura 15 **autres** bulletins de vote dans la boîte de scrutin».

Nos excuses.

Marc-Olivier Trépanier ■



Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, le député Claude Bachand et le député péquiste Roger Paquin en compagnie du premier Exécutif des jeunes bloquistes de Saint-Jean. On retrouve au premier plan le président, Dave Turcotte, aux côtés de Lucie Talbot, conseillère, Annie Létourneau, trésorière, Jean-François Cloutier, conseiller, et, en arrière-plan, Jonathan Caron, vice-président, et Joannie Tremblay, conseillère. Absente: Mireille Dubé, trésorière.

Une association de jeunes bloquistes est créée dans le comté de Saint-Jean

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Les «vieux» bloquistes du comté de Saint-Jean peuvent désormais compter sur une relève organisée, l'Association des jeunes bloquistes (AJB), dont la première assemblée générale s'est tenue le 26 janvier en présence du chef du parti, Gilles Duceppe.

M. Duceppe a salué la naissance de cette association de jeunes en la qualifiant d'«exemplaire» dans l'effort de renouvellement des troupes souverainistes.

L'AJB de Saint-Jean est présidée par Dave Turcotte, un étudiant en sciences humaines au cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les autres membres de L'Exécutif sont Jonathan Caron, vice-président, Mireille Dubé, secrétaire, Annie Létourneau, trésorière, et trois conseillers: Lucie Talbot, Joanie Tremblay et Jean-François Cloutier.

Dans un communiqué, le premier président de l'AJB Saint-Jean déclare que la mise sur pied de l'Association «démontre que les jeunes croient au Bloc québécois et à la souveraineté du Québec».

L'Association compte quelque 125 membres. Pour en faire partie, il faut être âgé de moins de 30 ans et être également membre de l'Association régulière.

Dave Turcotte précise que les objectifs fondamentaux de l'AJB sont de promouvoir la souveraineté du Québec, d'inciter les jeunes à s'impliquer et à s'exprimer sur la politique et de promouvoir le Bloc québécois auprès des jeunes.

L'Association propose diverses façons de s'impliquer, comme des conférences, des kiosques ou des activités sociales. Hier, des membres assistaient au dernier film de Pierre Falardeau, «15 février 1839».

Enfin, l'Association a son site web au www.geocities.com/ajb_saint_jean. ■

Fantaisie à deux!



Concours

Identifiez un marchand participant
dans le montage à la cour centrale
et participez au concours
« 20 ans de vie et d'amour ! »

Centre de thalassothérapie Havre de paix

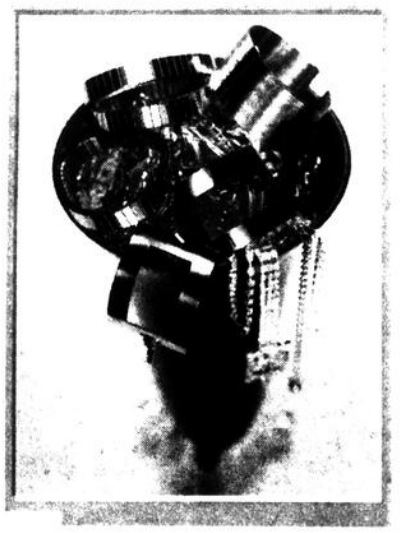
Courez la chance de gagner

au Centre de thalassothérapie Havre de Paix
ainsi qu'un certificat-cadeau de 100$
du Carrefour Richelieu.

(Comprend bain aux huiles essentielles, massage, soin pour le visage ou le dos, pressothérapie, traitement à la paraffine, pause collation et une nuit d'hébergement au Relais Gouverneur pour deux personnes. Valeur de 472,68$)

16 h à la cour centrale.

Bulletins de participation chez tous les marchands. Détails et règlements au bureau d'administration.



20 ans
CARREFOUR RICHELIEU
Branché sur mes goûts !

Plus de 120 magasins et services
Sears
superC
Zellers
Sortie 9 de l'autoroute 35
Téléphone: (450) 348-6169

083206-1c36-rg

Des OFFRES D'EMPLOI ... au bout du fil!

Pour faciliter votre recherche d'emploi, **EMPLOI-QUÉBEC** vous offre la liste des emplois disponibles sur tout le territoire de la Montérégie... au bout du fil.

Composer le **(514) 380-2916** ou sans frais le **1 877 619-7416** pour accéder aux offres d'emploi des dernières 48 heures ou aux offres classées par catégorie d'emploi.

Québec
Emploi-Québec

063179-1c36-g

ÉDUCATION

La polyvalente Marcel-Landry passée au peigne fin

On recherche la présence de moisissures



ISABELLE SIMARD

Des vérifications seront effectuées à la polyvalente Marcel-Landry afin de déterminer si l'établissement est aux prises avec des problèmes de moisissures. Tout le bâtiment sera passé au peigne fin.

Les murs, les plafonds, la tuyauterie, bref, l'ensemble du bâtiment sera inspecté. Le directeur général de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, Pierre Buisson, a demandé qu'une équipe soit dépêchée sur les lieux dans les plus brefs délais. Il est probable que cette inspection soit faite par des employés de la commission scolaire affectés à l'entretien.

«Cette équipe fera l'observation visuelle du bâtiment. Il peut y avoir eu des infiltrations d'eau. La polyvalente a été la cible d'incendies par le passé. L'eau utilisée pour éteindre le feu a peut-être causé des moisissures, mais nous ne pouvons le confirmer pour le moment», a expliqué M. Buisson.

Un article paru le 31 janvier dans le journal *La Presse* rapporte que des problèmes de moisissures ont été constatés par la Régie régionale de la santé et des services sociaux dans une trentaine d'écoles de la Montérégie notamment à la polyvalente Marcel-Landry.

«À Marcel-Landry les problèmes seraient plutôt liés à la qualité de l'air et non aux moisissures. Cela dit, nous ne prendrons aucune chance en procédant à une inspection», ajoute M. Buisson.

À ce chapitre, une porte-parole de la Direction de la santé publique, Hélène Boyer, confirme que les problèmes soulevés par la régie régionale, dans le cas de la polyvalente Marcel-Landry, concernent la qualité de l'air et non les moisissures. «À Marcel-Landry, les problèmes que nous connaissons sont reliés à la ventilation», a-t-elle précisé au journal.



La polyvalente Marcel-Landry fera l'objet d'une inspection visant à déterminer si le bâtiment est aux prises avec des problèmes de moisissures.

QUALITÉ DE L'AIR

Rappelons que la qualité de l'air fait l'objet d'une analyse à la polyvalente Marcel-Landry. L'automne dernier, un questionnaire a été distribué au personnel de l'établissement et leurs réponses ont été acheminées au CLSC.

Ce questionnaire portait notamment sur la température ambiante, sur l'air qui circule dans l'environnement de travail, sur les odeurs et sur divers symptômes pouvant être associés à une mauvaise qualité de l'air.

Le personnel de la polyvalente a demandé que des examens plus approfondis de la qualité de l'air soient réalisés et que l'état des conduites de ventilation soit analysé.

«Une rencontre avec la Direction de la santé publique et le CLSC devait avoir lieu mardi (le 30 janvier), mais elle a été reportée à la semaine prochaine. On connaîtra alors les résultats de cette étude», précise Pierre Buisson.

«Les plaintes concernant la qualité de l'air ont commencé l'an dernier. Au mois de septembre, le système de ventilation a fait défaut et le personnel et les élèves ont dû faire face à de l'inconfort», relate-t-il.

Le moteur du système de ventilation a été remplacé et d'autres travaux de calibration d'air restent encore à venir. La C.S. des Hautes-Rivières entend procéder au nettoyage complet du système de ventilation de la polyvalente Marcel-Landry dès l'été prochain.

«Quant à la question des moisissures, les analyses sont déjà commencées. Nous en faisons une priorité», assure Pierre Buisson. ■

Michel Chartrand de passage à Mont-Saint-Grégoire



Quelque 150 personnes se sont réunies à l'école Frère-André à Mont-Saint-Grégoire, le 17 janvier dernier, pour assister à une conférence animée par Michel Chartrand. Cette activité s'inscrivait dans le cadre du volet oral du lancement du projet éducatif. L'invitation s'adressait aux adultes. Le bouillant personnage a parlé du pouvoir des mots et du rôle important qu'aura joué la langue tout au long de sa carrière. ■





À l'école Hamel, une marche a été organisée dans le quartier environnant.



À l'école Saint-Gérard, les élèves ont assisté à une envolée de ballons renfermant des messages de paix.

Hamel et Saint-Gérard lancent le programme «Vers le Pacifique»

ISABELLE SIMARD

Les écoles Hamel et Saint-Gérard viennent de mettre en branle le programme «Vers le Pacifique» parrainé par les Travaux communautaires du Haut-Richelieu.

Ce programme a pour but de promouvoir les comportements pacifiques et prévenir la violence. Il vise à instaurer une nouvelle philosophie à l'école en formant les élèves à la résolution de conflits.

Le premier volet a pour thème «la résolution de conflits au primaire». Les élèves du premier cycle et du deuxième cycle participeront à des ateliers sur les habiletés d'écoute, d'expression verbale et de résolution de conflits.

Le deuxième volet intitulé «la médiation par les pairs au primaire» habilitera les élèves à l'emploi de la médiation comme méthode de résolution des conflits. Des élèves seront alors formés pour agir comme médiateurs auprès de leurs pairs.

À l'école Hamel, 310 élèves de la maternelle à la 6e année seront touchés par ce programme. Un comité de coordination formé d'enseignants, de surveillantes, de parents et du directeur sera chargé d'orchestrer le projet.

L'école Saint-Gérard a elle aussi mis en place un comité de coordination. Au mois de novembre dernier, une journée a été consacrée à la formation de l'ensemble du personnel de l'école.

Les élèves de 6e année de l'école Saint-Gérard ont pour leur part participé à un concours de textes organisé par le Centre international de résolution de conflits et de médiation en envoyant des poèmes sur la paix.

LANCEMENT OFFICIEL

Le lancement du projet a donné lieu à quelques activités spéciales dans les deux écoles.

À l'école Hamel, le lancement officiel a eu lieu le 2 février. Les élèves ont participé à de multiples activités, dont un déjeuner, des jeux multiples orientés sur les comportements pacifiques, une marche dans les rues et la réalisation de sculptures sur la neige.

À Saint-Gérard, les activités avaient lieu le 26 janvier en après-midi. Le thème musical du programme «Vers le Pacifique» a été présenté aux élèves. Une colombe géante fabriquée par un enseignant a été suspendue à l'entrée de l'école. Les élèves se sont ensuite rassemblés à l'extérieur de l'école pour assister à une envolée de ballons renfermant des messages de paix. Les jeunes étaient invités à porter un vêtement ou un accessoire de couleur bleu représentant l'eau du Pacifique. La journée s'est terminée avec une dégustation d'un gigantesque gâteau.

«Nous espérons tous que ce programme qui s'étalera sur une période de trois ans aidera les élèves à améliorer leurs relations avec autrui afin qu'ils puissent vivre dans un milieu d'harmonie et de paix», affirme la directrice de l'école Saint-Gérard, Claire Bédard. ■



DES SIGNETS À VENDRE POUR LA SAINT-VALENTIN

De jeunes entrepreneurs en herbe à l'école Hamel

ISABELLE SIMARD

Un projet de sensibilisation à l'entrepreneurship a été instauré à l'école Hamel. Une centaine d'élèves en 5e et 6e année ont fondé une petite entreprise spécialisée dans la fabrication de papier recyclé.

À l'approche de la Saint-Valentin, les jeunes entrepreneurs en herbe ont fabriqué des signets qu'ils ont laissés en consignation dans une vingtaine de commerces de la région. Chaque signet est vendu au coût de 1 $. Les profits de cette vente serviront à financer leurs voyages à Québec (élèves de 5e année) et à Ottawa (élèves de 6e année).

Mercredi dernier, LE CANADA FRANÇAIS a été invité à l'école Hamel pour rencontrer les jeunes entrepreneurs. Les responsables des différents comités mis en place dès le lancement du projet nous ont parlé de leur expérience.



Les jeunes entrepreneurs en herbe de l'école Hamel en pleine production!



Des élèves réalisent un petit mélange qui leur permettra de fabriquer un papier de couleur rose pour la Saint-Valentin!

Depuis le mois d'octobre, les élèves du 3e cycle se familiarisent avec les multiples aspects de l'entreprise sous la supervision de leurs enseignantes, Béatrice Breton, Diane Morin, Nicole Bélanger, Hélène Gousy et Isabelle Clark.

«Des comités d'entreprise ont été formés et chaque élève a été assigné à un comité selon ses compétences. C'est l'élève lui-même qui devait déterminer dans quel comité il se sentait le plus à l'aise», explique Béatrice Breton.



Une autre étape dans la confection du papier recyclé: le tamisage.

Ces comités portent sur la fabrication du papier, le marketing, la conception et la fabrication du produit, les finances et la publicité. Le type d'entreprise a été imaginé par les élèves. En moyenne, chaque classe alloue deux périodes par semaine au projet «jeunes entrepreneurs».

«À travers ce projet, les élèves travaillent les mathématiques, le français, les sciences de la nature et les arts plastiques. De plus, ils développent les compétences transversales, lesquelles font partie intégrante des objectifs de la réforme de l'éducation. Ils développent notamment leur autonomie, leur esprit d'entrepreneurship, leur esprit d'équipe, l'estime de soi et la sociabilité», soulève le directeur de l'école Hamel, Yves Bédard.

Durant les fêtes, les jeunes entrepreneurs ont fabriqué de petites cartes servant à identifier les cadeaux. Pour la Saint-Valentin, ils ont choisi de concevoir des signets sur lesquels ils ont apposé de petits mots. Un autre projet mijote en prévision de Pâques.

«Leurs produits sont vendus aux parents et dans plusieurs commerces de la région», précise M. Bédard.

Les élèves de l'école Hamel comptent présenter leur projet au Concours québécois en entrepreneurship. Ce concours, parrainé par le ministère de l'Éducation du Québec, vise à stimuler le développement de l'entrepreneurship au Québec. Cet événement encourage l'esprit entrepreneurial chez les jeunes.

Le concours s'adresse à des élèves qui structurent ou réalisent en cours d'année des projets mettant en valeur leur potentiel entrepreneurial.

UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE

Jérémy, Mathieu, Annie-Claude, Stéphane et Mélanie ont été désignés comme les porte-parole de leur classe et c'est avec beaucoup de fierté qu'ils ont accepté de commenter leur expérience à titre de jeunes entrepreneurs.

«Ce projet nous a permis d'apprendre à travailler en groupe. Je connais mieux mes compagnons de classe. J'ai choisi un comité non pas pour être avec mes meilleures amies, mais bien parce que c'est dans ce comité que je me sentais le plus à l'aise et parce que je savais que je pouvais apporter quelque chose de plus à ce comité», commente Annie-Claude Rémillard, responsable de la classe 502.



Des élèves pressent le papier avec un fer chaud avant de le faire sécher.

Lorsque nous avons demandé à Jérémy Claes de nous parler du rôle qu'il jouait au sein du projet «jeunes entrepreneurs», il nous a fièrement répondu: «je suis le président de la classe 501.» Invité à commenter son expérience, il n'a pas hésité à nous confier certains problèmes rencontrés par son équipe.

«On a eu des difficultés. On a acheté des ficelles et on a dépensé pas mal d'argent, plus qu'on ne l'avait imaginé. On ne fera pas autant d'argent qu'on le pensait», a-t-il affirmé.

«Moi, ce qui me rend fier, enchaîne Mathieu Bélanger, le président de la classe 602, c'est qu'on a appris à fabriquer du papier recyclé. On a aussi appris comment se déroulent des élections et on a découvert le travail à la chaîne.»



On coupe ensuite le papier pour en faire des signets.

Stéphane Dextraze, le président de la classe 601, a bon espoir que son école remporte le concours des jeunes entrepreneurs. «On a même rencontré un comptable pour qu'il nous explique comment faire un plan d'affaires», dit-il.

«Moi, j'ai appris à proposer des idées et à accepter celles des autres», lance Annie-Claude Rémillard.

«C'est pour cela qu'on vit dans un pays démocratique», ajoute Mélanie Proulx, porte-parole de la classe 501. Mélanie et ses compagnons de l'école Hamel invitent le public intéressé à se procurer des signets à composer le numéro de l'école: 347-1443. ■

Rencontrez des gens de la région

Annoncez-vous gratuitement dans votre hebdo préféré sous l'une des 4 catégories suivantes :
[Femme cherche Homme] [Homme cherche Femme]
[Autre] [Partenaire d'activités diverses]

Les personnes intéressées par le résumé de votre annonce vocale pourront en faire l'écoute et si elles le désirent, vous adresser un message personnel dans votre boîte vocale.

Bonnes rencontres !

Visitez notre site WEB : www.compagnie.com/canfranc

1-900-451-8031

18 ANS et PLUS 1,98$ la minute

Ligne Touch Tone

avec la ligne Match

Annoncez-vous Gratuitement

En composant le 346-3100

Une seule boîte vocale par personne

Économiser en achetant un bloc de temps

(payable par Visa/Mastercard)

Contactez notre service à la clientèle au 346-3100

Puis, appuyez sur le (0)

www.compagnie.com/canfranc

Femme cherche Homme

SANDRA, 20 ans, 5'7", 125 lb, chev bruns, yx gris brun et vert, de belle app, aime les sorties, cherche H pour relation amoureuse à long terme. 1010

PETITE FLEUR SINCÈRE, 5'5", chev et yx bruns, aime les quilles, vélo, campagne, randonnées, marche, cherche H de 46 ans ou plus, de belle app, n-fum, de bonne famille, pour relation stable. 1086

FEMME DE 45 ANS, 130 lb, 5'6", chev blonds, yx bleus, cherche H n-fum, sans enfants, aimant la danse, camping, balades en voiture. 1058

PERLE NOIRE, sportive, n-fum, aime le ski de fond, rollerblade, vélo, bonne bouffe, restos, ciné, opéra, théâtre, voyages, cherche compagnon de 50-65 ans, n-fum, aimant le ski de fond, avec affinités. 1062

FEMME 30AINE, 5'9", 150 lb, rousse, yx verts, n-fum, douce, autonome, affectueuse, cherche H n-fum, 30aine, de 5'11" ou plus, aimant le vélo, restos, ski, pour relation amicale ou plus. 1063

PETITE FLEUR SOLITAIRE, 40 ans, 5'4", chev et yx bruns, aime les quilles, nature, cherche H de 45 ans ou plus, n-fum, de belle app, de bonne famille, sociable, affectueux, pour relation stable. 1086

DU SIGNE BALANCE, femme 50aine, 5'6", yx bleus, chev poivre et sel, allure jeune, aime jardiner, nature, pêche, bonne bouffe, curling, cherche H 48-55 ans, de 5'10" ou plus, de belle app, sobre, avec affinités. 1045

CÉCILE, d'Iberville, 63 ans, 5'4", 135 lb, paraît bien, douce, aimable, affectueuse, souriante, aime les sorties, cherche H 60-65 ans, aimant les sorties, les enfants, avec affinités. 1051

FEMME DE 50 ANS, sélective, authentique, cultivée, autonome, cherche H peu importe l'âge, cultivé, ouvert d'esprit, actif, pour développer une relation de qualité. 1048

HÉLÈNE DE ST-JEAN, célibataire sans enfants, 50 ans, 5'8", 200 lb, n-fum, aime la marche, balades en auto, bonne bouffe, ciné, cherche H 48-58 ans, sérieux, avec affinités, voulant refaire sa vie. 1046

RACHELLE, 49 ans, 5'5", 125 lb, chev bruns, yx bleus, aime la marche, vélo, camping, campagne, cherche H 48-55 ans, sérieux, n-fum, sans enfants, pour relation stable à long terme. 1047

VERSEAU DÉBUT 50AINE, châtaine, yx bleus, grande, avec de belles rondeurs, autonome, cherche H de 5'9" ou plus, pour sorties, activités et relation imtimes. 1003

Homme cherche Femme

MICHEL, 49 ans, 5'8", 180 lb, n-fum, sociable, affectueux, aime la vie, cherche F 40-53 ans, n-fum, but sérieux. 2131

RETRAITÉ AUX INTÉRÊTS VARIÉS, Maurice, 54 ans, 5'8", 172 lb, raffiné, sportif, drôle, cherche belle retraitée 50-56 ans, mince, sportive, coquette et n-fum. 2038

MARCEL, début 50aine, 5'5", poids santé, n-fum, aime l'humour, les restos, le bon vin, la nature, cherche F n-fum, poids santé, avec affinités. 2081

HOMME DE 55 ANS, 5'8", 190 lb, de belle app, n-fum, cherche F 48-55 ans, de belle app, avec ou sans enfants. 2070

LOURS, début 60aine, en santé, libre, cherche grande F grassette, bien proportionnée, pour des rencontres occasionnelles. 2121

21 ANS, 165 lb, 5'11", châtain, yx bleus, de belle app, sportif, honnête, fonceur, aime les soirées romantiques, danse, restos, ciné, cherche F 18-25 ans, pour but sérieux. 2108

PÈRE DE 3 ENFANTS, cherche F 25-35 ans, aimant la nature, balades en 4 roues, restos, sorties en famille. 2115

STÉPHANE, 32 ans, 5'7", 160 lb, de belle app, 2 enfants, chev bruns, yx verts, cherche F 25-35 ans, de belle app, avec emploi stable, fidèle, pour refaire une vie à deux. 2092

MARC, 35 ans, 5'5", 140 lb, de belle app, simple, naturel, aime la marche, campagne, cherche F de 28 ans ou plus, avec ou sans enfants, pour but sérieux. 2117

48 ANS, 5'5", 148 lb, autonome, sérieux, cherche F 39-46 ans, poids prop, avec affinités, pour un but sérieux. 2016

42 ANS, 5'9", 150 lb, chev châtains, cherche F 40 ans et moins, mince, féminine, pour amitié ou plus. 2103

ANDRÉ, 35 ans, 5'9", 160 lb, sans enfants, cherche F 28-38 ans, poids prop, avec enfants ou non. 2094

STÉPHANE, 23 ans, chev et yx bruns, 5'8", sportif, n-fum, cherche F pour une relation sans attache. 2074

ST-JEAN, homme de 47 ans, 5'5", 180 lb, chev et yx bruns, fumeur, aime la musique, ciné, restos, spectacles, cherche F 43-48 ans, avec affinités, pour un but sérieux. 2088

JOCELYN, cherche F avec qui partager des choses, discuter pour s'ouvrir mutuellement des portes ou juste poue se faire du bien. 2003

FAIT D'AMOUR ET D'EXIL, homme de 30 ans, aime le cinéma de répertoire, le théâtre, cherche F sympathique, raffinée, avec le goût du beau, du vrai et de la fantaisie. 2001

MICHEL, 31 ans, 6'2", chev noirs, yx bruns, simple, sans enfants, honnête, aime avoir du plaisir, cherche F sérieuse. 2065

HOMME LIBRE, 62 ans, 6', 200 lb, doux, propre, affectueux, de belle app, cherche F peu importe l'âge et le poids, mariée ou engagée, pour relation stable. 2066

THIERRY, 5'7", chev blonds, cherche F 22-23 ans, romantique, aimant les sorties, danser, ciné, sport. 2049

MARC, 36 ans, 5'10", 185 lb, châtain, yx pers, très sensible, avec beaucoup d'amour à donner, persévérant, cherche F avec affinités. 2068

BEAU BONHOMME, 47 ans, chev bruns, yx verts, 5'8", 180 lb, habite la campagne, avec enfants, sportif, aime la danse sociale, cherche F de Farnham, poids prop, avec ou sans enfants, avec affinités. 2052

39 ANS, paraît bien, 170 lb, 5'8", sportive, cherche F de 28 ans et plus, de belle app, féminine, douce, aimant les activités. 2056

25 ANS, fumeur, cherche femme entre 20-30 ans, mature, honnête, sans enfants, aimant la vie. 2053

Autre

COUPLE, cherche F de belle apparence, aimant les sorties, pour des rencontres occasionnelles intimes. 4070

COUPLE cherche autre couple, poids prop, 35-45 ans, pour des rencontres occasionnelles intimes dans la plus grande discrétion. 4006

HOMME 50AINE, 5'11", 180 lb, cherche H grand et mince, pour des rencontres occasionnelles intimes. 4057

FEMME 40AINE, 5'2", poids prop, engagée, propre, discrète, sensuelle, affectueuse, n-fum, cherche F pour vivre une première expérience entre femmes. 4063

FEMME DE 39 ANS, 5'7", 125 lb, allure sportive, honnête, authentique, sincère, cherche F aimant la vie, allure féminine. 4053

HOMME MASCULIN, 45 ans, 150 lb, yx bleus, professionnel, cherche compagnon de 28-45 ans, masculin, avec affinités, pour relation amicale et plus. 4055

HOMME DE 20 ANS, 5'7", 135 lb, de belle app, allure athlétique, cherche couple 40 aine, pour expérience à trois. 4027

HOMME DE 41 ANS, 5'9", 170 lb, chev noirs, yx bruns, de belle app, cherche H de moins de 50 ans, aimant le sport, restos. 4048

FEMME DE 47 ANS, bien dans sa peau, aime la nature, ciné, cherche F 35-48 ans, féminine, tendre et affectueuse, but sérieux. 4038

JEUNE COUPLE, lui: 23 ans, 5'8", chev longs, elle: 18 ans, 5'9", chev rouges, cherche F 18-25 ans, pour vivre leur première expérience à trois. 4030

SUGAR DADDY DE 36 ANS, bel homme, libre, cherche 2 jeunes F 18-22 ans, pour vivre une nuit chaude et fantasmatique. 4049

HOMME 40AINE, 5'3", 140 lb, châtain aux yx bleus, bien dans sa peau, très jovial, cherche F seule ou couple très amoureux pour parteger moments intimes. 4033

COUPLE DANS LA 30AINE, elle: 4'11", 90 lb, chev roux, yx pers, lui: 5'8", 180 lb, chev bruns, yx bleus, cherche jeune femme de 18-30 ans, entre 90-125 lb, de belle app, sensuelle, bien dans sa peau, pour vivre leur première expérience à trois. 4007

ELLE: 42 ans, bisexuelle, lui: 48 ans, cherche F bisexuelle, pour avoir des relations intimes et amicales. 4040

DEUX BEAUX HOMMES DE 32 ANS, de très belle apparence, très bien faits, cherche une ou deux F, pour relation discrètes et intimes et pour amitié. 4028

FEMME 50AINE, 5'2", poids prop, engagée, propre, discrète, sensuelle, affectueuse, n-fum, cherche F pour des rencontres occasionnelles et vivre sa première expérience. 4045

Partenaire d'activités diverses

FEMME, aime le badminton, tennis, ciné, cherche H ou F, pour faire de nouvelles connaissances intéressantes. 3000

NATHALIE, sportive, sens de l'humour, cherche des gens, avec sens de l'humour, pour partager des activités, pour relation amicale seulement. 3007

À LA RECHERCHE DE MENTORS ET DE COMMANDITES

Nathalie Lafranchise veut relancer le projet Prométhée

GILLES LÉVESQUE

Nathalie Lafranchise, de Montréal, ambitionne de relancer le projet Prométhée dans la région, de manière à ce que des étudiants du secondaire puissent, dès septembre, profiter du support d'un mentor pour offrir une meilleure résistance à l'échec scolaire.

Lancé dans le Haut-Richelieu par le psychologue Georges-Henri Areinstein, ce projet a connu un succès relatif pendant quelques années pour finalement être interrompu en septembre dernier, en raison du peu d'intérêt manifesté par des bénévoles désireux de s'impliquer auprès d'un adolescent à titre d'un mentor.

«C'est M. Areinstein qui m'a approchée pour relancer le projet dans le Haut-Richelieu et j'ai accepté son invitation, explique Mme Lafranchise. D'une part, il faut savoir que je suis déjà impliquée dans un projet semblable à Montréal et que d'autre part, j'ai fait une maîtrise sur le mentorat. J'ai formé bien des mentors jusqu'à maintenant et j'ai rédigé bien des documents pour le projet Prométhée de Montréal.»

Nathalie Lafranchise est surtout très préoccupée par le décrochage scolaire. Elle accepte difficilement par exemple qu'un garçon sur deux décroche avant d'obtenir son diplôme d'étude secondaire. Chez les filles, une étudiante sur trois ne complète pas cette étape menant vers des études collégiales.

«C'est plutôt inquiétant comme statistiques, commente-t-elle. C'est pourquoi j'ai pris la décision de m'impliquer dans le projet Prométhée à Montréal et maintenant à Saint-Jean-Iberville. Il faut faire quelque chose pour contrer le décrochage scolaire et je suis d'avis que le projet Prométhée est une solution à la fois intéressante et importante. Ce projet a fait ses preuves dans bien des régions.»

INVITATION

Forte de l'appui des membres du conseil d'administration sortant du projet Prométhée dans le Haut-Richelieu, Nathalie Lafranchise confesse que tout est à refaire. Dans les semaines et les mois à venir, il lui faudra d'abord prendre contact avec des écoles secondaires de la région intéressées à profiter de ce projet.

Du même souffle, elle devra recruter et former des mentors intéressés à accorder une heure de leur temps chaque semaine à un étudiant ayant besoin d'un encadrement pour ne pas décrocher de l'école.

«On parle ici d'une heure par semaine à partir du mois d'octobre jusqu'à la fin des classes. Ce n'est pas si exigeant, mais il importe que les intéressés prennent leur rôle au sérieux. Ils doivent savoir écouter tout en servant de modèle à des jeunes qui ont besoin d'encadrement», note Mme Lafranchise.

Évidemment, ne devient pas mentor qui veut. Les personnes intéressées doivent répondre à un certain nombre de critères bien précis. Elles doivent aussi suivre une courte formation qui leur sera d'une très grande utilité pour aider les jeunes qui manifesteront le désir de profiter du projet.



Nathalie Lafranchise entend relancer le projet Prométhée pour qu'il soit à nouveau fonctionnel dans les écoles secondaires de la région en septembre. (Photo: Jacques Paul)

Des fonds sont aussi nécessaires pour assurer une permanence. Sans des bases solides, le projet finit par s'essouffler. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit l'automne dernier.

«Je compte organiser diverses activités de financement au cours des prochains mois et c'est bien évident que nous sommes ouverts à toute aide financière de la part de partenaires désireux de s'impliquer dans ce projet visant à contrer le décrochage scolaire», souligne Mme Lafranchise.

Les personnes intéressées à en savoir plus sur le projet Prométhée ou qui, mieux encore, voudraient s'impliquer d'une façon ou d'une autre, sont invitées à rejoindre la nouvelle répondante du projet par l'entremise de l'Internet. L'adresse à composer est la suivante: natlafranchise@videotron.ca. ■

EN SPECTACLE LE 17 FÉVRIER AUX DEUX RIVES

Voxapella met ses voix au service d'une bonne cause

MICHEL PHANEUF

«Les voix du succès»: tel est le titre du spectacle que l'Ensemble vocal Voxapella présentera en collaboration avec le Club Richelieu de Saint-Jean le samedi 17 février prochain à 20 heures au Théâtre des Deux Rives. Un spectacle qui outre son côté musical viendra en aide à une noble cause puisqu'il servira à amasser des fonds pour des bourses destinées à des étudiants en musique.



La représentation du 17 février au Théâtre des Deux Rives reprendra l'essentiel du spectacle que Voxapella avait présenté à guichets fermés en mai dernier au Cabaret-théâtre du Vieux-Saint-Jean.

Cette représentation vise en effet à créer des bourses d'études de 1500 $ chacune, bourses qui seront remises à de jeunes musiciens prometteurs, nous explique le directeur artistique de Voxapella, Daniel G. Hébert.

C'est un membre du Club Richelieu, Luc Poirier, qui après avoir assisté au spectacle de Voxapella au printemps dernier a eu l'idée d'un tel projet et a approché l'ensemble vocal pour y collaborer, relate M. Hébert.

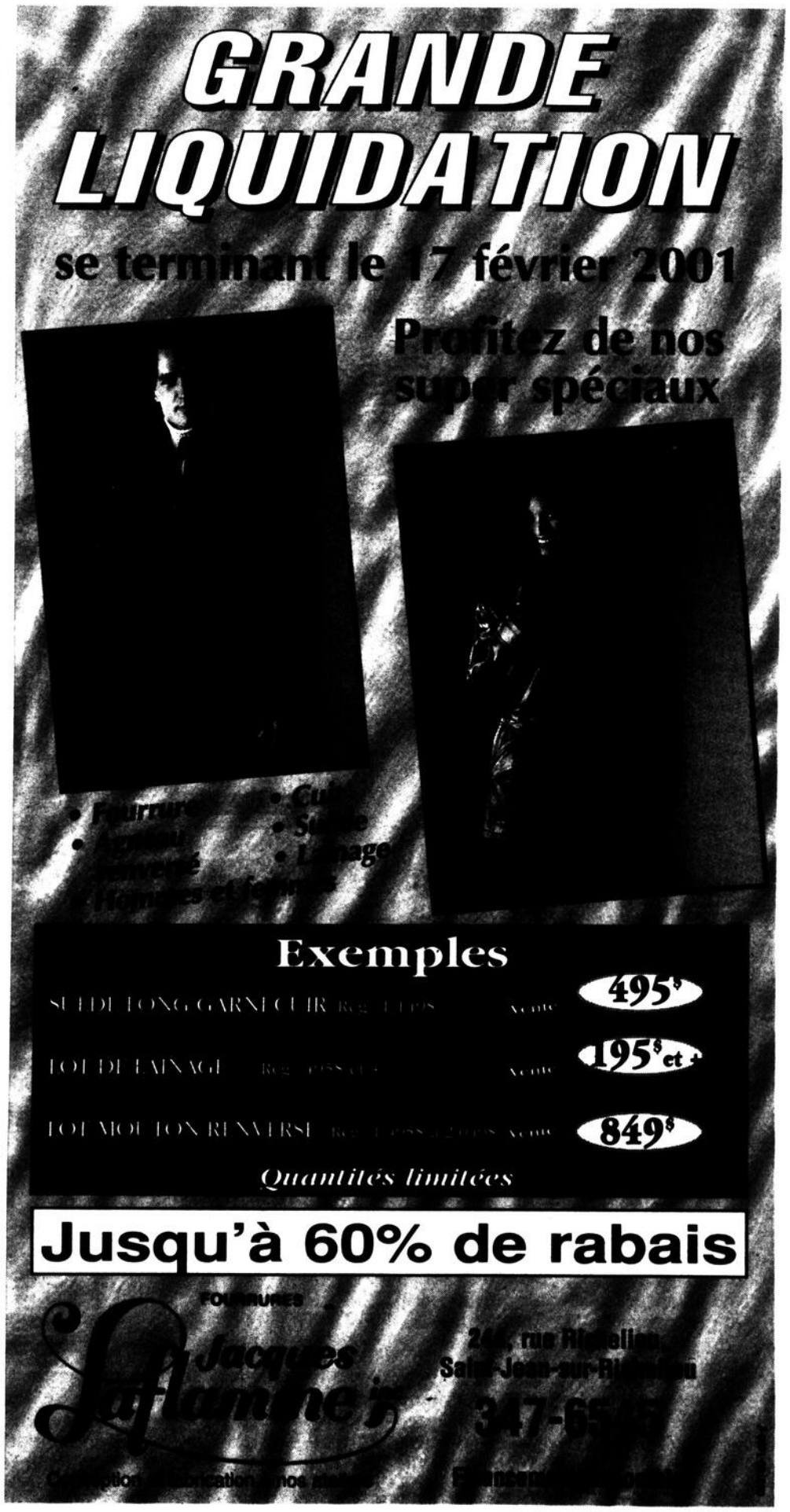
Une fois le projet lancé, les informations concernant le programme de bourses ont été envoyées à de très nombreuses institutions d'enseignement de la musique un peu partout au Québec, tandis que l'on préparait la représentation visant à assurer son financement.

Pour cette représentation Voxapella a choisi de donner sensiblement le même spectacle qu'en mai dernier au Cabaret-théâtre du Vieux-Saint-Jean, spectacle présenté à guichets fermés.

Accompagnés d'un orchestre de cinq musiciens, les quelque 60 chanteurs membres de l'ensemble interpréteront ainsi, avec l'énergie qu'on leur connaît, un choix de pièces de rythm'n blues, de gospel et de rock. Seules trois nouvelles chansons s'ajouteront au menu, donnant du même coup un avant-goût du prochain spectacle que Voxapella lancera au printemps prochain, souligne le directeur du groupe.

Quant aux bourses résultant du spectacle, celles-ci seront remises le 17 mars au complexe Le Cartier à Saint-Jean lors d'une soirée où les candidats finalistes seront invités à se produire sur scène. L'entrée à cette soirée de remise des bourses sera gratuite, nous indique-t-on.

Les billets pour le spectacle «Les voix du succès» le 17 février au Théâtre des Deux Rives sont pour leur part dès maintenant disponibles au coût de 20 $ chacun. Pour s'en procurer, il suffit de communiquer avec Luc Poirier au (450) 346-4464, ou avec Daniel Hébert, au (450) 542-5422. ■



ADMISSION À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Portes ouvertes et visites des ateliers à EPM

LOUISE BÉDARD

À quelques semaines du dépôt des demandes d'admission à l'enseignement professionnel, l'École professionnelle de métiers de la commission scolaire des Hautes-Rivières tient une journée portes ouvertes, le mardi 13 février, de 13 à 21 heures. En cas de tempête obligeant la fermeture de l'école, l'activité est remise au lendemain.

Par ailleurs, les élèves intéressés par un programme particulier et qui projettent s'inscrire à l'école pourront participer à des rencontres leur permettant de mieux connaître le contenu des cours. Ces rencontres incluant des visites des ateliers ont débuté le 31 janvier et se poursuivront jusqu'à la fin du mois. Les intéressés peuvent téléphoner à EPM, au 347-3797, pour connaître l'horaire. D'autres visites du genre seront organisées avant le deuxième tour des admissions.

L'école offre les programmes suivants: arpentage et topographie, dessin industriel, électricité d'entretien, mécanique automobile, mécanique de véhicules légers, soudage-montage, techniques d'usinage et conduite et réglage de machines à mouler.

Au cours des dernières années, l'école a bénéficié de plusieurs budgets importants qui lui ont permis de se doter d'équipements de pointe. Plus récemment, une somme de 545 000 $ lui a été accordée pour faire l'acquisition de nouveaux équipements en arpentage et topographie.



L'École professionnelle de métiers organise des portes ouvertes, le mardi 13 février, de 13 à 21 heures.

Quelque 321 élèves fréquentaient l'école au décompte de novembre dernier. Chaque année, EPM cherche à admettre habituellement vingt nouveaux élèves dans chacun de ces programmes. Cette année, elle en acceptera vingt-deux pour tenir compte des abandons en cours de session. Cet automne, on a noté environ 10% d'abandon chez les nouveaux élèves. Par contre le taux d'abandon n'est que de 2,5% chez les élèves de 2e année.

Comme tous les établissements scolaires, EPM travaille à accroître le taux de diplomation chez ses élèves, à les encourager à ne pas quitter sans avoir complété tous les modules du programme même si le marché du travail leur est actuellement favorable.

Par ailleurs l'école a institué une nouvelle politique des absences, cette année. Un élève ne peut être absent sans justification de plus de 5% des heures de cours sans quoi il ne peut se présenter à l'examen. Le temps perdu en raison des absences doit être récupéré, explique le directeur de l'école, Pierre Chevron.

FEMMES

Le nombre de femmes admises dans les programmes conduisant à des métiers non traditionnels a augmenté cette année. On compte 39 femmes inscrites.

Elles sont une dizaine en arpentage et topographie et autant en dessin industriel. Une seule est inscrite en 1re année en électricité d'entretien et une seule termine ses études en mécanique automobile. Sept femmes suivent le programme de soudage-montage et trois sont inscrites en techniques d'usinage. Elles sont neuf en conduite et réglage de machines à mouler et une a entrepris le programme de fabrication de moules qui conduit à l'obtention d'une attestation de spécialisation professionnelle. On ne compte aucune femme actuellement au programme de mécanique de véhicules légers.

À l'École professionnelle de métiers, on souligne que les femmes sont bien accueillies. Dans plusieurs programmes, les enseignants observent que leur présence a pour effet de rehausser la qualité du langage ainsi que la motivation des garçons qui doivent travailler pour suivre le rythme de leurs consoeurs.

Si certaines entreprises apparaissent encore réticentes à embaucher des femmes, plusieurs employeurs qui ont découvert les qualités du travail des femmes, n'hésitent pas à privilégier leur embauche, observe-t-on. ■

Il faudrait plus de finissants pour répondre aux offres d'emploi

Les perspectives d'emploi pour les élèves de l'École professionnelle de métiers sont telles qu'il faudrait actuellement plus de finissants pour répondre aux offres du marché du travail.

C'est la constatation que font Pierre Chevron, directeur de l'école, et Jeanne Lebel, conseillère pédagogique. Le placement des élèves est bon dans tous les programmes offerts à l'école.

C'est le cas en arpentage et topographie. La situation d'emploi y est excellente depuis deux ans. L'école n'arrive pas à répondre aux demandes des employeurs. L'été dernier, il manquait de finissants et les élèves de 1re année ont occupé des emplois d'été chez certains employeurs. On s'attend au même phénomène en juin puisque les enseignants ont déjà commencé à recevoir des offres d'emploi pour leurs finissants. Certains employeurs veulent même «réserver» des stagiaires dans le but de leur offrir par la suite un emploi.

Les principaux employeurs sont les cabinets d'arpenteurs-géomètres et d'ingénieurs civils, les entreprises de construction de routes et les municipalités.

De même en dessin industriel, l'école a reçu plus d'offres d'emplois qu'elle n'avait de diplômés à référer l'an dernier. Un des neuf finissants a préféré poursuivre ses études au cégep, un autre s'est inscrit cet hiver en techniques d'usinage. Les autres finissants de l'année 2000 ont trouvé un emploi relié à leur formation.

MÉCANIQUE

Deux groupes d'élèves totalisant 23 personnes inscrites en mécanique automobile ont complété leur formation en 2000. La plupart d'entre eux occupent maintenant un emploi dans le domaine.

De même l'intégration au marché du travail a été assez facile pour les quatorze finissants du programme de mécanique de véhicules légers. La plupart d'entre eux avaient déjà un emploi avant d'effectuer leur stage. Plusieurs offres d'emploi ne trouvent pas preneur. Présentement les employeurs s'arracheraient les finissants, indique-t-on à l'école qui reçoit de plus en plus de demandes de la part des commerces de location d'outils et d'entreprises qui offrent des contrats d'entretien sur la marchandise vendue. Les élèves de ce programme sont originaires de plusieurs régions du Québec et retournent travailler dans leur milieu. Le seul problème dans ce métier, c'est le salaire moins élevé que pour les détenteurs d'un diplôme d'un autre programme.

SOUDAGE-MONTAGE

La situation de l'emploi est excellente pour les finissants du programme soudage-montage. Les offres d'emploi pleuvent. Celui qui perd un emploi, peut en trouver un autre rapidement, souligne-t-on. Les conditions actuelles du marché font en sorte que des élèves peuvent même travailler sans diplôme et quittent sans avoir repris les modules de cours échoués. Une situation que déplore l'école qui encourage ses élèves à compléter leur formation.

Les stages ont été l'occasion pour plusieurs finissants en soudage-montage de dénicher leur emploi. Les salaires varient entre 10 $ et 13 $ pour les débutants qui touchent parfois plus.

USINAGE

L'école a compté deux groupes de finissants en techniques d'usinage, en 1999-2000. Du groupe des adultes, un seul a poursuivi ses études en usinage sur machines-outils à commandes numériques pour ajouter une attestation de spécialisation à son diplôme d'études professionnelles.

Du groupe des jeunes, quatre ont continué dans une autre spécialisation, la fabrication de moules. Les autres ont préféré travailler. Les emplois dans le domaine des techniques d'usinage sont tous plus intéressants les uns que les autres, mentionne-t-on à l'école. Le salaire de départ se situe entre 10 $ et 12 $ et le finissant peut espérer davantage s'il accepte un emploi sur la Rive-Sud ou dans la région de Laval.

MOULES

Plusieurs des finissants du programme de conduite et réglage de machines à mouler les plastiques de l'année dernière travaillaient déjà avant la fin de leur formation. L'élève qui est prêt à travailler sur la Rive-sud a encore plus de chances de décrocher l'emploi qu'il désire.

Les salaires se sont améliorés et atteignent 10 $ l'heure pour le débutant. La concurrence entre les entreprises pour retenir leurs employés est telle qu'après six mois d'expérience, un ancien étudiant a vu son salaire porté à 13 $ pour qu'il ne quitte pas.

EPM offre aussi le programme en fabrication de moules menant à l'obtention d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Les moulistes sont toujours en demande. L'école évalue qu'elle pourrait former deux fois plus d'étudiants chaque année et leur trouver de l'emploi. Le salaire de départ varie entre 12 $ et 14 $. Mais avec quelques mois d'expériences, les diplômés peuvent espérer des augmentations de salaire significatives s'ils sortent de Saint-Jean.

Enfin EPM enseigne aussi le programme d'électricité d'entretien. Le métier est régi et les employeurs doivent respecter les règles avant d'embaucher un finissant. Des dix finissants de l'année dernière, quatre sont toujours aux études. Les six autres travaillent et un seul occupe un emploi non relié à sa formation. ■

Inscription à la maternelle du 19 au 23 février

Les écoles de la commission scolaire des Hautes-Rivières tiendront une semaine intensive d'admission et d'inscription des élèves, du 19 au 23 février, de 9 à 11 heures et de 13 à 15 heures.

Les enfants concernés sont ceux qui auront 5 ans avant le 1er octobre 2001 et qui fréquenteront la maternelle, l'automne prochain. Il en est de même pour les enfants qui auront 4 ans avant le 1er octobre et qui sont visés par le programme Passe-Partout ou encore les enfants qui auront 4 ans et qui ont un handicap physique, intellectuel ou sensoriel diagnostiqué par une équipe médicale.

Les parents doivent inscrire leur enfant à l'école de leur secteur. Ils doivent présenter un certificat de naissance émis par le directeur de l'État civil. Le certificat de grand format est demandé. Une preuve de résidence devra être présentée si la direction de l'école en fait la demande.

Quant aux enfants qui fréquentent actuellement une école de la commission scolaire, leurs parents recevront un formulaire d'inscription qu'ils devront compléter et retourner à l'école.

Les parents des élèves qui ne résideront plus sur le territoire de la commission scolaire des Hautes-Rivières, en septembre prochain, doivent faire une demande d'admission et d'inscription dans une école de leur nouvelle commission scolaire. De plus, ils doivent aviser de leur départ l'école que fréquente actuellement leur enfant.

Les parents qui éliront domicile sur le territoire de la commission scolaire des Hautes-Rivières, doivent inscrire leur enfant à l'école primaire ou secondaire de leur secteur, le plus tôt possible. Ils doivent fournir le dernier bulletin de leur enfant. ■

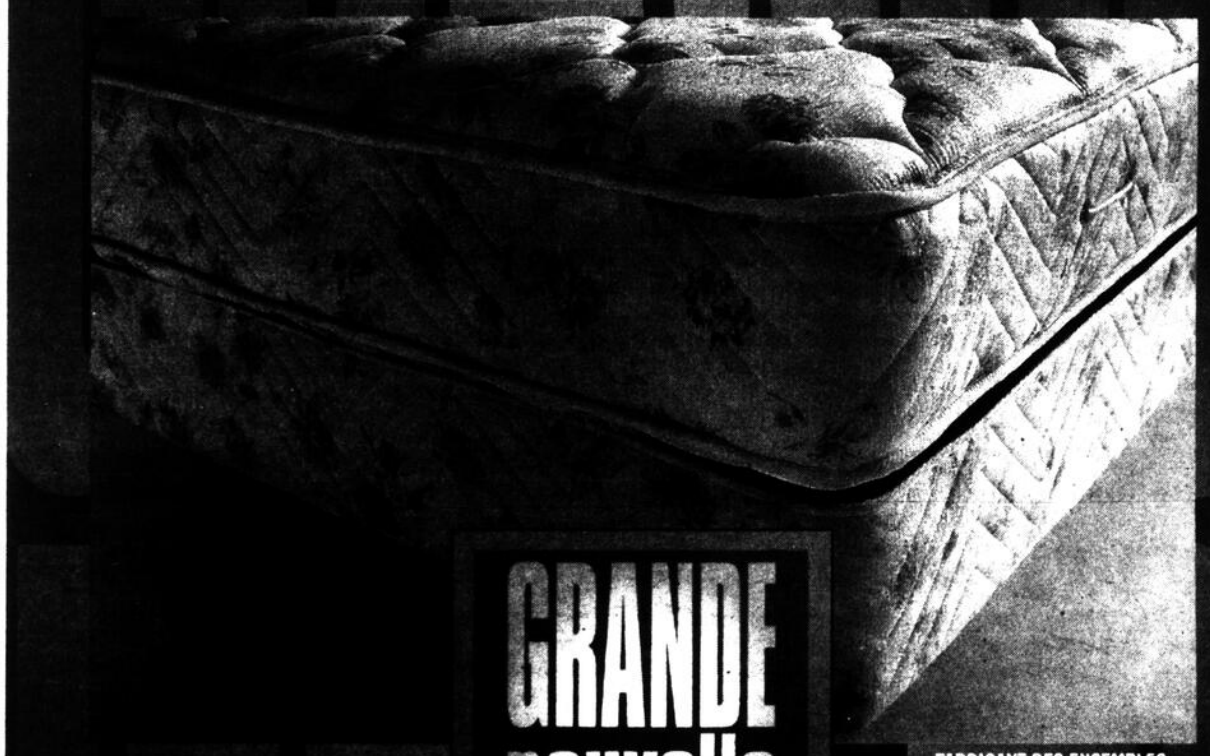
SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 11 OU, SI SEARS EST FERMÉ, AU SAMEDI 10 FÉVRIER 2001

MOITIÉ PRIX

ENSEMBLE MATELAS-SOMMIER SERTA 'VANESSA' PERFECT SLEEPER FERME DE LUXE

1 place-TG 2 places



FABRICANT POSSÉDANT 66 ANNÉES D'EXPÉRIENCE

704 RESSORTS HAUTS SPIRALÉS CONTINUS

GRANDE nouvelle

577-1227$

ENS. RÉG. SEARS 1199,98-2499,99

FABRICANT DES ENSEMBLES PERFECT SLEEPER℠

FERME DE LUXE

GARANTIE NON PROPORTIONNELLE DE 10 ANS; DÉTAILS EN MAGASIN

CES SAMEDI ET DIMANCHE

tous les meubles† et ensembles matelas-sommier sont en solde

ou à prix spécial

Dans la limite des stocks

ÉPARGNEZ 7%*

ou, avec la carte Sears, pas d'intérêt avant août 2002**
pour tous les meubles† et ensembles matelas-sommier

NP0220301

Il y a des magasins Sears près de chez vous

Les meubles et ensembles matelas-sommier sont disponibles dans les magasins de la région métropolitaine de Montréal suivants:

Grands magasins

Place Vertu, St-Laurent, (514) 335-7770

Carrefour Angrignon, LaSalle, (514) 364-7310

Les Promenades de Sorel, Sorel, (514) 746-2508

Carrefour Richelieu, St-Jean-Iberville, (450) 349-2651

Carrefour des Nord, St-Jérôme, (450) 432-2110

Magasins de meubles

Magasin de meubles et d'électroménagers d'Anjou, Langelier et Jean-Talon, (514) 254-4213

Magasin de meubles et d'électroménagers de Brossard, Boulevard Taschereau et Boulevard Napoléon, (450) 678-9066

Magasin de meubles et d'électroménagers de LaSalle, Boulevard Newman et Boulevard Des Trinitaires, (514) 365-5070

Magasin de meubles et d'électroménagers de Laval, Boulevard Curé Labelle et autoroute 440, (450) 682-0495

Magasin de meubles et d'électroménagers de Pointe-Claire, Sources et autoroute Transcanadienne, (514) 694-3984

Magasin de meubles de St-Bruno, Autoroute 30 et autoroute 116, (450) 653-4064

Les ensembles matelas-sommier sont aussi disponibles dans les grands magasins Sears suivants:

Centre commercial Champlain, Brossard, (450) 465-1000

Les Galeries d'Anjou, (514) 353-7770

Carrefour Laval, (450) 682-1200

Centre Fairview Pointe-Claire, (514) 694-8815

Les Galeries Rive-Nord, Repentigny, (450) 582-5532

Promenades Deux-Montagnes, Deux-Montagnes, (450) 491-5000

Les Galeries Granby, Granby, (450) 375-5770

***Offre 'ÉPARGNEZ 7%':** Sears déduira 7% du prix de l'article. L'offre ne s'applique pas aux achats faits dans le cadre de toute exonération de taxes. À l'exclusion des frais de livraison, de contrat d'entretien et d'installation.

****Offre 'Pas d'intérêt':** payez en 18 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en août 2002. Avec la carte Sears seulement, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 200 $. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears, à compter du mois suivant. Renseignez-vous.

Les deux offres: à l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation et achats par catalogue. Offres en vigueur jusqu'au dimanche 11 ou, si Sears est fermé, au samedi 10 février 2001.

†R/01 Meubles; à l'exclusion des meubles pour bébés. Le choix de meubles varie suivant le magasin. Renseignez-vous auprès de votre magasin Sears

SEARS

Sears. Les beaux côtés de votre vie.℠

Copyright 2001. Sears Canada Inc.

268713-1c36-n

CHOIX DE COURS AU CÉGEP

Les arts plastiques au Cégep: une formation multidisciplinaire



LOUISE BÉDARD

Le programme collégial en arts plastiques offert au cégep Saint-Jean-sur-Richelieu se veut multidisciplinaire. En permettant aux élèves d'acquérir une solide formation artistique, il ouvre la porte non seulement aux arts plastiques (peinture, gravure, sculpture) mais aussi aux programmes universitaires en design, en arts visuels, en cinéma, en photographie, en enseignement des arts, en histoire de l'art qui prépare à travailler dans des musées, des galeries d'arts, des centres d'art.

En satisfaisant aux préalables, le DEC (diplôme d'études collégiales) en arts plastiques permet aussi de s'inscrire à l'université en architecture. On retrouve aussi les anciens cégépiens à l'École nationale de théâtre ou à l'UQÀM dans la conception de décors ou encore dans différentes écoles préparant aux métiers d'art: céramique, verre, etc.



Le Cégep offre l'occasion aux étudiants de participer à différentes expositions.

Aucun préalable n'est exigé pour être admis au programme collégial en arts plastiques. Il suffit d'être quelque peu habile de ses mains, fait valoir Réal Dumais, un des six professeurs du programme. Il n'est pas obligatoire d'avoir suivi des cours d'art au secondaire. À leur arrivée au Cégep, les élèves partent des notions de base et les deux ans d'études leur permettra de s'inscrire à l'université, explique-t-il.

Le programme vise l'apprentissage du langage visuel en deux dimensions comme la peinture et en trois dimensions comme la sculpture. De façon générale, les études en arts plastiques favorisent le développement de la créativité des élèves dans la production d'une image ou d'un objet visuel.

Le programme intéressera les élèves qui sont attirés par la créativité et veulent faire appel à leur imagination tout en réalisant des projets concrets. Ces jeunes ont le goût d'expérimenter des techniques et d'explorer les nouvelles technologies en art. Le programme attirera les élèves faisant preuve de curiosité et d'imagination tout en aimant transformer des matériaux.

SOLIDE FORMATION

Le programme tel qu'enseigné au cégep de Saint-Jean offre une solide formation en dessin: dessin d'observation, de modelage, technique et par ordinateur. Le cours *Exploiter les nouvelles technologies en art* permet de s'initier aussi aux images technologiques.

Les cours offerts au collège apportent aussi un bagage solide dans l'exploration des techniques et des matériaux, et dans l'étude tant sous l'aspect de la physique et la chimie que de la psychologie de la couleur.

Ils permettent aussi l'apprentissage de techniques spécialisées: gravure sur bois, eau forte, sérigraphie. Il existe des traditions comme la gravure à Saint-Jean. Les élèves ont accès à des ateliers spécialisés en sculpture: menuiserie et atelier de métal.

Au cégep de Saint-Jean, les matériaux sont fournis en bonne partie. Les élèves ont accès aux ateliers le soir pour leur permettre de poursuivre leurs travaux. M. Dumais souligne aussi la très grande disponibilité des enseignants pour veiller à l'encadrement des élèves.

La mise en application du nouveau programme amènera à l'horaire des finissants de l'an prochain, une activité d'intégration et l'obligation de réaliser un projet synthèse de fin d'études. Un professeur assurera l'encadrement des élèves, de la recherche en bibliothèque en passant par la production des esquisses et jusqu'à la présentation orale et écrite des travaux.

EXPOSITIONS

Tout au long de leurs études collégiales, les étudiants peuvent constituer un portfolio de leurs travaux qui les aidera par la suite à être admis à l'université.

Les élèves d'arts plastiques ont aussi l'occasion de participer à plusieurs petites expositions à la bibliothèque et dans d'autres aires communautaires du cégep. Ils peuvent prendre part aussi à l'exposition intercollégiale en art qui se tient annuellement au Québec. Ils ont accès aussi à divers concours provinciaux.



La formation collégiale en arts plastiques se veut multidisciplinaire pour ouvrir la porte à plusieurs programmes universitaires.

Le Cégep permet également aux étudiants d'être en contact avec le milieu régional et de côtoyer des artistes professionnels. Les finissants du collège exposent chaque année dans une galerie professionnelle, la Maison des arts et de la culture du Haut-Richelieu. Des projets sont élaborés en collaboration avec le centre d'artistes Action art actuel.

Certains étudiants agissent auprès d'artistes professionnels comme aides techniques ou encore comme assistants dans les ateliers de création, à l'occasion du Symposium d'arts d'Iberville.

Le Cégep invite aussi des artistes à venir donner des ateliers spécialisés. À titre d'exemples mentionnons l'atelier donné par Paul Lebel de l'UQÀM sur de nouveaux procédés en lithographie ou encore l'initiation aux techniques de fabrication de papier offert par M. Dumais. Ajoutons aussi les cours de sculpture en résine de polyester, ceux de Réal Tougas. Autant d'activités qui viennent enrichir la formation des cégépiens. ■

PROGRAMME DE SCIENCES DE LA NATURE

Un éventail plus grand de cours de maths et de biologie

LOUISE BÉDARD

Le programme préuniversitaire de sciences de la nature est offert dans tous les cégeps. Celui de Saint-Jean-sur-Richelieu a la particularité d'être un des seuls collèges à offrir un si large éventail de cours en mathématiques et en biologie.

Ainsi l'élève peut prendre jusqu'à six cours de mathématiques ou jusqu'à quatre cours de biologie au cours de ses études collégiales.

Un bloc de dix cours de formation spécifique au programme sont les mêmes à travers le Québec. L'étudiant complète son curriculum par trois autres cours.

Au cours de biologie sur l'évolution et la diversité du vivant, le cégépien d'ici peut ajouter les cours suivants: biodiversité et environnement, introduction à l'écologie tropicale qui l'emmène jusqu'au Costa Rica, anatomie et physiologie humaine.

De même aux cours de calcul différentiel, d'algèbre linéaire et géométrie vectorielle, et de calcul intégral, s'ajoute le choix des cours des maths suivants: algèbre et programmation linéaire, calcul différentiel et intégral dans l'espace, probabilité et statistique.

Le cégépien arrive ainsi à l'université avec une préparation solide, fait valoir Serge Robert, professeur de mathématiques et enseignant du programme.

CHEMINEMENT

En première session, l'élève suit tous ses cours de sciences dans un même groupe pour faciliter son intégration à la vie collégiale. Un cours d'initiation à l'informatique



Une relance auprès des anciens diplômés de sciences de la nature montre que 88% ont été admis à l'université dans leur premier choix de programme.

est à son horaire. Avant le début de la première session, le finissant du secondaire peut s'inscrire à une activité de préparation en mathématiques pour faciliter la réussite de son premier cours de calcul.

Le cheminement du programme a été conçu aussi pour permettre à l'élève de choisir dès la fin de leur première année d'études collégiales, une spécialisation en sciences de la santé (biologie et chimie) ou en sciences pures et appliquées (mathématiques et physique). À Saint-Jean, la clientèle étudiante se répartit moitié-moitié entre les deux profils.

C'est ainsi que le cégépien choisit ces trois cours au choix, selon ses intérêts. Le cégep lui donne la possibilité de suivre six cours de maths s'il opte pour les sciences pures et appliquées ou encore de suivre quatre cours de bio et deux cours de chimie organique s'il se dirige plutôt vers les sciences de la santé. Il peut aussi s'inscrire à un ou deux cours de plus en chimie, en biologie ou en physique, selon ses intérêts et l'orientation universitaire envisagée.

Ce programme préuniversitaire attirera l'élève qui a l'esprit curieux, est intéressé par les questions scientifiques et n'a pas peur de l'étude. Il doit être motivé. Les préalables suivants sont exigés: chimie 584, mathématiques 536 et physique 584. L'élève qui n'a pas réussi tous ces préalables, peut être admis à un programme de mise à niveau.

DISPONIBILITÉ ET CONCERTATION

Le programme est certes exigeant. Mais avec la motivation et le travail, les élèves peuvent réussir. De plus les élèves peuvent compter sur un encadrement assuré par des profs qui sont attentifs à leurs difficultés et disponibles pour leur apporter de l'aide, souligne M. Robert.

«On met tout en place pour qu'ils réussissent», ajoute-t-il mentionnant aussi le travail d'équipe des profs pour assurer les liens entre les différentes matières et la cohésion de l'enseignement.

Le nouveau programme qui valorise l'intégration des connaissances et l'approche pluridisciplinaire, est en vigueur depuis 1999. Saint-Jean l'a appliqué dès 1998 devenant en quelque sorte un cégep expérimental.

Comme tous les nouveaux programmes d'enseignement au collégial, celui de sciences de la nature comporte une activité d'intégration des apprentissages. Elle est sous la responsabilité de quatre profs du programme. Dans le cadre de cette activité, l'élève peut s'intéresser à une question scientifique. Ainsi des étudiants ont réalisé une étude sur l'usine de traitement des eaux usées.



Le nouveau programme comporte une activité d'intégration permettant aux étudiants de travailler sur des problèmes pluridisciplinaires.

La réussite de l'épreuve-synthèse qui vient clore le programme est obligatoire pour l'obtention du DEC (diplôme d'études collégiales).

UNIVERSITÉ

Le programme en sciences de la nature ouvre la porte de l'université dans une variété de programmes allant de l'actuariat, à la biochimie, au génie, à la médecine, à l'informatique, à la géologie, etc.

En novembre dernier, le cégep publiait les résultats d'une relance effectuée auprès de ses finissants de 1998-1999. Les données montrent que 88% des étudiants de sciences de la nature du cégep sont admis dans le programme universitaire de leur premier choix. De plus 95% des anciens de Saint-Jean fréquentent le premier choix d'université.

Ce qui fait dire au Cégep, que les études de sciences de la nature au collège permettent à la très grande majorité des élèves d'être admis au programme et à l'université de leur choix. ■

CHOIX DE COURS AU CÉGEP

TECHNOLOGIE DE LABORATOIRE MÉDICAL

Des emplois en milieu hospitalier et industriel

LOUISE BÉDARD

La formation offerte en technologie de laboratoire médical (TLM) au cégep Saint-Jean-sur-Richelieu donne accès aux emplois tant en milieu hospitalier que dans les centres de recherche, les centres de biologie moléculaire, les laboratoires de l'industrie pharmaceutique et agroalimentaire et ceux spécialisés en environnement.

Le secteur hospitalier n'est plus le seul employeur des diplômés dont les services sont recherchés aussi par les laboratoires privés de diagnostiques tout comme des entreprises oeuvrant dans le secteur des biotechnologies en pleine expansion.

Les professeurs d'ici n'ont pas attendu la révision du programme d'études par le ministère de l'Éducation et ont pris l'initiative d'introduire la biologie moléculaire au curriculum de leurs étudiants. Du même coup, ils ont multiplié les démarches auprès des entreprises et des centres de recherche pour qu'ils ouvrent leurs portes aux étudiants. Ainsi les possibilités de stages dans les milieux de la recherche et l'industrie permettent aux finissants d'envisager une carrière dans ce milieu.

PLACEMENT

Du groupe des quinze finissants de juin dernier, tous ont trouvé un emploi directement relié à leurs études. Dans le secteur hospitalier où la situation de l'emploi de redresse, la majorité des étudiants y trouvent encore des débouchés. Cependant les nouveaux diplômés ne détiennent pas nécessairement un poste permanent même s'ils travaillent à temps plein. L'accessibilité à la permanence reste un processus long. Mais les études gouvernementales montrent que d'ici de trois à cinq ans, il y a aura un manque important de techniciens, soulignent les professeurs.

On trouve aussi quelques finissants de l'année dernière en dehors du réseau hospitalier. Ils ont décroché un emploi de techniciens de laboratoire chez DNA Landmarks, une entreprise en biotechnologie de Saint-Jean, chez CTBR, à leur laboratoire de recherche de Montréal, chez Philip Services corp. d'Anjou, aux centres de diagnostique ANALAB de Montréal et MDS Montréal.

De l'avis des enseignants Marie Rousseau, Marielle Lafontaine et Richard Élie, le bon taux de placement des finissants devrait se maintenir au cours des prochaines années, compte tenu de l'expansion des biotechnologies. Et pour la première fois, des hôpitaux sont à la recherche de finissants, soulignent-ils.

Le département compte actuellement quelque 80 étudiants dont une trentaine en première année. Une quinzaine de cégépiens termineront leurs études en mai prochain.

Le programme de TLM intéressera les élèves du secondaire qui aiment les sciences, particulièrement la biologie, et sont attirés par les sciences médicales. Les études comportent plusieurs heures de laboratoire. Les élèves doivent donc aimer faire des manipulations en laboratoire. Pour plusieurs, ils se destinent à faire partie d'une équipe médicale et seront appelés à réaliser des analyses qui aideront au diagnostic et au traitement des malades. De façon générale, le programme forme des techniciens capables d'effectuer différentes analyses de laboratoire.



Les études en Technologie de laboratoire médical ne débouchent plus uniquement sur des emplois dans le milieu hospitalier mais aussi sur des jobs dans l'industrie.

L'enseignement vise à développer chez les étudiants une série de compétences liées à différentes tâches touchant les principales analyses biologiques et médicales et permettant d'évaluer la validité des résultats. Ainsi les futurs employeurs sont à même de connaître les tâches que peuvent accomplir les diplômés. Des critères de performance sont établis permettant de garantir en quelque sorte le travail que les nouveaux techniciens pourront effectuer.

PRÉALABLES

Pour être admis au cégep, les élèves doivent réussir au secondaire les cours préalables suivants: chimie 584, mathématiques 536 et physique 584. Ce sont les mêmes préalables exigés pour l'admission au programme préuniversitaire en sciences de la nature. L'admission au programme n'est pas contingentée. S'il leur manque des préalables, les élèves ont la possibilité d'être admis au cégep dans un programme de mise à niveau.

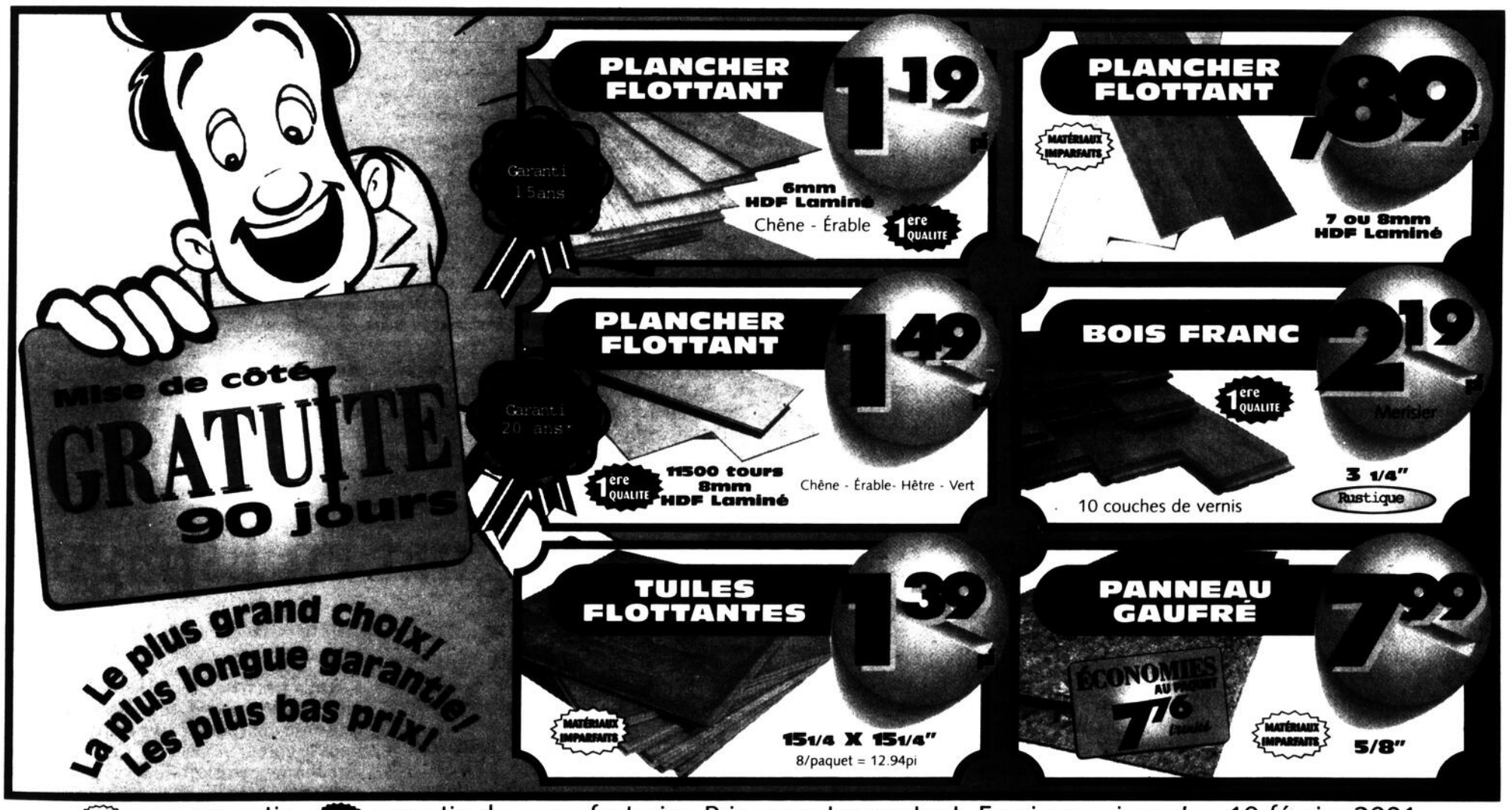
Le programme de TLM est d'une durée de trois ans. Mais plusieurs cégépiens mettent quatre ans à terminer leurs études qui sont exigeantes. Avec l'encadrement assuré par les enseignants, le temps nécessaire consacré aux études et une bonne motivation, les étudiants réussissent, soulignent les profs.

En 1998, l'Association médicale canadienne a renouvelé pour une période de six ans l'agrément du programme de TLM du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Dans l'évaluation de l'enseignement offert au collège, le comité d'agrément a fait état du dévouement des enseignants. Il a relevé aussi la qualité de l'encadrement offert aux élèves, plus particulièrement ceux qui ont des difficultés.

La formation collégiale comporte des stages obligatoires de six mois en milieu de travail. Sur les vingt-six semaines de stages, vingt et une sont en milieu hospitalier. Les autres semaines de stages sont en biologie moléculaire, dans un laboratoire industriel.

Outre le stage d'intégration au milieu de travail, le programme comporte des stages en biochimie (les composés chimiques de l'organisme), hématologie, l'hémostase et l'immuno-hématologie (le sang), l'histopathologie (les tissus humains) et la microbiologie.

Le DEC (diplôme d'études collégiales) donne automatiquement accès à l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec. Les diplômés peuvent aussi se présenter à l'examen de la Société canadienne des sciences de laboratoire médical. ■



sans garantie. garantie du manufacturier. Prix argent comptant. En vigueur jusqu'au 10 février 2001.

Canada Français
50$ rabais
Sur tout achat de 500$ &+ de plancher flottant et/ou de bois franc
Expire le 14 février 2001
Un seul coupon par client
Canada Français
100$ rabais
Sur tout achat de 1000$ &+ de plancher flottant et/ou de bois franc
Expire le 14 février 2001

MATÉRIAUX À BAS PRIX

(450) 758-1870
(450) 373-2008
(450) 373-2001
(819) 986-3720
(613) 937-3000
(613) 826-2420
(450) 346-6600
(819) 378-5577
(450) 224-2224
(450) 224-1101
(450) 734-9000

Des auxiliaires doivent s'endetter pour devenir infirmières autorisées

LOUISE BÉDARD

Pendant que le gouvernement québécois fait des pieds et des mains pour recruter des infirmières étrangères et leur déroule le tapis rouge, des infirmières auxiliaires d'ici, retournées aux études pour devenir infirmières autorisées et pour répondre aux besoins des établissements de santé, doivent s'endetter pour terminer leurs cours.

Ils sont actuellement vingt-huit adultes qui occupaient pour la plupart des emplois d'infirmiers et d'infirmières auxiliaires aux hôpitaux du Haut-Richelieu à Saint-Jean, Anna-Laberge à Châteauguay et Pierre-Boucher à Longueuil, à faire face à cette situation.

Ils ont accepté il y a un an de se rasseoir sur les bancs d'école pour devenir infirmières autorisées. Ces personnes se sont inscrites, à temps plein, à un programme accéléré de soins infirmiers, au cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. À neuf mois de compléter leurs études collégiales, plusieurs n'ont plus d'argent. Elles doivent s'endetter pour demeurer aux études.

Le groupe a alerté le député du comté de Saint-Jean, Roger Paquin, et vient d'écrire aux ministres Pauline Marois de la Santé, François Legault de l'Éducation et Diane Lemieux du Travail pour les sensibiliser à leur situation. Leurs porte-parole doivent rencontrer demain (jeudi) les représentants de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie.

PÉNURIE

Un besoin important d'infirmières, depuis le départ à la retraite de plusieurs, amenait la Régie régionale à mandater le centre hospitalier du Haut-Richelieu à offrir aux infirmières auxiliaires d'accroître leurs compétences. En concertation avec le cégep, un programme intensif de formation était mis sur pied.

Les cours ont débuté en février 2000 et doivent se terminer le 30 novembre prochain. Les étudiants obtiendront un DEC (diplôme d'études collégiales) en soins infirmiers et pourront se présenter à l'examen de l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec.

Dans le groupe, ils sont onze infirmiers et infirmières auxiliaires de l'hôpital de Saint-Jean à être inscrits au programme de formation d'une durée de 21 mois.

Lyne Gravel, Diane Jacques et Stéphan Girard, trois membres du comité d'action mis sur pied par le groupe, racontent que l'hiver dernier, ils ont vu l'occasion de réaliser un rêve de longue date en devenant infirmières autorisées. Le champ des responsabilités des infirmières auxiliaires se restreint de plus en plus, mentionnent-ils. Par ailleurs, ils considèrent qu'en devenant infirmières autorisées, ils viennent aussi combler un besoin pressant de personnel qualifié et expérimenté. Les étudiants du groupe sont âgés entre 22 et 50 ans. Ils comptent entre trois et vingt-sept ans d'expérience.

Ils ont dû quitter un emploi à temps plein pour suivre des cours cinq jours par semaine incluant les cours d'éducation physique. À l'exception de 500 heures de stage qui leur sont créditées, ils suivent le même programme que les élèves de l'enseignement régulier.



Lyne Gravel, Stéphane Girard et Diane Jacques, trois membres du comité mis sur pied par le groupe des étudiants en soins infirmiers.

REVENU

Les onze étudiants qui travaillaient à l'hôpital du Haut-Richelieu ont conclu une entente avec l'établissement qui leur a versé 80% de leur salaire, durant la première année de leurs études. La formule s'apparente à la formule du congé à traitement différé. À leur retour au travail, les sommes devront être remboursées sur une période de quatre ans. Les employés se sont engagés à travailler à l'hôpital durant les cinq prochaines années.

Mais pour les neuf prochains mois, la plupart de ces étudiants se retrouvent maintenant sans revenu. Ils n'ont pas accès au régime de prêts et bourses compte tenu des revenus déjà gagnés.

Leur situation n'a rien de comparable avec celles des jeunes étudiants, signalent-ils. Plusieurs ont des familles et des obligations financières importantes. Leurs problèmes financiers ont maintenant des répercussions sur leurs enfants et leur conjoint.

Non seulement doivent-ils encaisser une perte de salaire mais en plus ils doivent s'endetter, dénoncent les trois représentants des étudiants. Dans notre cas, ajoute avec un brin d'ironie Mme Gravel: «qui s'instruit, s'endette».

COMPARAISON

Ils reconnaissent qu'en débutant le programme, ils savaient que les rentrées salariales cesseraient au bout d'un an. Mais comme ils l'expliquent, ils ont dû prendre rapidement une décision.

Ils comparent le traitement que leur réserve le gouvernement québécois à celui qu'il accorde aux infirmiers et infirmières immigrants et à leur famille. Ils se questionnent sur les sommes que Québec investit dans l'accueil et l'intégration des infirmières françaises par exemple. Ils parlent d'un système de deux poids deux mesures.

Ils revendiquent le financement intégral de leur formation. Ils ne sont pas prêts à se contenter de compensations pour les frais de gardiennes d'enfants et de kilométrage que pourrait leur verser Emploi-Québec comme leurs collègues du cégep Granby/Haute-Yamaska auraient obtenues.

Ils considèrent qu'il serait «socialement irresponsable» qu'à neuf mois d'obtenir leur diplôme, une vingtaine de futurs infirmiers et infirmières doivent abandonner leurs études alors que le Québec souffre d'une pénurie. ■

Des stages au Pérou pour 40 étudiants du Haut-Richelieu

ISABELLE SIMARD

Par le biais d'un projet de solidarité internationale parrainé par le Club 2/3, une quarantaine d'étudiants de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, de l'École professionnelle des métiers et du cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu se rendront au Pérou, du 23 février au 11 mars, pour venir en aide à la communauté de ce pays en voie de développement.

Ils apporteront leur soutien à la communauté en participant à des projets humanitaires axés sur l'agriculture, les enfants de la rue et la santé. Les participants seront répartis en quatre groupes.

Le groupe international sera composé d'une dizaine d'étudiants de 4e et 5e secondaire de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot. Ces élèves effectueront un stage de six jours dans un village situé au nord de Lima. Ils participeront à des activités de reboisement et d'irrigation et seront logés dans des familles péruviennes.

Le second groupe sera formé d'une douzaine d'élèves du secteur modulaire de la polyvalente. Leur intervention se situera principalement chez les enfants de la rue. Ils seront invités à participer à la mise en place de différents projets.

Un troisième groupe sera composé d'étudiantes inscrites au programme d'infirmières auxiliaires. Leur stage sera lié au domaine de la santé. Elles seront accompagnées de leurs enseignants et d'un médecin, le Dr Gilles Perreault.

Le groupe post-secondaire rassemblera des élèves du cégep et de l'École professionnelle des métiers. «Ce groupe s'intéressera plus particulièrement à l'aspect de la survie agroalimentaire et à celui de la pauvreté. Les participants tenteront de trouver des alternatives à la pauvreté», précise Jocelyne Lefebvre, responsable du voyage et animatrice de pastorale à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

«Tous les participants partageront un même objectif, celui de créer un lien de solidarité plus étroit avec un pays en voie de développement. Ils seront sensibilisés aux difficultés que vivent les jeunes. Ils prendront conscience de leurs réalités», ajoute Mme Lefebvre.



Une quarantaine d'étudiants du Haut-Richelieu participeront à des stages au Pérou du 23 février au 11 mars.

À leur retour, les participants participeront au colloque du Club 2/3 durant lequel ils seront invités à partager leur expérience. «Un cinéaste sera sur place pour filmer les différents stages réalisés au Pérou», précise Mme Lefebvre.

Pour financer ce voyage, un brunch en compagnie d'une troupe musicale péruvienne a réuni plusieurs centaines de personnes à la polyvalente Armand-Racicot dimanche dernier. Tous les participants au projet étaient sur place pour préparer et servir le petit déjeuner, mais aussi pour échanger avec ceux qui avaient répondu à l'invitation. ■

Des élèves de Marcellin-Champagnat en Espagne

Activité de financement samedi

ISABELLE SIMARD

Quatorze étudiantes de l'École secondaire Marcellin-Champagnat feront relâche en Espagne du 2 au 11 mars. Les jeunes voyageuses iront parfaire leur espagnol et découvrir la culture de ce pays dont elles rêvent depuis un an.

Leur projet mijote depuis le mois de mars 2000. Les étudiantes - alors inscrites à leur première année de cours d'espagnol - ont demandé à leur enseignante d'organiser un voyage en Espagne. Le voyage aurait lieu l'année suivante, soit au printemps 2001.

Bien entendu, les 14 adolescentes ont été largement engagées dans les démarches de financement du projet. Elles devaient réunir la somme de 2000 $ chacune pour prendre part au voyage.

«Nous avons organisé une campagne de financement. Une vente de suçons, de pommes et de chandails a été lancée dans l'école. Nous avons obtenu quelques commandites», précise Marie-Pier Lepage, une participante.

Emballées à l'idée de découvrir une nouvelle culture et d'approfondir leurs connaissances de la langue espagnole, les jeunes voyageuses ne tiennent plus en place. Elles comptent les jours qui les séparent du grand départ, lequel se fera le 2 mars prochain.

COURS OPTIONNEL

L'espagnol est un cours optionnel à l'École secondaire Marcellin-Champagnat. La formation s'échelonne sur deux ans à raison de quatre heures par cycle de six jours. Le cours s'adresse aux élèves de 3e, 4e et 5e secondaire et il est dispensé par deux professeurs.

Nathalie St-Jean enseigne l'espagnol, le français et les premiers soins à l'ÉSMC. Elle accompagnera le groupe d'étudiantes en Espagne avec une collègue, enseignante en français, Louise Desrochers.

«Ce voyage à saveur culturelle permettra aux étudiantes de découvrir les attraits touristiques de l'Espagne. De nombreuses excursions guidées s'inscrivent à la programmation. Nous serons jumelées à d'autres groupes d'élèves pour certaines de ces visites», explique Nathalie St-Jean.

Leur voyage aura lieu en même temps que la semaine de relâche prévue au début mars.

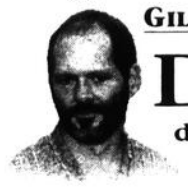
«On a très hâte», lance Katherine Audet, une élève en 4e secondaire. «Nous avons encore de la difficulté à parler l'espagnol, mais nous le comprenons bien. Ce voyage sera une bonne occasion de nous pratiquer», souligne-t-elle.

PROCHAINE ACTIVITÉ

Un souper «cochon braisé» se tiendra au profit du projet Espagne 2001 le samedi 10 février, de 18 heures à 21 heures à l'École secondaire Marcellin-Champagnat. Le coût des billets a été fixé à 22 $. Les enfants de 10 ans et moins seront admis au coût de 12 $. Pour réserver des billets, il suffit de composer l'un des numéros de téléphone suivants: 347-5343 ou 348-9154. ■

Trente-trois suicides dans la région en huit mois

Vingt-huit étaient des hommes



GILLES LÉVESQUE

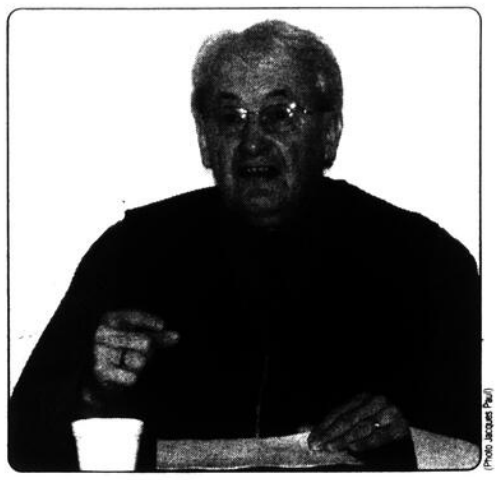
D'après les plus récentes statistiques du Bureau du coroner du Québec, 33 personnes de la région du Haut-Richelieu ont perdu la vie à la suite d'un suicide au cours de la période de janvier à septembre 2000. C'est trop et il est plus que temps d'agir, ont affirmé à répétition les conférenciers invités à prendre la parole, vendredi dernier, à Saint-Jean-Iberville, dans le cadre d'une conférence de presse visant à promouvoir la Semaine provinciale de prévention du suicide qui aura lieu cette année du 11 au 17 février.

À elle seule, cette sombre statistique a fait frémir les nombreuses personnes présentes à ce point de presse organisé par le personnel du Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu.

Sur les 33 personnes qui se sont ainsi enlevé la vie, 28 étaient des hommes. Du nombre, neuf étaient âgés entre 16 et 25 ans, seize entre 30 et 55 ans et trois entre 60 et 70 ans. Seulement cinq étaient des femmes. Il importe ici de préciser que le suicide reste la première cause de décès chez les hommes de 20 à 40 ans. En fait, quatre suicides sur cinq au Québec sont commis par des hommes.

Pour la dernière année, le Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu a par ailleurs reçu 2924 appels à l'aide, soit 993 hommes et 1931 femmes. Cette autre statistique démontre que deux fois plus de femmes que d'hommes demandent de l'aide.

C'est pourquoi l'objectif de la campagne de sensibilisation tenue sous le thème «Pour prévenir le suicide... agissons!» est d'amener chaque milieu de vie à identifier des moyens d'action à prendre pour contrer le suicide chez les hommes.



M. Marcel Lemoyne est porte-parole de la Semaine provinciale de prévention du suicide.

Présent à la conférence, le représentant de la Semaine provinciale de prévention du suicide, Marcel Lemoyne, a tenu à préciser que trois grands objectifs à atteindre ont été identifiés, à savoir encourager l'environnement masculin des hommes en difficulté et leur offrir de l'aide, encourager le grand public à offrir de l'aide aux hommes en difficulté et mobiliser le milieu de l'intervention.

«Cette semaine nous concerne tous, d'affirmer M. Lemoyne. Nous pouvons et nous devons agir. Même si notre action nous semble minime, elle reste importante. Si chacun accepte de mettre en commun ses compétences, sa créativité, ses énergies avec celles de centaines d'organismes et d'intervenants de tous les milieux, nous contribuerons à faire avancer la cause de la prévention du suicide au Québec.»

ACTIVITÉS

Évidemment, plusieurs activités marqueront cette semaine de prévention dans la région. Le Centre de prévention du suicide veut entre autres mettre un accent particulier sur la sensibilisation dans les industries.

Deux conférences ont par ailleurs été organisées sur le territoire, dont l'une à Richelieu. Des affiches, des signets, des allumettes, des crayons et des dépliants seront par ailleurs distribués dans des endroits comme les postes de police, les hôtels de ville, les bars, les écoles, le Cégep et les CLSC.

Des communiqués de presse seront émis et des conférences sur la prévention du suicide seront données dans les commissions scolaires pour les parents et à la bibliothèque municipale de Saint-Jean pour l'ensemble de la population.

Des activités de sensibilisation sont aussi prévues dans les écoles, au Cégep, lors de déjeuners communautaires, dans les centres pour femmes et dans les centres d'action bénévole. Bref, tout sera mis en oeuvre pour que tous et chacun soient sensibilisés à l'importance d'agir pour ce que problème social s'atténue.

LES PIRES MOIS!

Pour en revenir aux appels que reçoit le Centre de prévention, il est possible de faire certaines constatations concernant les mois où des personnes en détresse ont recours à ce service.

On remarque d'une part que les hommes appellent davantage durant les mois de septembre et de février, alors que d'autre part, les femmes utilisent surtout les lignes d'intervention durant les mois de juillet, août, septembre et octobre. ■

UNE LIGNE ACCESSIBLE 24 HEURES PAR JOUR

Si vous songez au suicide, composez le 348-6300

GILLES LÉVESQUE

Depuis le 22 janvier dernier, les services d'intervention téléphonique offerts par le Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu sont accessibles 24 heures par jour, sept jours par semaine. Actuellement disponibles dans les MRC du Haut-Richelieu et de Rouville, ces services seront dispensés à toute la population de la Montérégie à compter du mois d'avril.

Inutile de mentionner que la directrice du Centre de prévention du suicide, Diane St-Germain, n'était pas peu fière d'annoncer cette extension des heures d'écoute lors de la conférence de presse tenue à la Galerie Action Art Actuel, vendredi dernier.

Au fil des ans, l'augmentation constante des demandes d'aide et une analyse assidue des besoins de la population avaient convaincu les administrateurs du Centre de l'urgence d'élargir l'accès aux services offerts. L'élaboration d'un plan d'action a donc été entreprise, ce qui a rendu possible l'obtention des ressources financières permettant d'offrir un service d'intervention téléphonique accessible en tout temps.

Cette année, le Conseil de prévention a mis l'accent sur l'importance de sensibiliser et d'informer le plus de gens possible à la prévention du suicide. Il tenait à profiter de la Semaine provinciale de prévention du suicide pour faire le lancement officiel de son site WEB.



Jacques Payeur



Diane St-Germain

L'élaboration de ce projet a été rendue possible grâce à la générosité du député fédéral du comté de Saint-Jean, Claude Bachand, de la Caisse populaire Desjardins et de la Fraternité des policiers du Haut-Richelieu.

«Nous remercions également notre excellent et généreux concepteur, Patrick Beaulieu, de même que Lily Lévesque. Depuis décembre dernier, les internautes peuvent, en tout temps, retrouver sur notre site l'information nécessaire sur nos divers services. Nous invitons toute la population à visiter notre site à l'adresse suivante: http//www.cpshr.qc.ca», conclut Mme St-Germain.

AUTRES PROJETS

De son côté, le président du Conseil d'administration du Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu, Jacques Payeur, a fait savoir aux personnes présentes que plusieurs autres projets importants seront menés au cours de la présente année.

Le Centre veut entre autres établir des protocoles d'entente avec les Centres jeunesses de la Montérégie, les CLSC, les hôpitaux et les Centres de crise de la Montérégie. En coordination avec le comité de programmation régionale, le Centre veut aussi développer un service d'intervention de crise en situation d'urgence dans le milieu.

Enfin, des dispositions seront prises pour favoriser et réaliser l'arrimage des conseils d'administration des deux centres de prévention du suicide de la Montérégie. Il s'agit de celui de la Haute-Yamaska et du Haut-Richelieu. ■

Robert Blanchard, porte-parole de la Semaine de prévention du suicide

GILLES LÉVESQUE

C'est avec empressement que Robert Blanchard, un homme d'affaires de la région maintenant à la retraite, a accepté de s'impliquer à titre de porte-parole officiel de la Semaine provinciale de prévention du suicide dans la région du Haut-Richelieu.

C'est d'abord parce qu'il a connu intimement deux personnes de la région qui se sont suicidées que Robert Blanchard a pris la décision de s'engager personnellement pour lutter contre ce grave problème social.

«Lorsque ça se produit, on se dit comment ça se fait qu'une chose semblable se soit produite. J'avais vu ces gens-là une semaine avant leur suicide et rien ne laissait croire qu'ils poseraient un tel geste. Ça donne un coup. Ça donne aussi le goût de s'impliquer. Pour moi, c'est un privilège que d'agir à titre de porte-parole de cette semaine de sensibilisation», d'expliquer M. Blanchard.

«Je m'intéresse à la prévention du suicide parce que ces morts violentes sont commises encore et en très forte majorité par des hommes, d'enchaîner ce dernier. Je m'y intéresse aussi parce qu'il y a encore des milieux, qualifiés de milieux d'hommes, où il est difficile de sensibiliser les personnes. Un effort sera fait de ce côté cette année.»

AÎNÉS

M. Blanchard s'inquiète aussi de constater que des personnes âgées se donnent la mort. Les moyens sont peut-être moins apparents que ceux auxquels nous sommes habitués, mais il y a des personnes âgées, dit-il, qui pensent au suicide et qui l'accomplissent.



M. Robert Blanchard a connu intimement deux personnes qui ont pris la décision de se suicider.

«Qui peut intervenir pour prévenir le suicide, questionne Robert Blanchard. Tout citoyen responsable peut apporter sa collaboration pour réduire les statistiques de ce fléau qui nous afflige. Le Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu est l'organisme tout désigné dans notre région pour intervenir. Mais le citoyen ordinaire, que peut-il faire?

«Quand un proche, quand une personne que je connais me parle de son désespoir, de sa dépression, est-ce que j'évite le sujet? Pourtant, je peux tout au moins écouter et suggérer le numéro de téléphone du Centre. Là, des intervenants sont prêts à accueillir la détresse et le désespoir. Le citoyen ordinaire peut aussi appeler au Centre pour manifester son inquiétude face à un proche qui veut mourir. Voilà ce que peut au moins faire un citoyen comme moi qui n'est pas nécessairement un spécialiste», de conclure M. Blanchard. ■

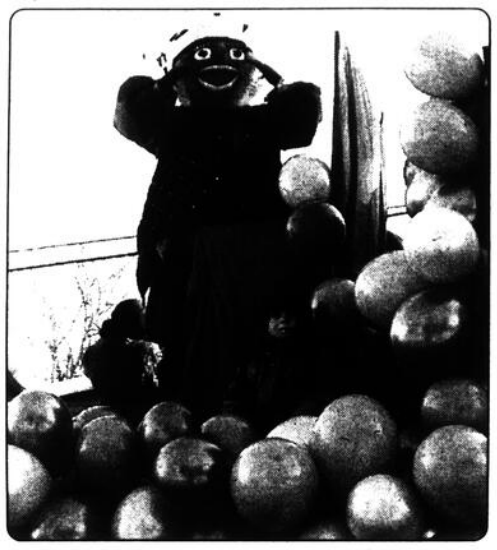
Une autre semaine d'amour à Saint-Valentin!

EDITH PARIZEAU

Seulement quelques festivaliers sont venus braver le froid et le vent à Saint-Valentin la fin de semaine dernière. Toutefois, la parade et les feux d'artifices furent appréciés, la soirée amateur fut une réussite et la soirée country en a fait bouger plusieurs. Bref, les organisateurs s'entendent pour dire que le bilan reste positif pour le Festival de l'amour.

En raison de la température défavorable aux activités extérieures, seulement quelques festivaliers ont osé se pointer le nez dehors pour venir fêter la Saint-Valentin au village du même nom. Par contre, la parade de l'amour qui avait lieu samedi après-midi a réuni beaucoup de monde. Comptant cinq chars allégoriques et deux corps de clairons, les festivaliers l'ont trouvée courte, mais très belle. Les feux d'artifices en ont aussi ébloui plusieurs, et le décor était féerique.

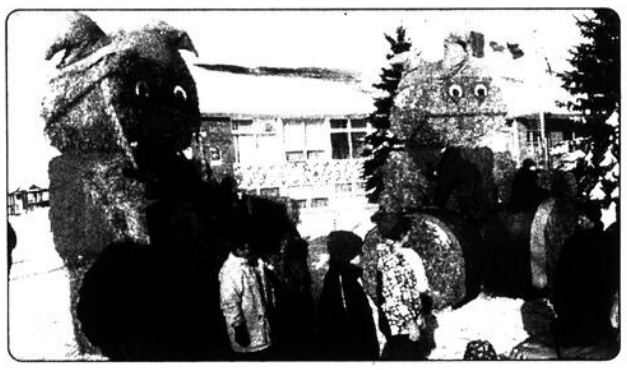
La soirée d'amateurs qui ouvrait le festival vendredi en fut une des plus réussies. La salle comble a chaudement applaudit les 25 talentueux participants qui leur ont offert de belles performances. Animée par Mario Campbell et Hélène Bilodeau, la soirée a surtout réuni des danseurs et des chanteurs.



La mascotte du Festival de l'amour de Saint-Valentin, ParCoeur, était de la parade samedi dernier.

La soirée country était prévue pour être un grand succès. Et il en fut ainsi. Plus de 200 danseurs se sont réunis pour faire quelques pas au son de l'orchestre *Eldorado*.

La journée de dimanche a elle aussi connu un faible achalandage. Cependant, ceux qui étaient au rendez-vous participaient activement aux activités. À l'extérieur se poursuivait la glissade et le patin, tandis qu'à l'intérieur, un jeune couple de futurs mariés a offert ses services pour une activité de *karaoké*. Les jeunes ont beaucoup apprécié et ont participé à l'activité durant l'après-midi.



Les activités extérieures se déroulent sur le site de l'Édifice municipal de Saint-Valentin. Tout y est pour amuser les enfants.

C'est aussi dimanche qu'une joute amicale de ballon-balai a été disputée entre l'équipe de Saint-Valentin et celle de Saint-Blaise. Cette dernière a remporté la partie 4 à 3.

À VENIR

La dernière semaine du Festival de la Saint-Valentin s'annonce chargée d'activités. La famille Van Velzen vous invite à visiter leur maison ancestrale où sont exposées des peintures spirituelles et où sera expliqué l'amour de la nature. Mercredi soir, Yolande Buyse, naturopathe, donnera une conférence sur les huit formes de l'amour, à 19h30, à l'Édifice municipal de Saint-Valentin. Vendredi soir, c'est le temps d'aller danser. Une soirée dansante organisée par le Comité des Loisirs aura lieu à l'Érablière, à 20 heures. Tous sont invités à se joindre à la fête.



Plusieurs chars allégoriques composaient la parade de l'amour.

(Photos Rémy Bibby)

Samedi reprennent les activités extérieures. C'est à 13 heures que débuteront les jeux médiévaux, à l'Édifice municipal. À 14h30, un magicien viendra éblouir la foule par ses tours. En soirée, le Théâtre du Grand Pré présentera les Contes amoureux, à l'Érablière. Le coût est de 8 $ et la soirée commencera à 20 heures.

Dimanche sera la journée des futurs mariés. Le tout débutera avec une messe de la Saint-Valentin, à l'église du village du même nom. Elle sera suivie du brunch des amoureux, organisé par la Fabrique de l'église. Vous pourrez vous y rendre entre 10 et 14 heures. Le dimanche se poursuivra avec la *Journée Optimiste*. Des activités extérieures et intérieures sont prévues pour les enfants. De plus, l'École de musique de Napierville fera un récital de musique, à l'église de Saint-Valentin, à 13h30.

Mardi prochain est la journée pour faire un petit don de soi et d'amour. En collaboration avec Héma-Québec, la municipalité de Saint-Valentin organise une collecte de sang, de 13 à 20 heures à l'Édifice municipal.

C'est mercredi prochain, le 14 février, que se terminera le Festival de l'amour de Saint-Valentin. Une messe aura lieu à 11 heures à l'église du village puis un souper dansant, sous le thème de l'amour et de l'amitié, vient clôturer la journée et le festival. Les gens sont invités à venir souper à l'Érablière de Saint-Valentin, dans une ambiance de romantisme et d'amitié. L'orchestre *Les Doigts Musicals* viendra agrémenter la fin de la soirée. Il vous en coûtera 25 $ par personne ou 35 $ par personne si vous désirez une table de deux ou quatre personnes. ■



Le Saint-Valentin Show a réuni plusieurs talents de la région, tant en chanson qu'en humour.

Les Van Velzen lancent une invitation aux amoureux de la nature

EDITH PARIZEAU

Dans le cadre du Festival de l'amour à Saint-Valentin, Luc Van Velzen et son épouse Sylvie Deschênes vous invite à visiter leur maison ouverte. Ils veulent vous faire découvrir des artistes-peintres, ainsi que des techniques de germination, d'alimentation vivante, de pousses de plantes et de jardins auto-fertiles. Ils vous initieront à l'amour de la nature et leur exposition se déroule sous le thème de «La Révolution d'un seul brin de paille».

Tout au long du Festival, ils vous ouvriront les portes de leur maison ancestrale, rénovée pour l'occasion. Ils font partis de ceux qui célèbrent le Festival d'une façon particulière. Ils vous invitent à venir admirer les peintures à saveur spirituelle de Mme Nicole Brosseau et Mme Esther Desnoyers, qui pour l'occasion, exposeront leurs oeuvres. Respectivement de Saint-Bernard-de-Lacolle et de Saint-Valentin, elles peignent aussi des scènes de la nature.

Le couple Van Velzen veut aussi vous faire découvrir les différentes méthodes d'alimentation naturelle et biologique. Ils se sont inspirés du livre d'un maître scientifique japonais, M. Masanobu Fukuoka. Depuis le printemps passé, ils sont modus de leur jardin auto-fertile, au point de vouloir faire connaître la technique à tous. Ce type de jardin consiste à recouvrir le terre de paille et à la laisser se nourrir par elle-même. Elle devient donc très riche et les plantes qui y poussent sont de meilleure qualité. Ils vous apprendront aussi à bâtir un écosystème pour votre jardin, afin qu'il offre un environnement complet à lui seul.

L'aspect de l'alimentation vivante sera aussi abordé. Il s'agit de se nourrir uniquement d'éléments vivants et bénéfiques pour la santé. Parents de quatre enfants, ils ont adapté ce type d'alimentation pour toute la famille. Infirmière de profession, Mme Deschênes assure qu'en adoptant ce type d'alimentation, tous s'en portent mieux, car le système immunitaire devient plus fort.

Cette visite est organisée en partie avec la collaboration de Mme Yolande Buyse, la conférencière invitée à vous parler d'amour le 7 février. Ayant déjà elle-même tenté ce genre d'expérience, elle y sera aussi pour vous parler d'une des formes d'amour, celle de la nature.

Vous pouvez donc aller visiter leur maison gratuitement et vous initier aux techniques d'alimentation biologique en vous rendant au 453 Rang Saint-Georges, à Saint-Valentin. Non loin du village, la maison est facile à repérer. Pour de plus amples informations, vous pouvez les rejoindre au 291-4116. ■

Les Guillet décorent aussi pour la St-Valentin!

EDITH PARIZEAU

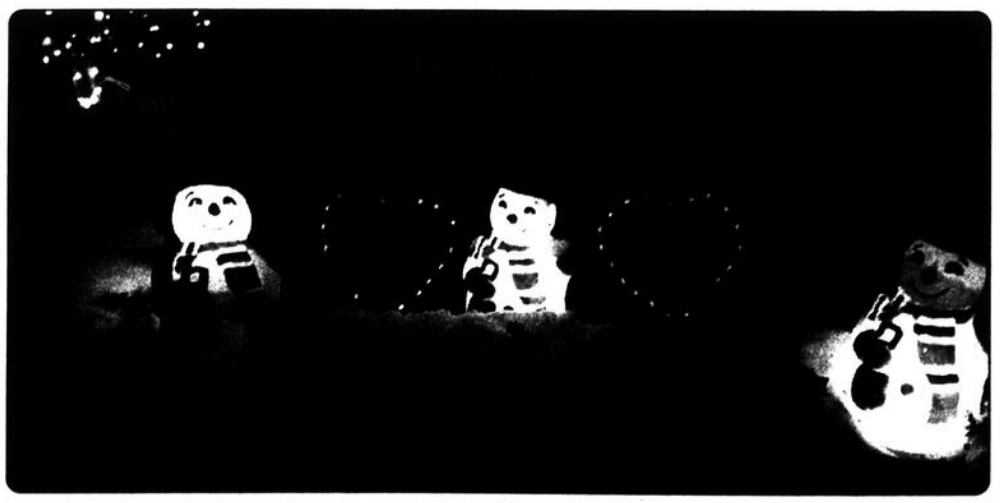
Sur la Route 223 sud, à Saint-Blaise-sur-Richelieu, une maison brille de mille feux. Elle brille des feux de la St-Valentin. Cette année, les Guillet ont décidé d'illuminer leur jardin aux couleurs de l'amour, à partir du 10 février.

Bien connus parce qu'ils ornent le terrain de leur résidence de sculptures et de lumières toute l'année durant, les Guillet ont voulu rendre hommage au festival de la St-Valentin, du village du même nom. Ils ont aménagé une «promenade au clair de lune» qui est dédiée à tous les amoureux.

Plusieurs figurines représentent aussi le thème de l'amour. Le nouvel aménagement présente également quelques scènes hivernales qui se veulent romantiques.

En longeant la 33e Avenue, vous pourrez ainsi admirer les différentes scènes de la visite de leur aménagement dans le confort de votre voiture.

Jacqueline et Serge Guillet vous invitent donc à venir visiter leur domaine de l'amour situé au coin de la 33e Avenue et de la Route 223 sud, de 17 à 20 heures. Vous pouvez aussi visiter leur site Internet au http://www.public.netc.net/guillet/accueil.htm ■



Une longue promenade est aménagée le long de la 33e Avenue, à Saint-Blaise-sur-Richelieu, où vous pourrez admirer les décorations des Guillet.

Encore une belle fin de semaine pour Iber-Neige

Edith Parizeau

Même si la température ne valait pas celle de la semaine passée, Iber-Neige a quand même connu une belle fin de semaine. Les finales des tournois sportifs ont consacré des équipes gagnantes et le froid n'a pas éloigné tous les tout-petits des activités extérieures, ni les familles du rallye pédestre.

La deuxième fin de semaine d'Iber-Neige a débuté lentement mais sûrement samedi après-midi et l'affluence a continué à grandir au fur et à mesure que la journée avançait.

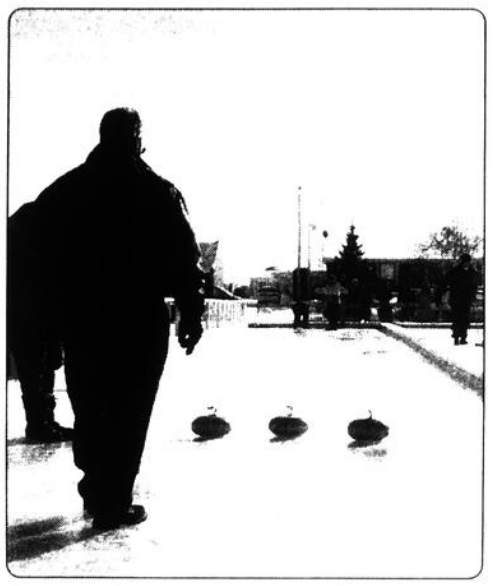
Dimanche, la journée s'est passée sous un rythme normal, comparativement aux années passées. Loin d'être une journée record, elle a quand même attiré plusieurs familles en manque de grand air. C'était la journée du rallye pédestre et on soulignait aussi les finales des tournois de curling, ballon-balai et ballon-volant.

Les activités extérieures se poursuivaient et les enfants ont pu continuer à profiter des promenades en tout-terrains, des structures gonflables, du patin libre et des glissades sur tubes. À l'intérieur, le concours de dessins se poursuivait et les enfants pouvaient encore se faire maquiller. Le magicien Éric Nadeau était de retour pour une deuxième performance dimanche dernier.

C'est aussi jeudi soir dernier qu'avait lieu la comédie musicale présentée et interprétée par une cinquantaine d'élèves de l'école Laflamme. La soirée fut un grand succès et le public était encore plus nombreux que ce qui était espéré. Environ 175 personnes ont assisté à la performance des élèves de 4, 5 et 6e année et tous ont semblé ravi de ce qu'ils avaient vu et entendu.

Le rallye

Le rallye pédestre organisé dimanche dernier a réuni cinq familles. D'une longueur de trois kilomètres, il amenait les participants, qui partaient du Pavillon Mille-Roches, jusqu'au Carrefour Laplante. Ils devaient en chemin ramasser des indices et répondre à un questionnaire. La famille Pierre Boucher a remporté la première place avec le meilleur résultat, suivie de la famille Daniel Boudriau en deuxième place et de la famille Pierre Lafond en troisième position.



Les organisateurs ont couronné les gagnants des tournois sportifs dimanche dernier.

Les tournois

Se terminant dimanche, les tournois de ballon-balai, ballon-volant et de curling ont eux aussi couronné leurs champions. Pour le curling, dans la classe A, la première place est allée à l'équipe de l'Office municipal d'habitation d'Iberville, et la deuxième à l'équipe du bar Le Petit Laurier. Dans la classe B, l'équipe du restaurant Chez Alice a mérité la première position, suivie de l'équipe de Paul-Émile Lacroix.

Le ballon-balai a aussi ses champions. Dans la classe B, l'équipe gagnante est celle du restaurant Chez Alice, et l'équipe du restaurant Luigi Pizzéria s'est classée en deuxième place. Pour la classe C, l'équipe championne est celle menée par Marc-André Champagne, les *Top Shape*. Les *Chiefs* de Steve Benjamin ont terminé le tournoi en deuxième place.



Les tout-petits ont pu profiter des activités extérieures pour une deuxième fin de semaine.

Les équipes de François Ménard et de Lise Dextradeur se sont affrontées en finale du tournoi de ballon-volant dans la neige en fin de semaine. L'équipe de M. Ménard est ressortie gagnante en remportant les honneurs de la partie. Mme Dextradeur et son équipe ont donc terminé deuxième.



La glissade sur tubes est une des activités les plus populaires du carnaval.

À venir

La dernière fin de semaine d'Iber-Neige s'annonce tout en fête. Mercredi le 7 février, le Club de l'Âge d'or reprend son activité de marelle à son local, au 732 1re Rue, à Iberville. Jeudi soir, ce même club est impliqué dans l'organisation de la soirée dansante, qui se tiendra au Pavillon Mille-Roches, à partir de 19h30. Vous pouvez vous procurer des billets au coût de 7 $ par personne. Un goûter, un punch et des prix de présence vous seront offerts.

Le carnaval Iber-Neige se termine en grande samedi le 10 février avec le souper de la Saint-Valentin. Servi par l'érablière au Sous-Bois, le repas sera aussi accompagné de la cuvée Iber-Neige 2001, en rouge ou en blanc. Ce souper-spectacle de cinq services sera agrémenté de la performance de Mme Andrea Tyniec, violoniste, qui jouera quelques mélodies romantiques aux tables et suivi d'un spectacle de danse et d'humour des comédiens-humoristes Léo-Émard. Le souper débute à 19 heures et la soirée se terminera sur un air de disco avec la Disco-Mobile B-7. Il vous en coûtera 35 $ par personne pour prendre part à ce souper de clôture du carnaval. ■

Pour la Saint-Valentin

En Coeur veut aider les enfants cardiaques

La Fondation En Coeur et la Résidence Iberville vous proposent de poser un beau geste à l'occasion de la Saint-Valentin, le 14 février prochain, en participant à un souper au spaghetti dont les profits viendront en aide aux enfants cardiaques de l'hôpital Sainte-Justine.



Les responsables de l'activité. Dans l'ordre habituel: André Latour, Denise Pépin, Diane Larouche, Xavier Larouche, Louisette Fortin et Josée Dion.

En plus de faire un don d'amour et d'argent aux enfants malades, ceux qui répondront à l'invitation auront la chance de gagner un forfait d'une nuitée pour deux personnes au Manoir Rouville-Campbell, incluant un souper ainsi que le déjeuner.

La soirée se déroulera à la résidence Iberville, au 395, 5e Avenue dans le secteur Iberville, entre 17 et 20 heures. Les prix d'entrée sont fixés comme suit: 8 $ pour les adultes, 4 $ pour les enfants de 5 à 12 ans et gratuit pour les bambins de 4 ans et moins. Vous pouvez réserver les billets à l'avance au 346-5878. Des billets seront aussi disponibles à la porte le 14 février. ■

Fête des mitaines: 2000 visiteurs ont bravé le froid samedi soir

Dernier dimanche d'activités le 11 février

Isabelle Simard

Quelque 2000 personnes ont bravé le froid samedi soir pour assister à la soirée illuminée de la Fête des mitaines sur la patinoire du canal de Chambly dans le secteur Saint-Luc.



Quelque 2000 personnes ont bravé le froid samedi soir pour assister à la soirée illuminée de la Fête des mitaines.

«Les gens sont arrivés un peu plus tard que prévu en raison du froid glacial qui régnait sur la patinoire. Ils sont venus juste avant les feux d'artifice. À 21 heures, plusieurs personnes quittaient déjà les lieux», constate Caroline Roy, une porte-parole du service des loisirs.

Un feu de joie a permis aux patineurs de se réchauffer. Les feux d'artifice ont été grandement appréciés. La Fête des mitaines a jusqu'ici rassemblé 9000 personnes sur la patinoire cette année.

La Fête des mitaines présentera son dernier dimanche d'activités le 11 février à compter de 13 heures. Une journée «bien sucrée» attend les visiteurs. Une fermette sera aménagée sur place. Les visiteurs pourront déguster de la tire sur la neige et faire des promenades en carriole tirée par des chevaux.

Des jeux sur glace et des séances de maquillage seront organisés pour les enfants, tout cela au son d'une musique d'ambiance. ■

NÉCROLOGIE

INDEX DES DÉCÈS

- BOUCHARD-LEBEAU (Georgette)
- CHAINEY-MARTINEAU (Béatrice)
- DEXTRADEUR (Jean-Paul)
- GUAY (Roger)
- JETTÉ (Rolland)
- LACOMBE (Janet-Louise)
- LAPALME-OUELLETTE (Germaine)
- LAROCHE (Renald)
- LÉVESQUE-ALIX (Francine)
- MINEAU-PAQUETTE (Simone)
- NADEAU (Odilon)
- PARÉ (Émilien)
- ROY (Jeanne Berthe)
- ROY (Maurice)
- ROYEA (Frederick)

BOUCHARD-LEBEAU
Georgette
(1933-2001)

À la résidence Champagnat d'Iberville, le 1er février 2001, à l'âge de 67 ans, est décédée Georgette Bouchard. Elle laisse dans le deuil son époux Alain Lebeau, ses 3 fils Robert (Diane Gouzy), Richard (Manon Binette), François (Linda Gosselin), 9 petits-enfants, sa sœur Claire (Patrice Couture), plusieurs beaux-frères, belles-sœurs et autres parents et amis. Les funérailles ont été célébrées le samedi 3 février 2001, à 10 h 30, en l'Église Saint-Edmond de Saint-Jean. La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

DIRECTION FUNÉRAIRE CLAUDE & EDGAR LE SIEUR
280, RUE JACQUES-CARTIER NORD
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

CHAINEY-MARTINEAU
Béatrice
(1915-2001)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 30 janvier 2001, à l'âge de 85 ans, est décédée Madame Béatrice Chainey, épouse de feu Gilbert Martineau. Elle laisse dans le deuil ses enfants Claudette (Jacques Boyer), Claude (Madeleine Lagué), Gaétan (Mariette Bessette), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, 2 sœurs ainsi que plusieurs nièces, neveux, parents et amis. Exposée au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

Une Célébration de la Parole a eu lieu le jeudi 1er février 2001 en la Chapelle du Complexe funéraire.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

Un merci spécial au personnel du Centre Gertrude Lafrance et du Centre Georges Phaneuf pour leurs bons soins prodigués.

DEXTRADEUR
Jean-Paul
(1920-2001)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 2 février 2001, à l'âge de 81 ans, est décédé Monsieur Jean-Paul Dextradeur. Il laisse dans le deuil son épouse Gisèle Tétreault, sa fille Claudette, sa sœur Marie-Ange (Léonard Daudelin), 2 belles-sœurs Gracia et Gisèle, plusieurs nièces, neveux et autres parents et amis. Exposé aux résidences funéraires

CLAUDE & EDGAR LE SIEUR
530, 4E RUE À IBERVILLE

Les funérailles ont eu lieu le lundi 5 février 2001, à 14 h, en l'Église Saint-Athanase, suivies de la crémation.

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

GUAY
Roger

À Iberville, le 1er février 2001, à l'âge de 70 ans, est décédé Roger Guay, époux de Anita Dumoulin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Daniel (Lucie), Suzy (Michel), Carole (Sylvain), Manon (André), Martine (Pierre), ses petits-enfants, son frère Raymond Dussault (Lise), ses beaux-frères et belles-sœurs.

CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS
826, 1RE RUE À IBERVILLE
YVON DESROCHERS, PRÉSIDENT
AIMÉ VÉZEAU, DIRECTEUR

Les funérailles ont eu lieu le lundi 5 février 2001, à 11 h, en l'Église Saint-Noël Chabanel, suivies de l'inhumation à Saint-Étienne de Lauzon.

JETTÉ
Rolland
(1923-2001)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 2 février 2001, à l'âge de 77 ans, est décédé Monsieur Rolland Jetté, époux de Dame Rollande Boucher. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses beaux-enfants Johanne Marquette (Richard Fillion), Denis Marquette (Ginette Vachon), ses beaux-petits-enfants Daniel et Jimmy, sa sœur Jeannette (Reynald Huneault), ses frères Roger et Guy, son beau-frère André Boucher (Yolande Robinson), plusieurs nièces, neveux, autres parents et amis. Exposé au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

Une Célébration de la Parole a eu lieu le lundi 5 février en la Chapelle du Complexe funéraire et de là au crématorium LeSieur & Frère. Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

LAPALME-OUELLETTE
Germaine
(1927-2001)

À Saint-Luc, le 31 janvier 2001, à l'âge de 74 ans, est décédée Madame Germaine Lapalme, épouse de Monsieur Alphonse Ouellette. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Robert, Diane, Michel, Johanne (Jacques Langlois), ses petits-enfants Tania, Nadine, Nancy, Sébastien, Robin, Colyn, Nathan, une arrière-petite-fille Mélissa, sa sœur Thérèse, ses frères Raoul, Rolland ainsi que plusieurs belles-sœurs, beaux-frères, nièces, neveux, parents et amis. Une Célébration de la Parole en présence des cendres aura lieu le samedi 10 février 2001, à 14 h, en la Chapelle du

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

La famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie.

Des dons à la Fondation CLSC et CHSLD Champagnat seraient appréciés de la famille.

LACOMBE
Janet-Louise
(1916-2001)

À l'Hôpital Charles Lemoyne, le 3 février 2001, à l'âge de 84 ans, est décédée Madame Janet-Louise Lacombe. Elle laisse dans le deuil son frère Arthur (Rita Pomerleau), sa sœur Marie-Crescence (feu Jacques Carpentier) ainsi que plusieurs nièces, neveux, parents et amis. Une Célébration de la Parole en présence des cendres aura lieu le samedi 17 février 2001, à 14 h, en la Chapelle du Complexe funéraire.

DIRECTION FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

La famille sera présente 30 minutes avant la cérémonie pour recevoir les condoléances.

LAROCHE
Renald



À l'Institut de Cardiologie de Montréal, est décédé M. Rénald Laroche de Saint-Jean-sur-Richelieu, le 26 janvier 2001, à l'âge de 66 ans et 9 mois. Il laisse dans le deuil ses frères Raymond, René (Lorraine), Paul-André (Nicole), neveu, nièces, sa filleule Marie-Pier Forgues, parents et amis. Les funérailles auront lieu le 9 février à 14 h en l'Église Saint-Athanase, 500, 1re Rue à Iberville. La famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie à l'église.

Nous remercions toutes les personnes qui ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prions de considérer ces remerciements comme personnels.

LÉVESQUE-ALIX
Francine
(1949-2001)

À L'Acadie, le 31 janvier 2001, à l'âge de 51 ans, est décédée Madame Francine Lévesque, épouse de feu Jacques Alix. Elle laisse dans le deuil son fils François (Rachel Lalonde), sa fille Mélanie (Stéphane Leblanc), 3 petits-enfants Jérémie, Jonathan, Britanie, sa mère Estelle Michaud (feu Jean-Noël Lévesque), son beau-père Pierre-Arthur Alix (feu Laurette Berger) ainsi que plusieurs sœurs, frères, belles-sœurs, beaux-frères, nièces, neveux, parents et amis. Exposée au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

Les funérailles ont eu lieu le samedi 3 février 2001 en l'Église de L'Acadie et de là au crématorium LeSieur & Frère. Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

Depuis 1955
Mme Clouâtre Fleuriste INC
Ligne Corrective
Nous livrons à travers le monde
(450) 347-0311
(888) 347-0311 É.-U., Canada
105, 2e Avenue, Iberville
041917-0025

MINEAU-PAQUETTE
Simone
(1916-2001)

De Saint-Jean-Iberville, le 3 février 2001, à l'âge de 84 ans, est décédée Madame Simone Paquette, épouse de Émile Mineau. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Pierre (P. Bergeron), Jean et Christine (Robert Brais), ses petits-enfants Marie-Claude (Dominic) et Jonathan, ses arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs, ainsi qu'autres parents et amis. Des dons au Centre Montérégie seraient appréciés. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Les funérailles ont eu lieu le mardi 6 février 2001 à 11 h en l'Église St-Jean Eudes de Saint-Hubert et de là au cimetière d'Iberville.

DIRECTION FUNÉRAIRE :
LA MAISON DARCHE
INFO@MAISONDARCHE.COM

NADEAU
Odilon
(1915-2001)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 3 février 2001, à l'âge de 85 ans, est décédé Monsieur Odilon Nadeau, époux de feu Jeanne Demers. Il laisse dans le deuil son fils Camille, ses sœurs et frères ainsi que plusieurs belles-sœurs, beaux-frères, nièces, neveux, parents et amis. La famille accueillera parents et amis au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

ce mercredi 7 février 2001. Les funérailles auront lieu le jeudi 8 février 2001, à 11 h, en l'Église de Notre-Dame Auxiliatrice, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean.

Heures d'ouverture: mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, jeudi dès 9 h.

Des dons à la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu seraient appréciés de la famille.

PARÉ
Émilien



À Iberville, le 2 février 2001, à l'âge de 74 ans, est décédé Monsieur Émilien Paré, président fondateur des Assurances Émilien Paré, époux de feu Solange Proulx. Il laisse dans le deuil son amie Claudette Lalonde, ses enfants Pierre (Jeannine Bisaillon), Diane, Sylvie, ses petits-enfants David, Marie-France, Mathieu, Émilie, Maxime, Stéphany, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.

CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS
826, 1RE RUE À IBERVILLE
YVON DESROCHERS, PRÉSIDENT
AIMÉ VÉZEAU, DIRECTEUR

Les funérailles ont eu lieu le lundi 5 février 2001, à 14 h, en l'Église Saint-Noël Chabanel, suivies de l'inhumation à Iberville. Des dons à la Fondation de l'Hôpital Haut-Richelieu seraient appréciés.

ROY
Jeanne Berthe



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 1er février 2001, à l'âge de 89 ans, est décédée Jeanne Berthe Roy, épouse de feu Yvon Benoit. Elle laisse dans le deuil ses enfants Mariette (Fabien Boulerice), Réjane (feu Jacques Caron), Jacques (Cécile Blais), Jean (Hélène Gruslin), Yves, Carmen, Jacqueline (Conrad Doré), Paul (Madeleine Poirier), Guy (Diane Legault), Claude (Marie Rose Gruslin), Ginette (Pierre Desrosiers), Carole (Claude Marion), ses petits-enfants, arrière-petits-enfants et son beau-frère Hubert Benoit.

CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS
110, RUE SAINT-GEORGES
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
YVON DESROCHERS, PRÉSIDENT
AIMÉ VÉZEAU, DIRECTEUR

Les funérailles ont eu lieu le samedi 3 février 2001, à 15 h 30, en l'Église Saint-Lucien, suivies de l'inhumation à Napierville.

ROY
Maurice
(1923-2001)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 2 février 2001, à l'âge de 77 ans, est décédé Maurice Roy. Il laisse dans le deuil son épouse Pauline Laroche, ses enfants Mireille, Lise, Pierre, Gilles, Serge, leurs conjoint(e)s, son gendre Real Contant (feu Francine), 6 petits-enfants, 3 arrière-petits-enfants, 2 frères Gaston (Eric Gérard (Lucette Dupuis), plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, nombreux autres parents et amis. Expose aux résidences funéraires

CLAUDE & EDGAR LE SIEUR
530, 4E RUE À IBERVILLE

Les funérailles ont eu lieu le lundi 5 février 2001, à 14 h, en l'Église de L'Acadie, suivies de la crémation.

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

20e anniversaire
DUMOUCHEL
J. Anatole
(10 février 1981 - 10 février 2001)



À la douce mémoire de J. Anatole Dumouchel

Cher papa,

Repose en paix avec maman

Tes enfants Pierre, Claudette, Sylvie et Louis, conjoint(e)s et tes petits-enfants

NÉCROLOGIE

ROYEA
Frederick
(1917-2001)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 4 février 2001, à l'âge de 83 ans, est décédé Monsieur Frederick Royea, époux de Dame Rose-Hélène Ruel. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Christian, Pierre, Muriel (Jean Thibodeau), Yves (Diane Lelièvre), ses petits-enfants ainsi que plusieurs nièces, neveux, parents et amis. Les funérailles en présence des cendres auront lieu ce mercredi 7 février 2001, à 14 h, en l'Église Notre-Dame Auxiliatrice.

DIRECTION FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

La famille recevra les condoléances à l'église 1 heure avant les funérailles.

famille qui vous aime

1er anniversaire
CARON-DURUSSEL
Orpha
(6 février 2000)



Orpha,

Voici un an que tu nous a quittés pour rejoindre Benoit et tes parents.

Mais tu restes toujours présente dans nos cœurs et nos vies. Nous te sentons près de nous veillant sur nous a garder courage. À bientôt, Orpha, nous t'aimons.

Ton mari Auguste et ceux et celles qui ont vécu dans ton intimité, des parents et amis ainsi que tous ceux, ils sont nombreux, que tu as aidés et encouragés.

2e anniversaire
ST-GERMAIN
Raymond
(5 février 1999)



«On ne peut pas vraiment mourir tant qu'on reste dans le cœur de quelqu'un!» Et vous êtes toujours très présent dans le nôtre.

Votre grande

Remerciements
BARRY-TREMBLAY
Noëlla

Suite au décès de Madame Noëlla Barry Tremblay, survenu le 29 janvier 2001, à l'âge de 78 ans, sa famille remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

Remerciements
BOURDEAU-HÉBERT
Blanche

De Saint-Jean-Iberville, la famille de M. Gérald Bourdeau désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de Madame Blanche Hébert Bourdeau survenu le 25 décembre 2000, soit par des offrandes de messes ou de fleurs, des dons, des visites, des services rendus ou par leur assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Remerciements
DUBOIS
Danny



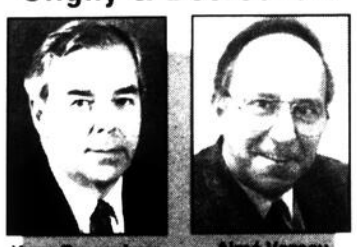
Suite au décès de Danny Dubois survenu le 23 janvier 2001, nous désirons remercier bien sincèrement toutes les personnes qui nous ont apporté leur soutien soit par offrandes de messes, de dons, fleurs, visites ou assistance aux funérailles. Que chacun considère ces remerciements comme personnels.

Susie, Suzanne et Jacques

Remerciements
LANGEVIN-COUTURE
Yvonne

Monsieur Claude Couture, ses filles Manon, Sylvie et Francine ainsi que les membres de sa famille désirent remercier très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Madame Yvonne Langevin Couture, survenu le 7 janvier 2001. Que chacun trouve ici l'expression de notre gratitude et considère ces remerciements comme personnels.

Centre funéraire
Oligny & Desrochers



Yvon Desrochers, propriétaire — Aimé Vezeau, directeur

Pour un service personnel
dans le respect et la dignité
Avez-vous pensé à vos préarrangements?

110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu
247, rue Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Grégoire
826, 1re Rue, Iberville
346-1124

094066-1c36-j

50e anniversaire
CHARETTE
Jean-Claude
(1951-2001)



De la part de ton frère Gilles qui ne t'oublie pas.

Une messe aura lieu le 12 février 2001 à 7 h 30 en l'Église Notre-Dame-Auxiliatrice à Saint-Jean-sur-Richelieu.



La disparition d'un être cher est une blessure qui ne saurait guérir et nous vous offrons à votre famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

Vous pouvez obtenir 3 copies plastifiées de la nécrologie parue dans notre hebdomadaire, et ce, gratuitement. Pour ce faire, il vous suffit de compléter le bon de commande ci-dessous et nous le faire parvenir.

Veuillez accepter à nouveau notre témoignage de profonde sympathie.

Nom
Adresse App
Ville Code postal
Téléphone

Nom de la personne decedee
Date de la publication

LE CANADA FRANÇAIS

Retournez à:
DÉPARTEMENT DE LA NÉCROLOGIE
84, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
J3B 6X8

227589-c26-r

N'OUBLIEZ PAS CETTE SEMAINE

La St-Valentin à la bibliothèque

La bibliothèque municipale de Saint-Jacques-le-Mineur tiendra un atelier d'animation sur la thématique de la Saint-Valentin, le samedi 10 février, de 14 à 15 heures. Les jeunes âgés de 9 et 12 ans sont invités à s'inscrire pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque ou en composant le (450) 347-1888. Il en coûtera 3,50 $ pour financer le matériel artistique.

Matinée-causerie sur les manipulateurs!

C'est sous le thème «La manipulation versus les manipulateurs» que se tiendra, le 13 février prochain, une matinée-causerie organisée par l'Éclusier du Haut-Richelieu, un organisme communautaire qui vient en aide aux familles touchées par la maladie.

On y discutera entre autres des moyens de retrouver l'estime de soi, de se déculpabiliser et de s'auto-responsabiliser face à la personne vivant une problématique en santé mentale. Cette activité aura lieu à L'Éclusieur du haut-Richelieu, au 219 Jacques-Cartier Nord. Pour confirmer sa présence, on compose le numéro (450) 346-5252.

Phobie-Zéro

Phobie-Zéro est un groupe de soutien et d'entraide pour les personnes souffrant d'anxiété, de panique et de phobies. L'organisme tient des réunions tous les mardis soirs, de 19h30 à 21h30, au Centre des aînés johannais, au 125 Jacques-Cartier Nord, à Saint-Jean-Iberville, dans le Vieux-Saint-Jean. Vous pouvez les contacter à la ligne d'écoute ouverte sept jours, 24 heures au (514) 276-3105 ou par leur site Internet : http://www.phobies-zero.qc.ca

Centre des aînés johannais

Le Centre des aînés johannais vous invite à célébrer la Saint-Valentin avec eux, le lundi 12 février, de 11 à 17 heures. Un dîner, de la danse et des parties de cartes sont au menu. Le billet est disponible au coût de 6 $. Le Centre est situé au 125 Jacques-Cartier Nord, à Saint-Jean-Iberville, dans le Vieux-Saint-Jean. Pour tout renseignement, téléphonez au 347-4500.

Joie de vivre

Une soirée régulière du Mouvement Joie de Vivre, s'adressant aux personnes séparées ou divorcées vivant seules, se tiendra le 15 février à 19h30, au sous-sol de l'église Saint-Lucien, au 535, rue Des Trinitaires, dans le secteur Saint-Jean-sur-Richelieu. Pour de plus amples informations, contactez Michel au 348-4926, Claire au 349-5300 ou Lise au (450) 658-2755 pour le secteur Chambly.

Centre d'action bénévole Iberville

Le nouveau Comptoir familial du Centre d'action bénévole d'Iberville organise une vente jusqu'au 9 février. Tous les items sont en vente à trois pour le prix de un, sauf les manteaux d'hiver. Trois robes de mariées et une robe de bouquetière sont aussi en vente à des prix très concurrentiels. Pour plus d'information, contactez le Centre, situé au 280 avenue des Conseillers, secteur Iberville, au 347-1172.

Collecte de sang

Dans le cadre de son Festival annuel de la Saint-Valentin, la municipalité du même nom, en collaboration avec Héma-Québec, organisera une collecte de sang le mardi 13 février. Au moins 115 donneurs au grand coeur sont attendus entre 13 et 20 heures à l'Édifice Municipal, situé au 790, 4e ligne, à Saint-Valentin. ■

Donner, c'est leur redonner espoir.
Association Canadienne de la Dystrophie Musculaire
1425, René-Lévesque Ouest, bureau 506, Montréal (Québec) H3G 1T7 Tél. 1 800 567-ACDM

SPORT ET LOISIRS

LE BLIZZARD ÉLIMINÉ EN DEMI-FINALE

Tournoi bantam: un balayage de l'Outaouais



RICHARD HAMEL

L'Intrépide de l'Outaouais a signé un doublé dimanche lors des finales du tournoi national bantam de Saint-Jean. Les deux équipes de la région de Gatineau ont enlevé les honneurs dans les classes AA et BB par le même pointage...

Dans la classe AA, l'Intrépide a eu raison de Dollard-des-Ormeaux par la marque de 4 à 2. Auparavant, l'équipe BB de l'Outaouais disposait des Cyclones de Joliette. «Encore cette année, les spectateurs ont été gâtés par le calibre de jeu. Les équipes en présence ont offert un bon spectacle», a commenté le président du tournoi, Denis Rondeau.

Globalement, dit-il, l'événement s'est bien déroulé. Sur la glace, à part la panne de la Zamboni en début de tournoi, aucun incident majeur n'est venu perturber les activités. «Quelques parents se sont énervés dans les estrades, mais c'est un peu toujours comme ça. Et il y a toujours certaines personnes qui soulèvent des points négatifs...»



Les Patriotes du Richelieu ont subi la défaite en quarts de finale.

Pour revenir au hockey, avant de décrocher le titre, l'Intrépide AA avait battu les Grands Ducs de la Jemmerais par le pointage de 6 à 4. De son côté, Dollard-des-Ormeaux avait éliminé de justesse l'Express du Suroît 3 à 2.

L'Intrépide avait aussi éliminé les Patriotes du Richelieu en quarts de finale samedi soir, l'emportant 4 à 1. Quelques heures plus tôt, les Patriotes avaient maîtrisé les Cyclones de la Mauricie 6 à 2.

BB

Dans la classe BB, l'Intrépide avait blanchi les favoris locaux, le Blizzard du Haut-Richelieu 3 à 0 lors du premier match de la journée de dimanche, en demi-finale. Les Cyclones de Joliette avaient pour leur part bafoué Thetford Mines 7 à 3 pour accéder à la grande finale.

Le Blizzard a connu un bon tournoi, se faufilant en demi-finale, après avoir battu difficilement les Mariniers de Sorel-Tracy 7 à 6 samedi après-midi. La veille, les porte-couleurs du Haut-Richelieu avait eu raison de la formation ontarienne de London 3 à 2. Plus tôt dans la semaine, le Blizzard avait tenu tête à l'Intrépide, livrant un match nul de 3 à 3.

Quant aux Aigles du Haut-Richelieu, dans la classe BB, ils ont perdu leur premier affrontement, 5 à 1 contre Shermont avant de faire match nul 4 à 4 avec les Cyclones de la Jemmerais. Vendredi matin, les Aigles ont gagné 5 à 1 contre les Barons de Cumberland, mais n'ont pu se qualifier pour la ronde éliminatoire.

HONNEURS

Aucun joueur de la région n'a été sélectionné sur les équipes d'étoiles des classes AA et BB. Dans la catégorie CC, le défenseur Yannick Fortier des Flames de Napierville a été choisi.

Dans la classe A, les Panthers de Saint-Jean, finalistes le week-end précédent, ont vu trois de leurs porte-couleurs se tailler une place sur l'équipe d'étoiles. Il s'agit du gardien Guillaume Gosselin, de l'attaquant William Lavoie et du défenseur Jason Meunier. Le défenseur Sébastien Fortin des Flames de Napierville ainsi que deux joueurs et l'entraîneur de l'Avalanche de Fleurimont complètent cette équipe par excellence.

L'organisation du tournoi a décerné sa bannière de l'équipe la plus disciplinée aux Dragons de Saint-Rémi, une équipe de la classe A.



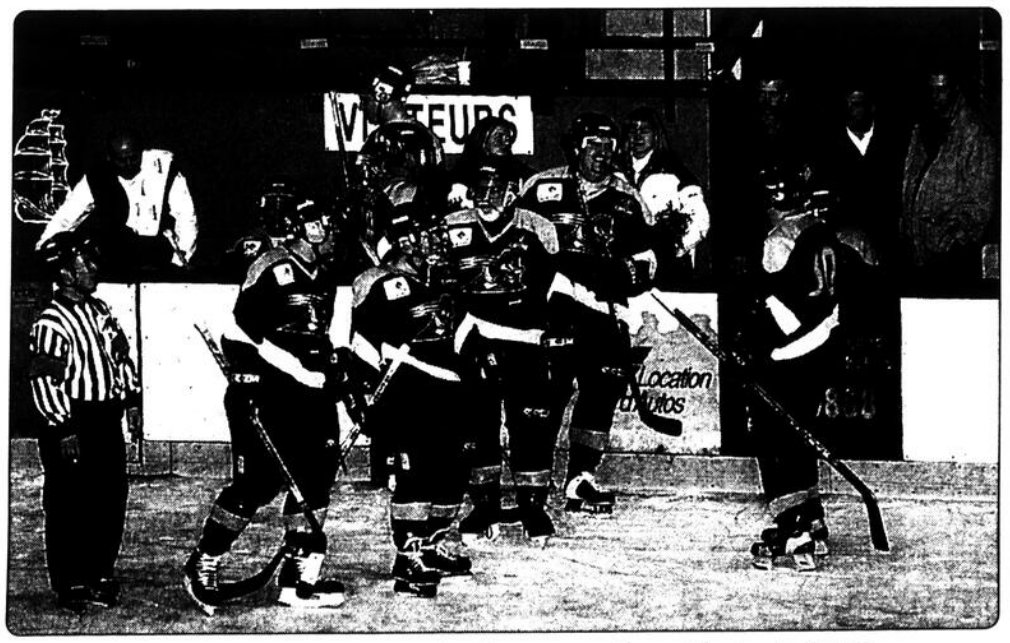
L'Intrépide de l'Outaouais a remporté les honneurs dans la classe AA

Enfin, Maxime Bélanger des Voltigeurs de Drummondville dans la classe AA a reçu le plus prestigieux honneur individuel du tournoi, le trophée Richard-Mailly, décerné au joueur le plus prometteur.

Par ailleurs, avant les deux finales dimanche, les Alouettes de Montréal ont disputé un match amical contre l'équipe du Z-104. Les Bruno Heppell, André Bolduc, Mike Sutherland, Jacques Moreau et compagnie ont défait la formation locale par un touché non converti et un placement, l'emportant 9 à 8. Le Z-104 était composé de François Brisson, Alex Beaudoin, Bruce Gervais, Martin Carrière, Gilles Lamarre, Daniel Tremblay et Manon Villeneuve. ■



Dans la classe BB, l'Intrépide de l'Outaouais a complété le balayage.



Avant les finales dimanche, les Alouettes ont battu l'équipe du Z-104.



Trois joueurs des Panthers de Saint-Jean ont été choisis sur l'équipe d'étoiles de la classe A: Guillaume Gosselin, William Lavoie et Jason Meunier, en plus de Yannick Fortier des Flames de Napierville, Pascal Perron et Kevin Maximos de l'Avalanche de Fleurimont, de même que l'entraîneur de l'Avalanche, Gilles Bourque. À leurs côtés, Richard Vigneault, vice-président et Denis Rondeau, président du tournoi.

DU 12 AU 25 FÉVRIER

Cinq jeunes athlètes honorés au tournoi pee-wee d'Iberville

RICHARD HAMEL

Cinq jeunes athlètes de la région seront honorés lors de la 28e édition du tournoi provincial pee-wee du 12 au 25 février à Iberville.

Avant chaque finale, le comité organisateur soulignera les performances sportives d'Émilie Lefebvre-Bertrand, Marc-Antoine Boucher, Benjamin Robitaille, Samuel Tétreault et Frédéric St-Denis.

«Lors de la dernière fin de semaine, des matchs auront lieu le vendredi en après-midi de façon à présenter davantage de parties. Ça nous permettra de consacrer exclusivement le dimanche aux finales. Lors des cinq finales, on va présenter les athlètes. On vous réserve aussi des cérémonies hautes en couleur», mentionne un des membres du comité organisateur, Gilles Côté.

Ancienne élève de l'école Marcel-Landry, Émilie Lefebvre Bertrand poursuit ses études au cégep de Saint-Jean. L'été dernier, elle a remporté le championnat du Québec en saut en hauteur dans la catégorie juvénile avec un saut de 1,60 m. Elle est également championne du Québec au saut à la perche dans la catégorie juvénile avec un saut de 3,15 m. Membre de l'Équipe du Québec aux Jeux de la légion canadienne qui se déroulait à Calgary, elle a terminé en quatrième position. En décembre, elle a été finaliste lors du gala d'excellence de la Fédération québécoise d'athlétisme.

Marc-Antoine Boucher est en option sport en deuxième secondaire à la polyvalente Marcel-Landry. L'été dernier, il a raflé la médaille d'or en plus du championnat provincial au saut en longueur (5,08 m) dans la catégorie benjamine. Lors de la même compétition, il fut médaillé d'argent aux sprints de 80 et 150 m. Il est aussi un excellent joueur de volleyball avec l'équipe benjamine de Marcel-Landry.

Benjamin Robitaille, également un ex-élève de Marcel-Landry, s'est illustré au volleyball, lui qui est membre de l'équipe espoir de la Fédération québécoise de volleyball. Il a porté les couleurs de l'équipe juvénile AAA qui a remporté la médaille d'argent au championnat provincial et celle qui a participé au championnat canadien. En plus d'exceller dans son sport, il partage sa passion avec les plus jeunes, étant entraîneur de l'équipe cadette scolaire de Marcel-Landry.

Excellent joueur de soccer et de hockey au niveau bantam A, Samuel Tétreault brille en patinage artistique. Il a remporté plusieurs médailles au cours des années, dont deux lors des finales des Jeux du Québec. Maintenant membre du Club de patinage artistique de Drummondville, il est identifié comme l'un des plus beaux espoirs du Québec et fait partie du programme de développement de la Fédération de patinage artistique depuis cinq ans. Dernièrement, il a raflé la médaille d'or chez les prénovices au championnat canadien junior. Avec sa partenaire, Jessica Dubé, il a gagné la médaille d'argent en danse.

Frédéric St-Denis est présentement en troisième secondaire à l'option sport à Marcel-Landry. Il se distingue dans plusieurs disciplines. Joueur de hockey de première année au niveau bantam AA, il a déjà disputer quelques joutes au midget AAA, ce qui en fait un bel espoir. Et au-delà de ses performances au hockey, il excelle au baseball, lui qui a été choisi le meilleur joueur du Québec au niveau bantam. Il est l'un des meilleurs espoirs canadiens dans sa catégorie.

TOURNOI

Pour revenir au tournoi, cette 28e édition regroupera 59 équipes réparties dans cinq classes. Parmi les équipes inscrites, une dizaine sont de la région. Dans la classe BB, les Aigles et le Blizzard du Haut-Richelieu figurent parmi les huit formations. Les Aigles du Haut-Richelieu seront aussi représentés dans la classe CC, qui compte neuf équipes.

Dans la classe A, on retrouve seize équipes, dont les Chevaliers d'Iberville et les Castors de Marieville. Seize équipes se retrouvent également dans la classe B, dont les deux formations des Chevaliers d'Iberville ainsi que les Flames de Napierville.

Enfin, dix équipes sont regroupées dans la classe C, dont les deux équipes des Chevaliers d'Iberville, les Devils de Saint-Jean-sur-Richelieu et les Castors de Marieville.

HORAIRE

Pas moins de 86 joutes seront disputées au cours de ces deux semaines au Palladium. En semaine, les parties débutent à 17h30, alors que le vendredi 16 février, le premier match est prévu pour 16h30. Les Panthères de Longueuil et les Devils ouvriront les activités le lundi 12 février à 17h30.

Les 17 et 18 février, les rencontres débuteront dès 8 heures le matin. Le vendredi 23 février, l'action reprendra à midi, tandis que le lendemain, les matchs commencent à 8 heures. Le dimanche 25 février, les finales des cinq catégories seront présentées à partir de 9 heures.

L'admission générale est fixée à 3 $ pour les adultes et 1 $ pour les enfants. On peut se procurer un laissez-passer pour la durée du tournoi au coût de 10 $. ■



(Photo Mary Boivin)

Les membres du comité organisateur du tournoi pee-wee d'Iberville: Jean Deslauriers, Denis Benoît, Jean-Noël Audette, président, Anne Béchard, Mario Surprenant, Gilles Côté et Pierre Labrosse.

SOIXANTE ÉQUIPES À L'OEUVRE DÈS LUNDI

Tournoi novice-atome de Farnham: un 22e départ!

RICHARD HAMEL

C'est lundi que sera donné le coup d'envoi de la 22e édition du tournoi novice-atome de Farnham. Du 12 au 25 février, soixante équipes se disputeront les honneurs dans les différentes catégories.

Pour les gens de Farnham, l'événement s'est mis en branle dimanche dernier avec le dîner-bénéfice. Les convives ont eu l'occasion de rencontrer le parrain d'honneur, Dany Dubé, qui s'est adressé aux amateurs. Le chroniqueur sportif au réseau TVA est lui-même un parent de joueur.

TOURNOI

En ce qui a trait au tournoi, rappelons qu'une nouvelle catégorie vient s'ajouter cette année, soit le novice C, qui compte quatre équipes (Cowansville, Bedford, Farnham et Repentigny). Toujours dans la catégorie novice, huit équipes forment la classe B et huit la classe A.

Le tournoi regroupe douze formations dans la catégorie atome A, douze dans le B, huit dans le BB et huit dans le CC.

Parmi les équipes en lice, mentionnons les celles de Saint-Jean (noviceB), des Aigles et du Blizzard du Haut-Richelieu (atome CC) et des Chevaliers d'Iberville (atome B)

Un match de catégorie novice A donnera le coup d'envoi du tournoi le lundi 12 février à 16h30 alors que les Vautours de Granby seront opposés aux Lions de Farnham. Quatre autres rencontres suivront.

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi, cinq parties sont au programme, tandis que les 17 et 18 février, douze joutes seront présentées chaque jour. Le même horaire sera en vigueur la deuxième semaine. Les finales des sept classes débuteront 9 heures le dimanche 25 février.

Cependant, avant la première finale, on présentera un match hors-concours mettant en vedette des tout-petits de la classe prénovice à 8 heures. ■


(Photo Mary Boivin)

Le parrain d'honneur du tournoi, Dany Dubé, a rencontré les amateurs de hockey de Farnham dimanche dernier lors d'un dîner-bénéfice. Il a aussi fait connaissance avec les membres du comité organisateur, dont Luc Beauregard, président honoraire et Robert Michaud, président.

CALENDRIER SPORTIF

1er au 11 février: Tournoi provincial de hockey bantam de Bedford.

9 février:Match de hockey junior AAA des Chevaliers de Saint-Jean contre Kahnawake à 19h30 au Colisée Isabelle-Brasseur.

9 février: Match de hockey junior AA des Prédateurs d'Iberville contre le National de Rosemère à 20 heures au Palladium.

10 février:Gala de lutte à 19h30 au Cabaret-théâtre du Vieux-Saint-Jean.

10 et 11 février:Finale régionale des Jeux du Québec en badminton à la polyvalente Marcel-Landry.

11 février:Tournoi de tir à l'arc à 9 heures au club Arcus, 180, rue Saint-Paul à Saint-Jean.

12 au 25 février:Tournoi provincial pee-wee d'Iberville au Palladium.

12 au 25 février:Tournoi provincial novice-atome de Farnham à l'aréna Madeleine-Auclair.

16, 17 et 18 février:Championnat provincial de basketball des petites écoles à l'école St. John's, 380, rue Saint-Michel à Saint-Jean. ■





CHASSÉ MARQUE DEUX BUTS DANS UN GAIN DE 4 À 3 CONTRE SAINT-JÉRÔME

Chevaliers: une première victoire en prolongation

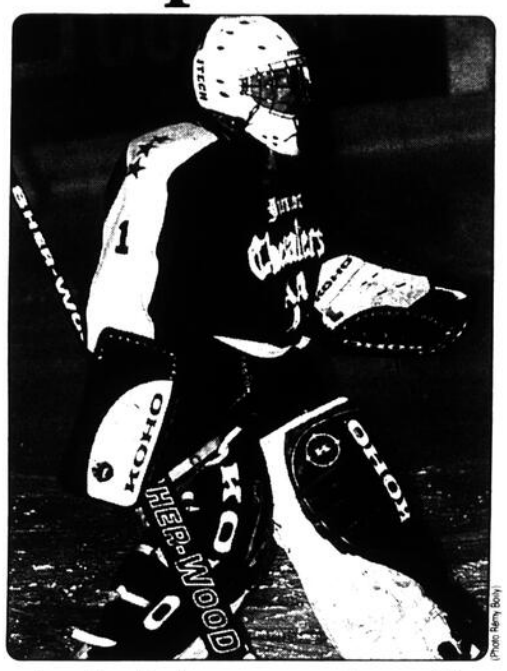
RICHARD HAMEL

Pour la première fois de la saison, la période de prolongation a été profitable aux Chevaliers de Saint-Jean. Après cinq revers dans de telles circonstances, la troupe de Marc Raymond a finalement eu le meilleur, l'emportant 4 à 3 sur les Panthères de Saint-Jérôme dimanche dernier au Colisée Isabelle-Brasseur.

C'est un but de Karl Chassé, son deuxième du match, qui a procuré la victoire aux Johannais, alors qu'il restait moins de deux minutes à faire. Malgré ses deux points, Saint-Jean se retrouve loin d'une place dans les séries éliminatoires. Après les matchs de la fin de semaine, les Chevaliers occupent toujours le dixième rang, à neuf points de la neuvième place détenue par les Dragons de Saint-Hyacinthe et à onze points du huitième rang et du Kingsey de Warwick.

Justement, ce soir, mercredi, les Chevaliers rendent visite aux Dragons de Saint-Hyacinthe, les Chevaliers n'ont plus que neuf matchs à jouer au calendrier régulier, dont seulement trois à domicile. Ils accueilleront les Condors de Kahnawake vendredi, contre lesquels ils ont une fiche parfaite de victoires.

Par la suite, ils disputeront trois rencontres sur la route, à Coaticook le 15 février, à Lachine le lendemain et à Valleyfield le 22 février. Les Chevaliers compléteront leur saison au Colisée avec deux matchs contre les Frontaliers de Coaticook, les 23 et 25 février avant de jouer à Contrecoeur le 27 février, à Longueuil le 2 mars et à nouveau à Contrecoeur le 4 mars.



Jonathan Leclerc a connu un bon match dimanche dans la victoire des Chevaliers.

VICTOIRE

Pour revenir au match de dimanche, les Chevaliers ont bombardé le gardien Mathieu Poitras de 46 lancers, dont neuf en prolongation. Jonathan Leclerc, qui a fait face à 36 tirs, a remporté sa troisième victoire contre sept défaites. Il a connu un bon match.

Guillaume Martel a ouvert la marque dès la cinquième minute de jeu, mais les visiteurs ont répliqué en avantage numérique avant la fin de la première période.

En deuxième, même scénario, alors que Jean-François Bourassa inscrivait son vingtième sur des aides de Karl Chassé et Jasmin Roy. Les Panthères ont créé l'égalité dix minutes plus tard.

L'histoire s'est répétée en troisième. Karl Chassé a enfilé son quatorzième sur une passe de Philippe Denicourt au milieu de l'engagement, mais Saint-Jérôme a nivelé le pointage avec moins de cinq minutes à faire. Finalement, Karl Chassé a scellé l'issue du match avec son quinzième sur des aides de Bourassa et David McCutcheon.

«Enfin, la chance a tourné. Le gros but est venu. Honnêtement, on a dominé. Ç'a aurait pu être 6 à 2 après la deuxième période», affirme l'entraîneur-chef, Marc Raymond.

En dépit de quelques problèmes dans leur zone et lors des avantages numériques, les Chevaliers ont néanmoins pu fermer le jeu face à l'une des meilleures attaques du circuit. «On était un peu désorganisé dans notre territoire. Et on a connu encore des difficultés en supériorité numérique. Il faudra améliorer cet aspect cette semaine».

Même s'ils accusent un sérieux retard sur la huitième position, les Chevaliers ne semblent pas vouloir abdiquer. «On est en mode *playoff*. C'est peut-être un peu naïf de ma part, mais je suis très optimiste. On va prendre les matchs période par période. On est conscient qu'il faut gagner presque tous nos matchs. Dans le vestiaire, les gars sont confiants. On sent une bonne tension et c'est bon signe», assure Marc Raymond, qui a une fiche de deux victoires, quatre défaites et un match nul depuis qu'il a pris la relève de Jacques Chaput derrière le banc le 5 janvier dernier. Ces deux gains sont survenus contre Saint-Jérôme. ■

LES JETS DE NDA CESSENT LEURS ACTIVITÉS

Les Prédateurs courent après les Étoiles

RICHARD HAMEL

Avec trois matchs à jouer au calendrier régulier, les Prédateurs luttent désespérément pour la quatrième place et l'avantage de la patinoire. Pour ce faire, ils devront en gagner au moins deux. Le retrait des Jets de Notre-Dame-de-l'Assomption avec deux semaines à faire à la saison, vient toutefois compliquer les choses.

Faute de joueurs, les Jets ont fermé les livres vendredi dernier. La Ligue junior AA de Montréal n'a d'autre choix que d'annuler tous les matchs les impliquant. Au lieu de donner deux points à l'équipe qui devait les affronter, c'est par un calcul mathématique que seront accordés les points. Ainsi, à la fin de la saison qui devait compter 42 matchs, on ajustera le total en fonction des points amassés au calendrier régulier. Si une équipe a récolté 46 points en 41 matchs, elle terminera donc avec un total de 47,12 points selon le principe de la «règle de trois».

Les Prédateurs devaient jouer leur dernière rencontre à NDA le 18 février. Ils termineront une semaine plus tôt.

Après la visite du National de Rosemère hier (mardi), les Prédateurs reprennent l'action dès ce soir avec un important match à Brossard.

Vendredi, ils joueront leur dernier match à domicile, contre les Braves d'Ahuntsic. Les Prédateurs compléteront leur calendrier régulier à l'étranger, soit le 11 février à l'aréna Saint-Donat contre les Étoiles de l'Est.

Présentement, Iberville occupe le cinquième rang avec 42 points, deux de moins que les Étoiles de l'Est, qui ont un match de plus à disputer. En outre, les Étoiles devaient affronter les Jets encore deux fois d'ici la fin de la saison. Ils jouent aussi deux fois contre Brossard, une fois contre Ahuntsic et une fois contre les Prédateurs.

Le quatrième rang est toujours possible pour les protégés de Stéphane Boyer. «Il faudra au moins gagner notre match contre les Étoiles de l'Est et contre Ahuntsic. Pour bien faire, on devra aussi battre Brossard mercredi», affirme l'entraîneur-chef.

L'avantage de la glace devient un facteur non négligeable, surtout que la première ronde des éliminatoires est une série deux de trois. Chose certaine, les Prédateurs et les Étoiles croiseront le fer dès la ronde initiale. Avec le retrait des Jets de NDA, l'équipe championne du calendrier aura un laissez-passer.

UN EN DEUX

La semaine dernière, les Prédateurs ont remporté une victoire capitale contre les Étoiles de l'Est. Un gain de 5 à 2 au Palladium, leur treizième en 19 matchs locaux. Il s'agit du plus fort total avec l'Express de Laval.

Éric Laurendeau, sur des aides d'Éric Vachon et Hugo Deland, et Sébastien Laberge sur des passes de Dominic Desmarais et Deland, avaient procuré les devants 2 à 0 aux Prédateurs. En deuxième, deux buts rapides des visiteurs ont créé l'égalité.

Dominic Vivier sur des aides de Jonathan Boulais et Hugo Deland, a marqué le but qui a fait la différence. Par la suite, Éric Laurendeau a marqué deux buts, tous sur des passes de Vachon et Karl Harbec. Devant le filet, François Graveline a été brillant.

«On a bien joué défensivement et on a fait preuve de patience. C'est la façon de les battre», a commenté Stéphane Boyer.

Le lendemain à Rosemère, les Prédateurs comptaient plusieurs absents. Avec seulement huit attaquants et quatre défenseurs, la tâche était un peu trop difficile pour venir à bout du National. Ils se sont inclinés 7 à 5. «Charles Fortin était habillé mais il était malade. Desmarais, Vincelette et McLean n'étaient pas là. Et Steve Pétrin a été expulsé en première pour un plaquage par derrière. On s'est retrouvé avec seulement sept attaquants», souligne l'entraîneur-chef.

Les Prédateurs tiraient de l'arrière 2 à 1 après la première et menaient 4 à 3 en deuxième avant que le National effectue sa remontée. Sébastien Laberge et Éric Laurendeau ont inscrit chacun deux buts, l'autre étant l'oeuvre d'Éric Vachon.

En deuxième, un défenseur de Rosemère a dégagé en direction du banc des joueurs des Prédateurs. Il a atteint l'entraîneur-adjoint Jean-Pierre Toupin à l'épaule. C'est alors que Charles Fortin a sauté sur la patinoire pour s'en prendre au défenseur. «Fortin a écopé de six minutes et le National a marqué deux buts. Ce fut le point tournant du match», conclut Stéphane Boyer. ■



Les Chevaliers triomphent!

Les Chevaliers d'Iberville ont enlevé les honneurs du tournoi pee-wee de Cap-de-la-Madeleine dans la catégorie C. Sur la photo, à l'avant: Michèle Saint-Jean, Daniel Vallée, Gabriel Bourbonnais, Philippe Normandin, Louis-Philippe Lebeau, Sébastien Simoneau, Ludovick Lessard et Charles Boucher. À l'arrière: Claude Simoneau, gérant, Stéphane Côté, entraîneur, Mathieu Provost, Véronique Chouinard, Kevin Massé, Thalie Granger, Jean Lessard, adjoint et Benoît Provost, adjoint. ■

TOURNOI BANTAM

Bedford: les finales dimanche

RICHARD HAMEL

Lancée le 1er février, la 25e édition du tournoi provincial de hockey bantam de Bedford prend fin dimanche avec la présentation des finales. Des 40 équipes participantes, huit seront encore à l'oeuvre lors de la dernière journée.

Ce soir, mercredi, parmi les quatre joutes au programme dès 17h30, le Blizzard du Haut-Richelieu affronte le Husky des Cantons-de-l'Est, un match de classe CC, à compter de 20 heures. Demain, quatre autres rencontres seront présentés. Le Blizzard sera encore en action, cette fois contre la formation de Chaudière-Appalaches à 21h30. Samedi dernier, les porte-couleurs du Haut-Richelieu ont encaissé une défaite de 9 à 4 aux dépens du National de Presqu'Île.

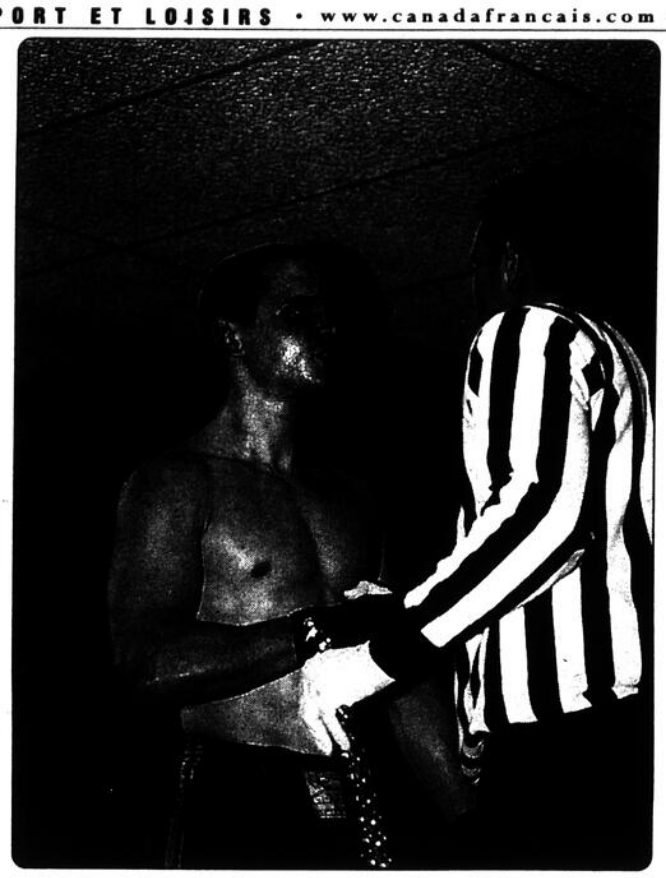
Samedi, 10 février, on présentera neuf matchs dès 9h30, alors que la journée de dimanche sera consacrée aux finales. Celle du C aura lieu à 9h30, celle du B à 11h30, celle du A à 13h30 et celle du CC à 15h30.

Les Chevaliers d'Iberville ont bien entrepris le tournoi dans la classe B en battant les Cobras de Granby 7 à 6 jeudi. Le lendemain, ils ont eu raison des Cascades de Drummondville 9 à 5. Toujours dans la classe B, les Leafs de Saint-Jean ont blanchi les Cascades de Drummondville lors de leur premier affrontement. Les Capitals de Bedford ont pour leur part perdu 3 à 2 contre les Flames de Napierville lors du match d'ouverture.

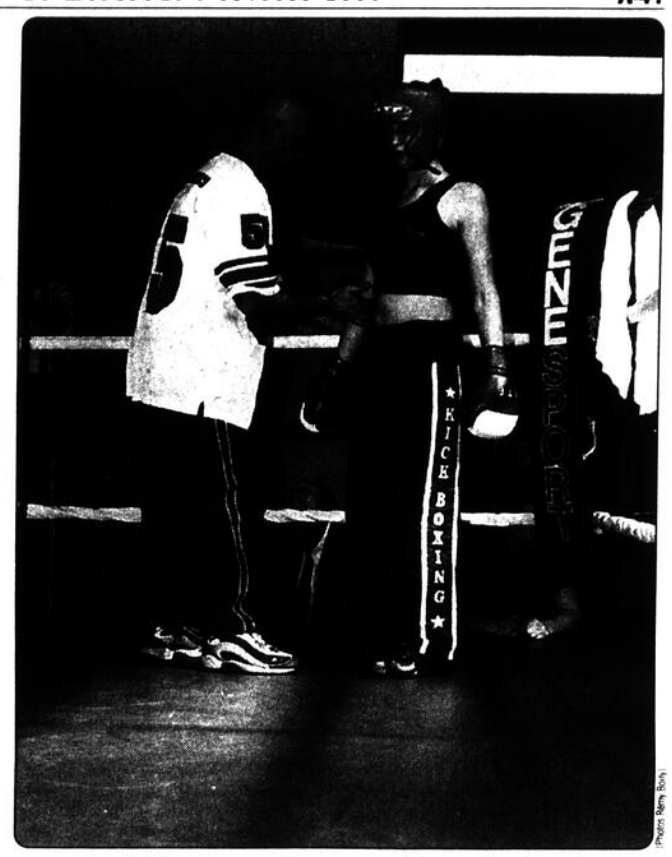
De leur côté, les Kings de Saint-Jean ont subi un revers de 3 à 1 aux mains des Ducks de Longueuil dimanche dans un match de classe C. ■



Éric Davidson a été mis k.o. au troisième round par Enzo Tremblay.



Jean-François Laurin a remporté son duel contre Denis Astel.



Joanie Brault a perdu son premier combat face à Christiane Gervais.

AU GALA DE KICK-BOXING SAMEDI DERNIER

Davidson perd son titre de champion québécois

RICHARD HAMEL

Cette fois, Enzo Tremblay a été le plus fort. L'athlète montréalais est venu ravir à Éric Davidson le titre de champion québécois chez les poids plume samedi dernier lors du gala de kick-boxing présenté devant près de 400 personnes à l'hôtel Relais Gouverneur de Saint-Jean.

Il y a un peu moins d'un an, les deux s'étaient affrontés ici et Tremblay l'avait emporté presque de la même façon. Quelques mois plus tard, Davidson lui avait enlevé la ceinture de championnat.

Patient, très fort en défensive, il a profité de son expérience pour frapper aux bons moments. Il a porté le coup fatal au milieu du troisième round. C'est par k.o. technique que Tremblay a repris son titre.

Le nouveau champion a eu l'avantage au premier round, marqué par quelques accrochages. Le même scénario s'est produit au deuxième, alors que les coups de pied de Tremblay ont ébranlé le kick-boxeur johannais. Malgré les encouragements de la foule, Davidson n'a pas eu la chance de se porter à l'attaque. Il est resté au tapis quelques instants pour ensuite aller féliciter son adversaire.

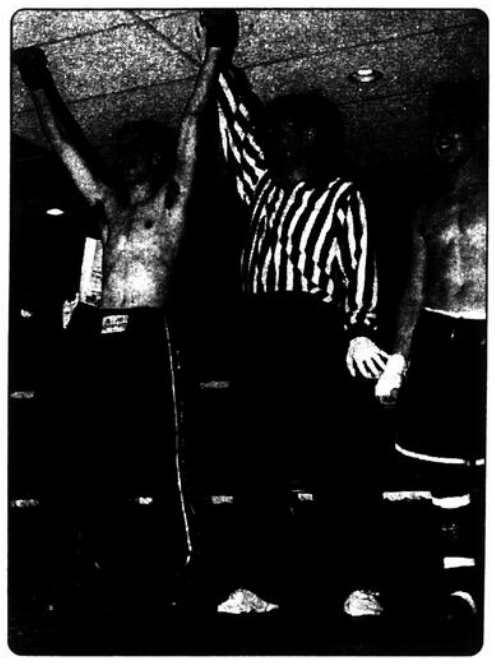
Dans l'autre finale pour le titre québécois des poids mi-moyens, Jamel Boereau de Montréal a enlevé les honneurs en battant Simon Martineau de Québec. Ce dernier, qui a eu un léger avantage au premier round, n'était plus là dans les trois rounds suivants. Plus agressif, Boereau a épuisé son adversaire, surtout dans les derniers instants du combat. C'est par décision unanime que Boereau est devenu le nouveau champion québécois.

Dans un combat de demi-finale de quatre rounds, Jean-François Laurin de Saint-Jean a littéralement pris d'assaut Denis Astel. L'un des favoris de la foule a attaqué le match de façon très agressive. Il a donné le ton avec une gauche qui a ébranlé Astel. Laurin a réglé le cas de son adversaire à la 22e seconde du deuxième round, l'emportant par k.o. technique.

LOCAUX

D'autres kick-boxeurs locaux sont montés dans l'arène samedi soir. À sa première présence devant les siens, Alexandre Ledoux de Saint-Jean a démontré de belles aptitudes face à Carl Distephano. Surpris par une gauche en début de match, Ledoux s'est bien relevé pour prendre un léger avantage en deuxième round. Il a finalement gagné par décision unanime.

Dans le seul combat féminin au programme, Joanie Brault de Saint-Jacques-le-Mineur en a eu pleins les bras face à Christiane Gervais de Chambly. Plus expérimentée, Gervais a pu éviter les coups de son adversaire et frappé aux moments opportuns. Joanie Brault a finalement abandonné au troisième round.



Alexandre Ledoux de Saint-Jean a battu Carlo Distephano.

Pat Lacombe, un autre protégé de l'école Double KO de Saint-Jean, en a fait voir de toutes les couleurs à Hugo Ratelle. Tel un moulin, Lacombe n'a laissé aucune chance à son adversaire. Un combat inégal remporté par Lacombe à la fin du troisième round par k.o. technique.

LOURDS

Chez les poids lourds, Luc Désautels de Magog a défait sans trop de difficulté Sébastien Diotte de Victoriaville. Ce dernier n'a jamais été vraiment dans le coup, avec trois comptes de l'arbitre et une visite au tapis. C'est par k.o. technique que Désautels a gagné, à 1:10 du troisième round.

Toujours chez les lourds, Serge Lafond de Québec a effectué un beau retour pour venir à bout de Martin St-Clair de Magog par décision unanime. Le match a mal parti pour Lafond alors que l'officiel lui a imposé un point de pénalité pour avoir retardé le début du combat.

Après un premier round gagné par St-Clair, Lafond est revenu en force au deuxième pour ensuite prendre l'avantage au dernier.

AUTRES COMBATS

En lever de rideau, Louis-Pierre Bellemare de Trois-Rivières a été disqualifié au deuxième round parce qu'il n'avait pas donné le minimum de coups de pied. Son adversaire, Philippe Allaire de Montréal, dominait jusqu'à l'arrêt du combat.

Dans un autre combat, Jamel Bouthat de Montréal, a dominé son adversaire Sylvain Roy de Magog pour l'emporter par décision unanime. Bon athlète, fort en défensive, Bouthat a disputé en match presque sans faute.

Patrick Simoneau de Magog a eu le meilleur sur Christian Huppé de Montréal. Les deux kick-boxeurs de 165 livres se sont livré un excellent duel. Au troisième round, Simoneau l'a emporté par k.o. technique.

Enfin, c'est par décision partagée que Justin Brown de Montréal a eu raison de Sylvain Sigouin de Ville Sainte-Catherine. ■



Les amateurs de kick-boxing ont eu droit à un bon spectacle.

Nomination



Serge Prince

La direction de Carrefour Ford est heureuse d'accueillir M. Serge Prince à titre de directeur au département des véhicules d'occasion.

M. Prince compte 7 années d'expérience dans le domaine de l'automobile, véhicules neufs et d'occasion.

M. Prince profite de l'occasion pour inviter parents et amis à venir le rencontrer à sa nouvelle adresse.

Le Carrefour du Presque Neuf

365, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu
348-7134

063388-1-064

SAMEDI

Des lutteurs d'ici présentent un gala au Cabaret-théâtre

RICHARD HAMEL

Une douzaine de jeunes de la région présenteront un gala de lutte samedi soir, 10 février, au Cabaret-théâtre du Vieux-Saint-Jean. Ces membres de la Montreal Wrestling Federation (MWF) y attendent 300 personnes.

Bien qu'elle porte le nom de Montreal, cette nouvelle fédération regroupe plusieurs lutteurs du Haut-Richelieu. Créée en avril 1996, par Jocelyn Jean et Benoît Chalifoux, la MWF a jusqu'à maintenant organisé deux galas, tous deux présentés dans la région de Thetford Mines. «On avait un contact là-bas. On a attiré environ 150 spectateurs par gala. Les amateurs ont bien aimé le spectacle», affirme un des lutteurs, Rémi Fichaud, qui demeure à Saint-Alexandre.

La MWF, un organisme à but non lucratif, compte une quinzaine de lutteurs dont la moyenne d'âge est de 20 ans. Certains ont fait leurs classes dans d'autres organisations, tandis que d'autres y ont appris les différentes techniques. «Il y en a qui joue au hockey dehors, nous on fait de la lutte. C'est notre passion. On fait ça pour notre plaisir. Personne n'est payé. Les profits des galas sont réinvestis dans l'achat d'équipement», mentionne David Thibaudeau, un Johannais qui lutte sous le nom de Takao.



Rémi Fichaud, Maxime Lanciault, Francis Campeau, David Thibaudeau et David Deschênes, cinq lutteurs de la région, monteront dans l'arène samedi au Cabaret-théâtre du Vieux-Saint-Jean.

Pour l'instant, le groupe voudrait ramasser des sous en vue de louer un local d'entraînement. «Chacun s'entraîne de son côté, ce qui n'est pas l'idéal. On cherche une salle qui nous permettrait de se réunir et de s'entraîner. On veut faire notre place comme d'autres associations», souligne Rémi Fichaud, qui souhaiterait organiser un gala par mois.

HORAIRE

Six combats seront à l'affiche samedi à partir de 19h30. Le premier mettra aux prises Violencer et Dom Hard. Suivra le duel opposant Sexy Oliver et Maître chanteur. Puis, un «Three Way Dance» avec en vedette Kenny the Bastard, Takao et Damian.

Le quatrième combat sera en équipe, alors que Justin Sane et Dizz, connus sous le nom The United Nation of Insanity, affronteront WonderPack. Suivra le combat «Falls Count Anywhere» avec Steve Van Handel qui se mesurera à Cronos.

Enfin, dans le dernier duel au programme, Patriote Québécois aura comme adversaire Viking.

Les billets, au coût de 7 $, seront disponibles à l'entrée seulement. ■

GALA DE LUTTE À MONT-SAINT-GRÉGOIRE

Retour triomphal de Blaze

RICHARD HAMEL

Blaze a réussi sa rentrée samedi soir dernier lors du gala de lutte présenté à l'érablière au Chalumeau à Mont-Saint-Grégoire. Inactif depuis plus de sept mois à cause d'une blessure à l'épaule, il a effectué un retour triomphal devant les siens, battant Marc the Grizzly.

Encouragé par les quelque 450 personnes, Blaze a finalement eu raison de son adversaire, l'imposant Grizzly. En finale, son ami Nova Cain a eu moins de veine, face à Franky the Mobster. Victime d'un coup de chaise qui a nécessité sept points de suture, Nova Cain a failli l'emporter, mais Ben le King, gérant de Franky, s'en est mêlé. Même Big Georges, le promoteur, a tenté de venir en aide à son protégé, mais il a été aveuglé par de la poudre aux yeux lancée par Ben le King. Franky a finalement rivé les épaules de Nova Cain au sol pour remporter le match.

Dans les autres combats, Mr Toronto Himself a battu Eddy, alors que Sunny War Cloud l'emportait sur Sexy Oliver. Dennis Sensation a lui aussi gagné son duel, contre Black Eagle.



Blaze a remporté son duel contre Marc le Grizzly.



Nova Cain a été blessé par Franky the Mobster.



Près de 450 personnes ont assisté au gala de lutte samedi dernier à Mont-Saint-Grégoire.

Dans un triple combat, les Vipères (TNT et El Diablero jr) ont eu raison de Double Trouble (Flat Face et TT Boy) et de Deadly Venumm (Cobra et Guy Williams). Enfin, le tandem Accès interdit (Chakal et Piranha) a renversé Nightmare et Drema Killer.

Comme prévu, les organisateurs remettront 200 $ aux Loisirs Frère-André de Mont-Saint-Grégoire et 200 $ à la Fondation Bianca-Beaulieu, la fille du lutteur Knightstalker atteinte d'autisme.

Le prochain gala de lutte à Mont-Saint-Grégoire aura lieu à la fin du mois de juin. ■



Le duel Nova Cain-Franky the Mobster a été fort spectaculaire.



L'équipe féminine de l'école St. Johns High School.



L'équipe masculine de l'école St. Johns High School.

CHAMPIONNAT PROVINCIAL DE BASKETBALL DES PETITES ÉCOLES

Les douze meilleures équipes du Québec à l'école St. Johns

RICHARD HAMEL

C'est au St. Johns High School que se déroulera le Championnat provincial de basketball des petites écoles les 16, 17 et 18 février. La 29e édition de ce tournoi «Anderson-Bailly» réunira les douze meilleures équipes anglophones de catégorie juvénile AA du Québec.

C'est la première fois que l'école St. Johns de Saint-Jean est choisie pour accueillir cet événement. Un des organisateurs, Éric Beaudoin, précise que les équipes championnes de cette compétition participeront au championnat national «Visser-McLeod» qui se déroulera plus tard Centennial College à Saint-Lambert.

«Le fait qu'on ait construit un nouveau gymnase à l'école a joué en notre faveur. On est très heureux d'accueillir ce tournoi chez nous», dit-il.

L'événement est organisé par l'AAESQ (Association of Administrators of English Schools in Quebec).

Plus de 200 joueurs, accompagnés d'entraîneurs et de bénévoles, sont attendus au cours du week-end prochain à Saint-Jean. Ces jeunes de quatrième et cinquième secondaire proviennent des régions de l'Estrie, de la Mauricie, de la Gaspésie, de Québec et de Montréal.

Étant l'institution hôte, le St. Johns High School sera représenté par ses équipes masculine et féminine. La formation féminine en sera à sa quatrième participation, elle qui avait raflé les honneurs en 1999. Quant aux garçons, ils avaient atteint la finale l'an dernier à leur première présence à ce tournoi.

HORAIRE

Le tournoi se mettra en branle le vendredi 16 février dès 9 heures avec la présentation de neuf parties. En lever de rideau, l'équipe masculine de St. Johns affrontera Stanstead à 9 heures, alors que l'équipe féminine se mesurera au Bishop College de Lennoxville.

Le lendemain, sept joutes sont au programme à partir de 9 heures. Le dimanche 18 février, on présentera les finales consolation en matinée. Suivront les différents concours d'habileté avant la finale masculine à 13 heures et la finale féminine à 14h30.

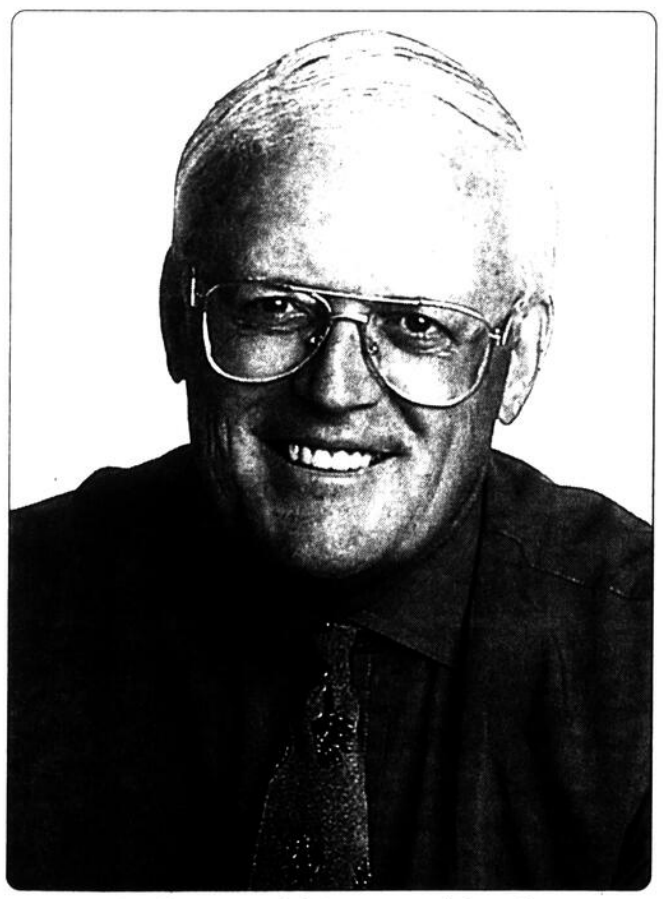
À noter que les spectateurs sont invités à encourager les jeunes lors de la fin de semaine. L'entrée est gratuite. ■

Expos: Claude Raymond prend la relève à la radio

RICHARD HAMEL

Claude Raymond fera un retour à la radio lors de la prochaine saison des Expos de Montréal. Lui et Marc Griffin se partageront le travail d'analyste aux côtés de Jacques Doucet.

Ils remplaceront Rodger Brulotte et Alain Chantelois derrière le micro de CKAC, qui diffusera plus de 150 matchs en 2001. «C'est un retour pour moi. J'ai été analyste avec Jacques Doucet de 1972 à 1984. C'est une occasion de remettre aux amateurs ce que j'ai appris», raconte Claude Raymond.



Claude Raymond fait un retour à la radio.

L'ancien releveur des Expos a par la suite occupé le rôle d'analyste pendant une quinzaine d'années à la télévision de Radio-Canada. La saison dernière, il s'adressait aux amateurs avant les matchs locaux au Stade olympique.

Au cours de sa carrière de douze saisons dans les majeures, Claude Raymond a porté l'uniforme des White Sox de Chicago, des Braves de Milwaukee, des Astros de Houston, des Braves d'Atlanta et des Expos. Le releveur a représenté les Astros au match des étoiles en 1966. Il a pris sa retraite après la saison 1971.

AMBASSADEUR

Résident de Saint-Luc, Claude Raymond a par ailleurs été nommé ambassadeur des Expos la semaine dernière. Deux autres anciens joueurs, Denis Boucher et Ron Piché ont également reçu le même titre.

«On va représenter l'équipe lors de différents événements. Durant les matchs, on va aussi se promener et rencontrer les amateurs de baseball», dit-il. Les trois donneront des cliniques de baseball l'été prochain. ■

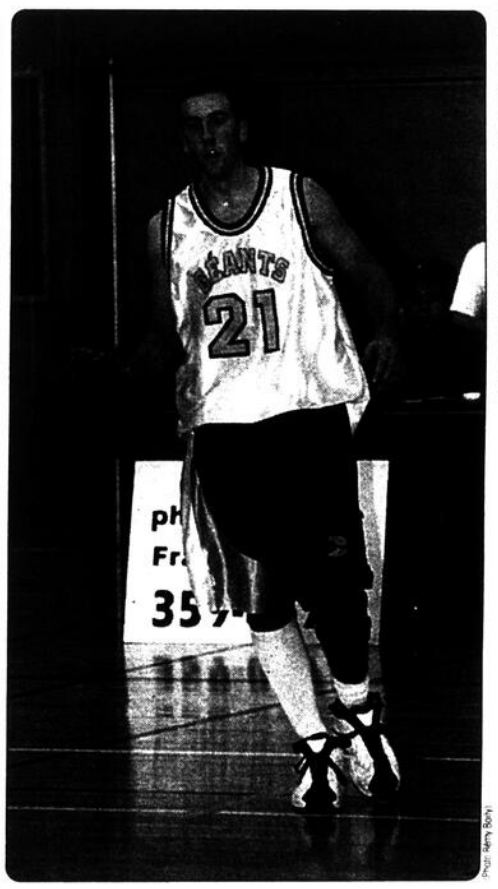
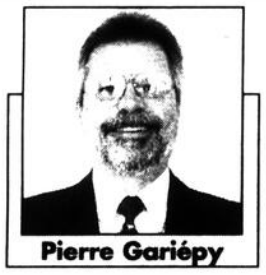


Photo: Mario Bolvy

De justesse...

L'équipe masculine de basketball du cégep de Saint-Jean a dû revenir de l'arrière samedi soir devant ses partisans pour remporter sa dixième victoire en douze matchs. Les Géants ont inscrit 56 points en deuxième demie pour finalement vaincre Montmorency 100 à 93. Philippe Blackbrun avec 31 points et Étienne Jutras (photo) avec 29, ont dirigé l'attaque des vainqueurs. Éric Leblanc (17), Ricardo Claveau (8), Pascal Fortier (8) et Stéphane Paré (7) ont complété le pointage. Les Johannais disputeront leurs trois prochains matchs à l'étranger, dont jeudi à André-Grasset. Ils ne seront de retour que le 24 février à 19 heures avec la visite de Jean De Brébeuf. ■

Nomination



Pierre Gariépy

La direction de Carrefour Ford est heureuse d'avoir nommé M. Pierre Gariépy au titre de Directeur des ventes au sein de son entreprise.

M. Gariépy, un homme d'expérience dont la réputation et la qualité de ses services professionnels sont connues et reconnues dans le domaine de la vente depuis 25 ans (10 ans dans la vente d'automobile).

Il profite également de l'occasion pour inviter parents et amis à venir le rencontrer.

Ford Carrefour Ford

385, rue Laberge Saint-Jean-sur-Richelieu

359-0047

063385-1636-I

CHASSE ET PÊCHE

Des nouveautés dans le domaine de la pêche



ANDRÉ ST-PIERRE

La compagnie Rapala a toujours été à l'avant-garde dans le domaine de la pêche. Cette compagnie est bien connue des pêcheurs pour ses devons imitant bien les ménés vivants. Pour l'an 2001, Rapala présente son «Rap Flash Holographic». L'hologramme est un auto-collant apposé à chaud sur le leurre assurant ainsi sa durabilité. Même en eaux troubles, cette nouvelle technologie lui permet de donner un éclat particulier, là où un leurre régulier n'aurait pas la même efficacité. Les coloris qu'il affiche reproduisent fidèlement les appâts vivants. Vous retrouvez le rapala holographique dans plusieurs séries. Pour les pêcheurs d'achigan, le «Skitter Pop» est un outil efficace qui s'emploie à la surface de l'eau. Personnellement, j'emploie ce leurre, tôt le matin, avant que le vent ne s'élève. C'est un leurre que nous devons agiter par séquences. Ce leurre déplace l'eau tout en émettant du bruit et l'achigan attiré ainsi par le bruit, viendra goûter à ce festin. Il s'utilise très bien en bordure des herbiers et tout près des joncs. Il pourra déloger de beaux spécimens. Comme vous pouvez le constater, il existe mille et un coloris dans la gamme Rapala. Il s'agit souvent de savoir quel type de poissons-appâts se trouve dans la rivière ou le lac où vous pêchez. Nous pourrons ainsi choisir le devon correspondant et qui imite les couleurs du poisson-appât. Vous retrouvez ces leurres chez nos marchands de la région.

PETITES ANNONCES

Le Club de tir Josée de Saint-Alexandre offre des cours d'arme à feu SMAF et ICAF les 10 et 11 mars 2001, de 7h30 à 18h30 au Pavillon des loisirs, 440, rue Bernard à Saint-Alexandre. Le coût est de 100 $. Réservez vos places le plus tôt possible au Club de tir Josée au (450) 296-4700, chez Londero Sport, chez Germain Boucher Sport ou encore chez Jean Ferland au (450) 346-7284. ■



Photo Kerry Boivin

Le deuxième tournoi de la saison a attiré quelque 85 participants.

CLUB ARCUS

Tir à l'arc: 85 participants au deuxième tournoi de la saison

RICHARD HAMEL

Le deuxième tournoi de tir à l'arc de la saison a réuni quelque 85 participants le 14 janvier dernier au club Arcus de la rue Saint-Paul à Saint-Jean-sur-Richelieu. Encore une fois, il s'agissait d'une compétition homologuée 3D.

Dans la classe participation, Dean Elder chez les hommes et Nancy Gagnon chez les femmes ont remporté les honneurs dans la catégorie ouverte. Dans la catégorie «Master», Gérald Chapados a été le meilleur avec 384 points, huit devant Émile St-Denis.

Dans la catégorie «doigt», Jean-Guy Dufort et Tracy Myers ont gagné, tout comme Roger Amyot (catégorie traditionnelle) et Conrad Châtelain (catégorie instinctive). Chez les juniors, la victoire est allée à Simon Amyot.

Dans la classe Fédération, Dominique St-Jean et Germaine Charbonneau ont raflé le titre dans la catégorie ouverte. André Charbonneau a gagné dans la catégorie «déclencheur». Enfin, avec 375 points, Lionel Bolduc a remporté les honneurs dans la catégorie «Master», six points devant Robert Guénette et sept de mieux que Roger Hamelin.

TOURNOIS

Les amateurs de tir à l'arc ont rendez-vous au troisième tournoi de la saison le dimanche 11 février. Il s'agira d'une autre compétition homologuée 3D. Deux autres tournois réguliers sont à l'horaire du club, soit le 11 mars et le 8 avril, alors que le 24 mars, la compétition sera réservée aux jeunes et aux adolescents.

Pour toute information, il suffit de contacter Denis Blais au 291-3405. ■

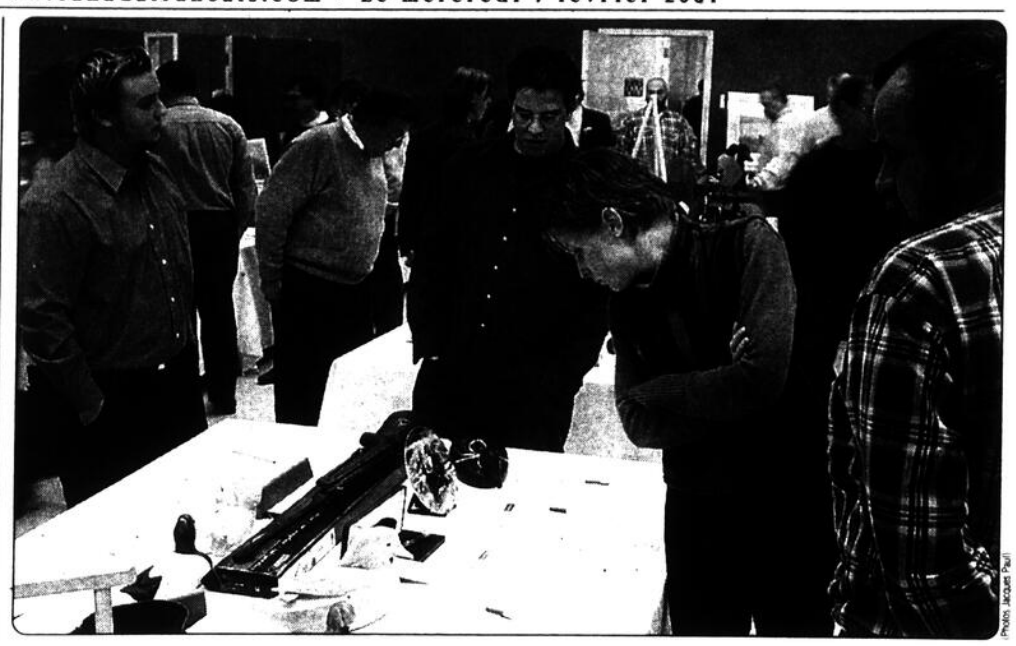


Photo Jacques Paul

L'encan silencieux a été fort populaire auprès des invités.

Le souper de Canards Illimités rapporte plus de 23 500 huards

RICHARD HAMEL

Le 17e souper annuel de Canards Illimités a rapporté des recettes de plus de 23 500 $ à l'organisme voué à la conservation et à la réhabilitation d'habitats pour la sauvagine. Les profits sont moins importants que l'an dernier, mais les responsables sont tout de même satisfaits de leur soirée tenue dernièrement au Pavillon des loisirs Mille-Roches à Iberville.

Lors de l'édition précédente, les organisateurs avaient recueilli des profits d'environ 30 000 $. Le président du chapitre de Saint-Jean de Canards Illimités, Claude Denis, mentionne que la campagne de vente de billets à 75 $ l'unité a été tout simplement plus difficile cette année. «Certains de nos acheteurs habituels ont décliné l'invitation pour différentes raisons. Deux ou trois tables de moins, ça paraît dans les ventes. Mais la soirée a été agréable. Les gens ont bien apprécié le repas et les activités».

ENCAN

Encore cette année, le programme de la soirée prévoyait un encan silencieux, un encan à la criée, un «bingo-canard» et un tirage spécial. En plus des nombreux articles de pêche, de chasse et de plein air, des oeuvres d'une dizaine d'artistes locaux figuraient parmi les lots mis à l'enchère.

Une toile de l'artiste de Saint-Luc, Roger Alexandre, s'est vendue 2200 $, la plus importante vente de la soirée. Le voyage de chasse à l'Île d'Anticosti a trouvé preneur pour 1800 $.

Au total, l'encan silencieux regroupait une soixantaine d'articles, alors que 26 items étaient à l'encan à la criée. Le tirage spécial comportait un ensemble complet de chasse ainsi qu'un sac de golf.



Plusieurs oeuvres d'artistes de la région ont trouvé preneur.

PROJET

Par ailleurs, le projet d'un aménagement faunique à Saint-Jean-sur-Richelieu va bon train. Claude Denis précise que les biologistes de Canards Illimités feront part aux responsables locaux de la reconnaissance du projet d'ici la fin février. Une visite des lieux est prévue au printemps.

L'organisme souhaite en faire un lieu d'observation et de conservation pour la sauvagine. M. Denis préfère attendre la venue des représentants de Canards Illimités avant de dévoiler le lieu précis du projet.

Mentionnons en terminant qu'une dizaine de membres locaux participeront au congrès provincial de Canards Illimités les 27 et 28 avril à Sherbrooke. ■



Le souper a réuni quelque 200 convives.

SPORTS EXPRESS

Loisirs Iberville

La Commission des loisirs d'Iberville tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 21 février à 19 heures au Centre Marguerite-Bourgeoys, 400, 1re Rue à Iberville.

Baseball

L'Association de baseball mineur d'Iberville tiendra son assemblée générale annuelle le lundi 12 février à 19 heures à salle 3 de la Palestre, 375, avenue Bessette à Iberville.

Hockey cosom

La Fondation Beauregard-Quintin organise un tournoi de hockey cosom les 23, 24 et 25 février à la polyvalente Marcel-Landry. Le coût d'inscription est de 150 $ par équipe et les profits serviront à venir en aide aux jeunes sportifs défavorisés de la région. Des bourses totalisant 1200 $ seront remises aux gagnants. Pour s'inscrire, il suffit de contacter Sylvain au (514) 821-9999 ou Frédéric au (450) 349-2052.

Ski

Le club de ski Okiok organise sa prochaine sortie le dimanche 10 février à Sugarbush. Le coût est de 32 $ pour les 17 ans et moins et de 38 $ pour les 18 ans et plus. La carte d'assurance-maladie est obligatoire. Le départ se fera du Carrefour Richelieu à 6h15 et le retour est prévu au même endroit à 18 heures. Pour information: 359-7770.

Par ailleurs, deux skieurs du cégep de Saint-Jean ont participé à une compétition de slalom la semaine dernière au mont Avila. Simon Thomson a pris le sixième rang devant Éric Bourbeau lors de cette étape du circuit de ski alpin collégial.

Handball

Petite bourde la semaine dernière dans l'article concernant les trois joueurs de la région qui ont été sélectionnés pour aller jouer au handball en France avec les équipes du Québec. L'un des trois, Samuel Fournier, n'a pas fait parti de l'option handball de l'école Marguerite-Bourgeoys, mais a plutôt fait ses classes à l'école Dr-Alexis-Bouthillier où il a été formé par Patrice Dumouchel. Voilà.

Volleyball

L'équipe féminine de volleyball du cégep de Saint-Jean a remporté six victoires en dix matchs lors du tournoi tenu le 4 février dernier dans la Ligue collégiale. Elles ont balayé Bois-de-Boulogne 25-22 et 25-8, Jean de Brébeuf 25-14 et 25-20, divisé contre Maisonneuve 24-26 et 25-21 et contre Abitibi 26-24 et 22-25 avant de subir deux défaites contre Saint-Laurent, 18-25 et 25-27. Les filles du cégep se retrouvent au troisième rang derrière Abitibi et Saint-Laurent. Le prochain tournoi aura lieu le 25 février.

Aquajoue

L'École Aquajoue propose aux jeunes diverses activités pour la semaine de relâche, du 5 au 9 mars. Les écoliers en vacances peuvent déjà s'inscrire pour le camp «cirque et natation», «cirque et plongeon» ou «touche-à-tout». Les activités se tiendront tous les jours de 9 heures à 16 heures au Complexe sportif Claude-Raymond. De plus, un service de garde sera offert de 7 heures à 9 heures et de 16 heures à 19 heures. Pour information: 357-2187.

Volleyball

Une ligue de volleyball de Saint-Jean est à la recherche de joueurs de niveau intermédiaire pour ses activités qui ont lieu les samedis de 16h30 à 18h30 au cégep de Saint-Jean. Pour information: Isabelle au 347-9703.

Karaté

L'Association de karaté-do tokukai Canada annonce l'ouverture du club de karaté Élite de Saint-Jean. Les séances ont lieu les vendredis de 18 heures à 19 heures pour les enfants et de 19 heures à 20h30 pour les adultes au Centre Notre-Dame, situé au 435, rue Laurier à Saint-Jean. Le coût est de 70 $ pour les enfants et 80 $ pour les adultes pour la session qui s'échelonne sur une période de douze semaines. Pour toute information: (514) 745-0635. ■



(Photo: Rémy Boily)

Le CPA d'Iberville brille

Des membres du Club de patinage artistique d'Iberville ont brillé lors de récentes compétitions. À l'Invitation Saint-Jean, le CPA a raflé six médailles d'argent: Andréanne Lafleur (classe or), Jutsine Rémillard (senior bronze et juvénile), Tania Drouin-Deslauriers (juniot argent), Audrey Buisson (junior bronze) et Audrey Désormeaux (pré-préliminaire). Marie-Christine Vincent a pour sa part remporté le bronze dans la classe aspirante/semi-privée. À l'Invitation Varennes, Justine Rémillard a gagné le bronze en senior bronze, Tania Drouin-Deslauriers l'argent dans la classe open, et Suzie Mallette l'or en pré-préliminaire. Sur la photo, dans l'ordre, à l'avant: Justine Rémillard, Audrey Désormeaux et Suzie Mallette. À l'arrière: Andréanne Lafleur, Audrey Buisson, Marie-Christine Vincent et Tania Drouin-Deslauriers. ■

EN FIN DE SEMAINE

Jeux du Québec: le badminton à Marcel-Landry

RICHARD HAMEL

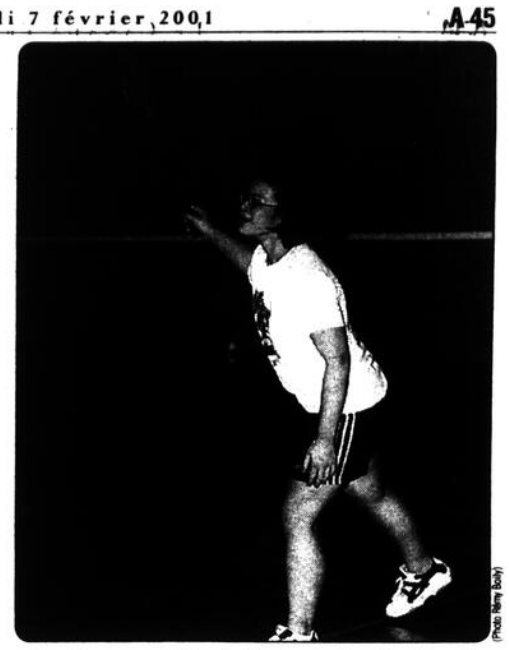
C'est en fin de semaine, les 10 et 11 février, que se déroulera la Finale régionale de badminton des Jeux du Québec Rive-Sud. Les joueurs sont attendus à la polyvalente Marcel-Landry à Iberville.

Ainsi, les jeunes se disputeront les six places disponibles sur l'équipe régionale cadette qui représentera la Rive-Sud aux Jeux du Québec du 2 au 10 mars à Rimouski.

Au cours du week-end, d'autres finales régionales se tiendront à l'école secondaire André-Laurendeau de Saint-Hubert (gymnastique féminine) et à l'aréna Normandin de Brossard (patinage artistique).

Rappelons que lors des dernières fins de semaine, des sélections ont permis à des jeunes de se qualifier en curling, en escrime, en haltérophilie, en judo, en nage synchronisée, en patinage de vitesse, en plongeon et en tennis de table. De plus, des camps d'entraînement se sont tenus en hockey féminin et en gymnastique masculine.

Ces compétitions, qui ont réuni plus de 600 jeunes jusqu'à maintenant, avaient pour principal objectif de choisir les représentants qui défendront les couleurs de la Rive-Sud à la 36e Finale des Jeux du Québec.



(Photo: Rémy Boily)

Les joueurs de badminton sont attendus à Iberville en fin de semaine à l'occasion de la Finale régionale des Jeux du Québec.

La composition définitive de la délégation de la Rive-Sud sera dévoilée le 22 février prochain à Longueuil lors d'une soirée d'information à l'intention des 165 athlètes et de leurs parents. Quelque 35 entraîneurs de la région accompagneront les jeunes à Rimouski. ■

AUTRE VICTOIRE DE L'ESPOIR

Soccer: les Canonniers silencieux devant l'Élite

Les équipes du Celtix du Haut-Richelieu ont connu un week-end positif ave trois victoires, deux défaites et un match nul lors de la quatorzième semaine d'activités dans la Ligue de soccer intérieur Adidas de la Rive-Sud.

En lever de rideau, la formation féminine a effectué un beau retour face au Spatial de Saint-Hubert vendredi. Tirant de l'arrière par trois buts, les représentantes d'ici ont réussi à créer l'égalité en deuxième demie. Karine Héroux avec ses septième et huitième et Caroline De Civita avec son deuxième, ont couronné cette poussée. Ce cinquième match nul permet au Celtix d'occuper le sixième rang, un point de recul sur Sainte-Julie et deux sur points sur le CS Longueuil.

VÉTÉRANS

De leur côté, les Vétérans ont subi une défaite de 3 à 1 aux mains de l'AS Brossard dimanche. Les joueurs de Rodrigo Pinochet avaient pourtant marqué les premiers grâce au troisième filet de la campagne de Sterlin Émile.

L'AS Brossard a par la suite dominé, marquant trois buts contre le gardien Michel Leclaire. Malgré la défaite, les Vétérans sont toujours premiers, un point d'avance sur Saint-Bruno.

ESPOIR

Le Celtix Espoir a remporté une autre victoire, cette fois au compte de 5 à 3 face au CSVM samedi soir. Ce douzième gain maintient sa priorité de deux points sur le FC Millenia de Saint-Bruno II.

Julien Cyr (onzième), Jérôme Therrien (quatrième), Jonathan Ostiguy (douzième), Nicolas Beaudoin (cinquième) et Marc McDuff (treizième) ont marqué pour les vainqueurs. Dans la course au Soulier d'or récompensant le meilleur buteur du championnat, les attaquants de l'Espoir sont en évidence alors que Marc McDuff est premier, devant Jonathan Ostiguy et Julien Cyr.

ÉLITE

Le Celtix Élite a bafoué les Canonniers de Longueuil 6 à 1 dimanche soir. L'attaquant Martin Lafond a inscrit un tour du chapeau face à son ancienne équipe, lui qui en compte maintenant treize. François Eïd (treizième et quatorzième) et Éric-Landry Mavoungou (dix-huitième) ont complété la marque.

Cette huitième victoire de la saison ramène le Celtix au quatrième rang du classement devant le FC Select White Eagles.

MINEUR

Le Celtix U-11 masculin a subi une raclée de 8 à 2 face aux Tornades de Brossard, dimanche en matinée. Les deux seuls buts des perdants ont été l'oeuvre de Maxime Foucault, ses quatrième et cinquième.

À la suite de cette sixième défaite, les représentants du Haut-Richelieu sont installés au cinquième rang derrière les Patriotes de Longueuil.

Enfin, le Celtix U-13 masculin a vaincu l'Attak du CSJR 4 à 1 dimanche après-midi. La vedette offensive fut Pierre-Luc Roy avec un tour du chapeau, ses cinquième, sixième et septième buts de la saison. L'autre a été inscrit par Mickaël Ménard, son septième.

C'était la quatrième victoire du U-13 cette saison. L'équipe de Claude Lessard se retrouve au cinquième rang derrière l'Evangelista Rouge.

À VENIR

Le Celtix Féminin affrontera l'équipe de Sainte-Catherine vendredi à 19 heures, puis le lendemain le Celtix Espoir sera opposé aux Diablos de Beloeil à 19 heures.

Dimanche, le Celtix Élite se mesurera au FC Select White Eagles à 16 heures et les Vétérans joueront à 21 heures face à Saint-Bruno.

Chez les jeunes, le U-13 masculin jouera vendredi soir à 18 heures contre Chambly tandis que les U-11 masculin aura pour adversaire le Recto de Brossard samedi à 15h30. ■

TABLEAUX INDICATEURS

BILLARD

Ligue de billard Féminine

Classement

Bar Gaby	190
L'Annexe	178
Barlu	155
L'Hôte Bar	76

Meilleures moyennes

Annie Bellocq	722
Joann Bellini	696
Linda Lavoie	678
Louise St-Laurent	667
Johanne Robert	603

Billard O'Spot

Classement 30 janvier

	PJ	Vic.	Def.	Moy.
Laboratoire GMF	612	488	324	602
Mic Elect.	849	470	379	554
Acier Select	829	458	371	552
Marché Métro St-Luc	810	432	378	533
Y.L. Élect.	825	391	434	474
Seney Élect.	798	360	438	451
Fabritec	846	370	476	437
Boucherie Gourmande	835	337	498	404

Classement individuel

Daniel Boivin	210	146	64	695
Éric Boudreau	197	127	70	645
Martin Unsworth	47	30	17	638
Jean-Claude Gallant	192	119	73	620
Claude Deland	168	104	64	619
Éric Gauthier	215	129	86	600
Claude Blais	107	64	43	598
Jean Deleseleuc	104	62	42	596
Guillaume Labelle	213	123	90	577
Bruno Boudriau	201	116	85	577

HOCKEY

Ligue de hockey Élite

Classement final

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
King	20	16	2	2	176	105	33
JTG	20	15	5	-	165	89	30
Cage	20	10	9	1	154	131	21
Tremcar	20	3	15	2	124	206	8
Patate	20	3	16	1	93	158	7

Meilleurs compteurs

	PJ	B	P	Pts
Stéphane Savoie, Cage	19	23	41	64
Simon Surprenant, Cage	19	25	26	51
Frédéric Langevin, Cage	16	22	27	49
Steve Lefebvre, JTG	20	17	29	46
Benoit Potvin, Tremcar	13	28	17	45

SOCCER

Ligue de soccer Intérieure Adidas de la Rive-Sud (LSIRS)

Première division

Équipes	PJ	G	N	PP	BP	BC	Pts
Millenia de St-Bruno 1	14	12	2	0	79	21	38
Citadins Beloeil	14	9	3	2	55	32	30
Canonniers Longueuil	14	9	1	4	48	41	28
Celtix Élite H-Richelieu	14	8	2	4	63	40	26
White EaglesBrossard	14	8	2	4	51	32	26
Predators Lasalle	14	7	2	5	41	39	23
FC Select Rive-Sud U-18	14	6	3	5	54	46	21
Diables Rouges Candiac	14	5	3	6	39	45	18
AC Three Rocks	14	4	2	8	36	43	14
Zorino Ste-Julie	14	3	0	11	21	54	9
Spartak St-Luc	14	2	0	12	28	75	6
Cité-Foot St-Hubert	14	1	0	13	27	74	2

Deuxième division

Équipes	PJ	G	N	PP	BP	BC	Pts
Celtix Espoir H-Richelieu	14	12	1	1	65	18	37
Millenia St-Bruno 2	14	11	2	1	46	19	35
FC Select Rive-Sud U-16	14	9	2	3	54	22	29
St-Lambert	14	9	2	3	36	19	29
Arsenal Tracy	14	6	1	7	35	36	19
Longueuil	14	6	1	7	32	49	19
Starbuck St-Hyacinthe	14	5	3	6	23	35	18
Brossard	14	5	2	7	39	41	17
Diablos Beloeil	14	5	1	8	28	30	16
CSVM	14	2	4	8	31	42	10
AS Varennes	14	2	1	11	31	64	7
Dynamo St-Jean	14	1	2	11	16	61	5

Division Vétérans

Équipes	PJ	G	N	PP	BP	BC	Pts
Celtix Haut-Richelieu	14	10	1	3	49	26	31
St-Bruno	14	10	0	4	73	43	30
Brossard ASB	14	8	1	5	51	39	25
Gerpro de Brossard	14	8	0	6	59	37	24
Alliance Sorel-Tracy	14	3	1	10	31	64	8
Sermatech	14	1	1	12	27	81	4

Division Senior Féminin

Équipes	PJ	G	N	PP	BP	BC	Pts
Sélection Rive-Sud	14	9	1	4	44	20	28
Cité-Foot St-Hubert	14	8	1	5	39	23	25
Spatial St-Hubert	14	6	5	3	32	41	23
CS Longueuil	14	7	1	6	35	24	22
Ste-Julie	14	6	3	5	32	33	21
Celtix Haut-Richelieu	14	5	5	4	34	34	20
St-Lambert	14	4	6	4	34	33	18
Ste-Catherine	14	3	5	6	27	34	14
Patriotes Longueuil	14	4	1	9	15	38	13
AS Boucherville	14	3	2	9	31	43	11

Division U-13 Masculin

Équipes	PJ	G	N	PP	BP	BC	Pts
Evangelista Blanc	14	12	1	1	67	22	37
Evangelista Bleu	14	11	1	2	65	21	34
Dragons du CSVR	14	9	0	5	48	35	27
Evangelista Rouge	14	7	1	6	48	33	22
Celtix Haut-Richelieu	14	6	1	7	32	46	19
Cosmos de Granby	14	5	0	9	28	48	15
Chambly	14	3	0	11	31	58	9
Attak du CSJR	14	1	0	13	17	73	3

Division U-13 Féminin

Équipes	PJ	G	N	PP	BP	BC	Pts
Dragons du CSVR	14	12	1	1	73	12	37
Attak du CSJR	14	10	1	3	75	17	31
CSVM	14	5	0	9	46	51	15
Brossard	14	0	0	14	6	120	0

Division U-11 Masculin

Équipes	PJ	G	N	PP	BP	BC	Pts
Tornades Brossard	14	13	0	1	75	15	39
Attak du CSJR	14	8	2	4	36	23	26
Brossard Verso	14	7	4	3	36	25	25
Patriotes Longueuil	14	6	3	5	36	27	21
Celtix Haut-Richelieu	14	6	2	6	49	53	20
Brossard Recto	14	4	3	7	29	34	15
Chambly	14	3	3	8	26	56	12
Commando 91 Brossard	14	0	1	13	24	78	1

QUILLES

Centre Notre-Dame

Classement 22 janvier

Équipe	Pts	Qui.
M. Boucher	102	59044
A. Beauregard	88	57372
M. Denis	78	57341
L. Leduc	78	57171
J. McNulty	74	56238
G. Barbeau	64	57629
G. Pépin	62	56326
C. Greendale	62	56132

Semaine Plus haut simple

A. Patenaude	289
N. Aubin	274

Plus haut triple

A. Patenaude	751
N. Aubin	680

Plus haute moyenne

A. Patenaude	218
M. Boucher	187

Ligue féminine Laurier

Classement 23 janvier

Équipe	Pts	Qui.
F. Thibault	98	42156
H. Fontaine	88	42160
F. Meunier	86	41750
T. De Champlain		74
42112		
L. Ricard	72	41379
S. Leblanc	66	42188
S. Trudeau	66	40768
M. Boucher	58	41147

Semaine Plus haut simple

M. Boucher	265

Plus haut triple

M. Boucher	643

Plus haute moyenne

Micheline Boucher	174

Ligue du dimanche

Classement 4 février

	PG	PP	Qui.
Fabritec	31	41	1732
M. Mégré	43	29	1807
Mario méc.	36	36	1794
C.Colomb	31	41	1875
Transko	33	39	1812
Équipe 2	42	30	1986

Semaine Plus haut simple

Thérèse Mailloux	183
Gilles Loyer	230

Plus haut triple

Johanne Riel	436
Léon Scott	568

Bonne Entente

Classement 30 janvier

	PG	PP	Qui
Annette	88	48	33908
Nicole	84	52	34049
Claudette	74	62	34109
Maria	73	63	34365
Gaby	70	66	34295
Madeleine	68	68	33640
Lise	62	74	32727
Jacqueline	62	74	32157
Claire	55	81	33875
Rita	44	92	32547

Semaine Plus haut simple

Doris Bonneau	183

Plus haut triple

Doris Bonneau	431

Plus haute moyenne

Jacqueline Grégoire	143

Féminine

Classement 31 janvier

	PG	PP	Qui
Irène	41	7	38792
Line W.	32	16	35644
Lynn P.	30	18	35398
Chantal	28	20	33852
Ginette	23	25	34279
Micheline	14	34	28987
Claire	13	35	33774
Jeannine	11	37	36356

Semaine Plus haut simple

Lynda Gagné	199

Plus haut triple

Carole Côté	453

Plus haute moyenne

Johanne Guay	154

Industrielle Mixte

Classement 2 février

	PG	PP	Qui
Anne-Marie	36	4	36176
Gaby	29	11	32626
Les Diablos	22	18	34755
Arthur	21	19	31182
Françoise	20	20	32293
Yan	18	22	34063
Louis	18	22	33527
Johanne	18	22	32416
Raymond	12	28	36806
Manon	6	34	32040

Semaine Plus haut simple

Johanne Guay	207
Denis Lefebvre	227

Plus haut triple

Johanne Guay	492
Réjean Girouard	562

Plus haute moyenne

Johanne Guay	156
Roger Isabelle	163

Copains

Classement 2 février

	PG	PP	Qui
Gilles G.	34	14	47244
André H.	34	14	44729
Daniel B.	30	18	47495
Yves	28	20	44684
Martin	24	24	46882
Mario G.	22	26	45322
Maurice	22	26	42861
Mario D.	20	28	42813
André B.	18	30	47898
Lynda	8	40	44007

Semaine Plus haut simple

Claire Chartier	195
Linda Michaud	195
André Colmor	212

Plus haut triple

Lynda Gagné	497
Charles Charron	572

Plus haute moyenne

Linda Michaud	145
Manuel DeAlmeida	168

Amitié Mixte

Classement 29 janvier

	PG	PP	Qui
Marcel D.	41	31	36287
Elphège.	38	34	35348
Jules	33	39	35900
Jacques.	32	40	35161

Semaine Plus haut simple

Nicole Gougeon	133
Elphège Huard	170

Plus haut triple

Gaby Duval	338
Jacques Labrie	433

Plus haute moyenne

Marie-Paule Labrie	120
Jacques Labrie	143

Investors

Classement 29 janvier

	PG	PP	Qui
John	34	6	45114
Denise	26	14	42354
Gérardine	26	14	38883
Gérard	25	15	41518
Raymond	20	20	42635
Thérèse	20	20	38689
Bruno	17	23	39577
Gilbert	14	26	41472
Marcel	12	28	39998
Daniel	6	34	37101

Semaine Plus haut simple

Johanne Guay	169
Fernand Laporte	263

Plus haut triple

Johanne Guay	491
Fernand Laporte	614

Plus haute moyenne

Johanne Guay	154
Denis Lefebvre	157

Les Élites

Classement 4 février

	PP	PE	Qui
Yves	142	25	40928
Jean	127	45	42712
Éric	110	35	41484
Manuel	108	50	44069
Catherine	81	70	43384
Jean-François	68	75	40000

Semaine Plus haut simple

Yvan Isabelle	247

Plus haut triple

Yvan Isabelle	628

Plus haute moyenne

Yvan Isabelle	170

Opti-Quilles

Classement 3 février

	PG	PP	Qui
Louis	74	41	27453
Nicolas	64	52	26574
Steve	61	54	35743
Pascal	57	59	28369
Sébastien	56	60	27471
Julie	53	65	26641
Kathy	49	66	27408
Denis	48	67	26399

Semaine Plus haut simple

Julie Berger	179
Yan Element	189

Plus haut triple

Julie Berger	423
Steve Wenning	459

Le Cactus

Classement 30 janvier

	PG	PP	Qui
Danielle	22	10	41626
Ernest	20	12	38795
Daniel	18	14	39366
Jean-François	16	16	39985
Gérard	14	18	39402
Réal	14	18	39232
Yvon C.	12	20	38195
Mario	12	20	37569

Semaine Plus haut simple

Louise Fortin	182
Daniel Vanasse	208

Plus haut triple

Louise Fortin	487
Patrice Trahan	541

Plus haute moyenne

Nathalie DeAlmeida	140
Patrice Trahan	164

Amicale

Classement 8 février

	PG.	PP	Qui
D. Vézina	190	129	35710
R. Berthiaume	177	142	35901
R. Rémillard	173	146	35296
M. Viens	170	149	34950
S. Dupéré	162	158	35103
P. Hamel	153	167	34747
L. Pilote	147	172	35205
G. Foucreault	136	183	34851

Semaine Plus haut simple

Réal Berthiaume	290
Simone Dupéré	202

Plus haut triple

Michel Viens	696
Lise Deland	512

Plus haute moyenne

Michel Viens	199
Diane Vézina	151

Bar La Fiesta

Classement 8 février

	PG.	PP	Qui
Minounes	94	66	47834
4 As	94	66	47114
Joueurs	90	70	46994
Requins	88	72	47862
Boules d'or	84	76	46574
Pinsons	80	80	46958
Étincelles	58	102	46729
Souris	52	108	46253

Semaine Plus haut simple

Yves N-Alexandre	237
Madeleine Gaboriault	200

Plus haut triple

Michel Morrier	648
Lise Smith	524

Plus haute moyenne

Stéphane Legrand	195
Réjeanne Demers	145

Bar L'Hôte

Classement 3 février

	PG.	PP	Qui
Un Pour Tous	25	10	12620
Mulligan	23	12	12642
L'Hôte Équipe2	21	14	12526
Famille	21	14	12555
Bedaines	18	17	12450
Think Big	14	21	12232
Pas La	13	22	12215
Éclopés	5	30	12378

Semaine Plus haut simple

Claude Gagné	279
Nancy Campbell	246

Plus haut triple

Sylvain Gagnon	741
Nancy Campbell	590

Plus haute moyenne

Sylvain Gagnon	205
Nancy Campbell	164

Brasserie de l'Ouest

Classement 7 février

	PG.	PP	Qui
H. Surprenant	108	71	21356
M. Cholette	99	80	21107
J. Gosselin	97	83	21308
H. Demers	90	90	21140
J.D'Arc Thibault	82	97	20559
L. Poulin	62	117	20306

Semaine Plus haut simple

Luc Viens	288
Henriette Demers	206

Plus haut triple

Luc Gauthier	723
Henriette Demers	560

Plus haute moyenne

Luc Gauthier	208
Henriette Demers	166

Classique

Classement 7 février

	PG.	PP	Qui
J.P. Gingras	23	2	9481
R. Olivier	16	9	9139
J. Lahaie	15	10	9710
C. Rondeau	15	10	9053
P. Martin	14	11	9660
E. Grenier	14	11	9491
N. Campbell	14	11	9121
G. Dupré	13	12	9341
P. Dextraze	11	14	9178
C. Dumont	7	18	8779
Rich. Girard	4	21	9262
H. Latour	4	21	8690

Semaine Plus haut simple

Michel Lachance	300

Plus haut triple

Éric Grenier	774

Plus haute moyenne

Guy Tremblay	226

Classique Senior

Classement 5 février

	PG.	PP	Qui
P. Benoit	2	8	16184
G. Pétrin	21	14	16185
H. Latour	21	15	16555
M. Chayer	21	15	16419
C. Fortin	20	16	16266
M.. Lapointe	19	16	15910
J. Huard	18	18	15857
M. Gosselin	16	20	15817
J. Brassard	15	20	16385
J. Gosselin	13	22	15996
G. Whitton	12	24	15982
J. Lapointe	10	26	16429

Semaine Plus haut simple

Paul Benoit	288

Plus haut triple

Henri Latour	750

Plus haute moyenne

Henri Latour	209

La Table Ronde

Classement 4 février

	PG.	PP	Qui
L. Laplante	90	54	42854
R. Pouliot	88	56	42602
G. Maltais	75	69	42518
C. St-Laurent	74	70	42550
S. Beaupré	72	72	42856
G. Oligny	70	74	42085
N. Lachance	68	76	42530
R. Roy	64	80	43164
R. Boucher	64	80	42296
G. Gagnon	55	89	41063

Semaine Plus haut simple

Roger Roy	300
Chantal St-Laurent	245

Plus haut triple

Roger Roy	763
Chantal St-Laurent	599

Plus haute moyenne

Roger Roy	211
Ginette Pouliot	169

Les Amis d'Affaires

Classement 7 février

	PG.	PP	Qui
R. Roy	4	0	1338
L. Poulin	4	0	1200
P. Simard	3	1	1324
D. Larose	3	1	1235
M. Lacaille	3	1	1228
R. Surprenant	1	3	1250
M. Lacroix	1	3	1209
J. Langevin	1	3	1153
M. Ménard	0	4	1165
F. Deland	0	4	1051

Semaine Plus haut simple

René Surprenant	247

Plus haut triple

René Surprenant	653

Plus haute moyenne

René Surprenant	217

Les Bibittes Dry

Classement 6 février

	PG.	PP	Qui
Taons	24	4	7783
Talitres	22	6	7518
Libellules	19	9	6974
Milles-Pattes	18	10	6753
Morpions	16	12	7649
Coccinelles	16	12	7030
Scarabés	11	17	6806
Grillons	11	17	6618
Lucioles	9	19	6667
Papillons	8	20	6899
Mouches	8	20	6646
Monarques	6	22	7190

Semaine Plus haut simple

Gilles Boudriau	251
Lucie Bessette.	224

Plus haut triple

Franco Segato	643
Christiane Arch.	580

Plus haute moyenne

Franco Segato	186
Christiane Arch.	165

Les Copains du Samedi

Classement 3 février

	PG.	PP	Qui
B. Lareau	21	7	8117
Y. Laroche	21	7	7734
M. Rockwood	19	9	7399
G. Houle	18	10	7809
S. Darveau	17	11	7866
A. England	17	11	7791
M. Morrier	16	12	7672
C. Bouchard	12	16	7650
M. Goyette	11	17	7280
R. Hébert	7	21	7638
R. Fournier	7	21	7436
R. Potvin	2	26	7313

Semaine Plus haut simple

Benoit Lareau	267
Rita Bonneville	240

Plus haut triple

Réjean Potvin	727
Sylvie Ouimet	602

Plus haute moyenne

Alain England	201
Micheline Proulx	172

Les Couche-tard

Classement 2 février

	PG.	PP	Qui
Verdura	34	11	18429
R.C.I. Env. Inc.	28	17	18038
Embal St-Jean	26	18	17551
Ovale Ford Lincoln	25	20	18183
Ameub. P. Mercier	24	21	17953
Relais D'Eau Pure	23	22	18292
Centre DMJ	21	24	17468
Satellite Strong	21	24	17171
Esthétique Louise	20	25	17153
Bout. S. Garneau	18	27	18089
Ass. Serv. Fin.	17	28	17499
Jo'Loutout	12	32	17951

Semaine Plus haut simple

Jean Lahaie	279
Lyne Marcoux	267

Plus haut triple

Jean Lahaie	715
Lyne Marcoux	713

Plus haute moyenne

Richard Girard	209
Lyne Marcoux	193

Les Juniors

Classement 3 février

	PG.	PP	Qui
Lynx	46	25	42391
Coyotes	41	31	41572
Léopards.	40	32	42133
Tigres	39	32	41405
Fox	39	33	41813
Pantères	39	33	41471
Boys	37	35	41134
Cougars	36	36	41187
Girls	34	38	41441
Loups	31	41	41244
Lions	28	44	40514
Ours	21	51	40683

Semaine Plus haut simple

Stéphane Melaven	267
Ariane Roy	276

Plus haut triple

David Bouchard	666
Ariane Roy	658

Plus haute moyenne

David Bouchard	179
Ariane Roy	180

Ligue Acrobate

Classement 7 février

	PG.	PP	Qui
Réal	54	30	44480
Patrice	43	40	44095
Patrick S.	43	41	44218
Jéranio	42	42	44164
Jean-Paul	39	45	43380
Danielle	30	53	43402

Semaine Plus haut simple

Réal Contant	257
Linda Trahan	234

Plus haut triple

Réal Contant	714
Linda Trahan	619

Plus haute moyenne

Patrice Trahan	187
Linda Trahan	157

Ligue Féminine du Multisport

Classement 7 février

	PG.	PP	Qui
Confections Maly	95	49	13489
Ross Sport enr.	84	59	13545
Remax N. Rioux	73	70	12434
L. Garneau Sport	73	70	12106
Serv. Fin. André Dubois	70	74	13206
Clef de sol	63	81	12145
Chips Yum Yum	61	82	11793
Ecuries S.O.S.	55	89	11826

Semaine Plus haut simple

Lyne Ricard	256

Plus haut triple

Cathy Goyette	706

Plus haute moyenne

Cathy Goyette	196

Ligue Évasion

Classement 2 février

	PG.	PP	Qui
Colocs	47	29	40205
Gros Bras	47	29	36008
Feux roulants	45	31	36575
Geaics Bleus	42	33	28215
Délinquants	42	34	33555
La Bande à Broue	39	36	31306
Polos	38	38	35795
Perdues	34	42	34687
Troubles	33	43	31698
Évadés	31	44	28762
Haïssables	29	47	28234
Boys II	27	48	36907

Semaine Plus haut simple

Jean Delorme	279
Réjeanne Dumont	206

Plus haut triple

Roger Benoit	681
Mary Bylinski	542

Plus haute moyenne

Georges Gamache	214
Suzanne Rogowski	163

Mixte du Vendredi soir

Classement 2 février

	PG.	PP	Qui
R. St-Germain	22	10	8646
M. Gagnon	22	10	8536
S. Langlois	21	11	8245
G. Fontaine	20	12	8550
R. Lemay	18	14	8255
R. Brodeur	15	17	8200
D. Marcoux	12	20	8209
R. Hamel	9	23	8132
G. O'Cain	7	25	8112

Semaine Plus haut simple

Michel Gagnon	256
Michelle Lemire	208

Plus haut triple

Stéphanè Bibaud	663
Pierrette Mailloux	514

Plus haute moyenne

Michel Gagnon	198
Pierrette Mailloux	155

O'Keefe II

Classement 5 février

	PG.	PP	Qui
J. Lyonnais	23	5	6535
G. Labonté	22	6	6231
C. Morin	20	8	6219
M. Choquette	17	11	6055
L. Fournier	15	13	5742
C. Brault	12	16	5972
R. Lecours	9	19	5807
L. Martin	9	19	5635
R. Fournier	8	20	5917
S. Martin	5	23	6004

Semaine Plus haut simple

Réjean Lecours	277
Sylvie Martin	219

Plus haut triple

Réjean Lecours	672
Nicole Vachon	578

Plus haute moyenne

Léon Fournier	205
Sylvie Martin	173

Planchers bois franc F.B.

Classement 7 février

	PG.	PP	Qui
Bouchard	32	10	11360
Lessard	27	15	11315
Laplante	23	19	11091
Séguin	23	19	11045
Poirier	19	23	11196
Vloico	17	25	11051
Paquette	14	28	10923
Dolbec	13	29	11257

Semaine Plus haut simple

Robert Vloico	244
Lise Dolbec	222

Plus haut triple

Jacques Poirier	649
Mado Maltais	628

Plus haute moyenne

Jacques Poirier	181
Lise Dolbec	169

Plomberie D.S.

Classement 6 février

	PG.	PP	Qui
Cabinex	56	24	10596
Fabritec	44	35	10301
Peintres Plaber.	43	37	10167
Tic Tac Toc	40	39	10268
Habitation Pierre L.	39	41	10558
Universal	38	41	10361
Construction NRD Fillion	37	42	10311
Coq Rapide	36	44	10203
Terminus St-Jean	34	45	10527
Chevalier Colomb	30	49	10379

Semaine Plus haut simple

Robert Gagné	268

Plus haut triple

Robert Gagné	1011

Plus haute moyenne

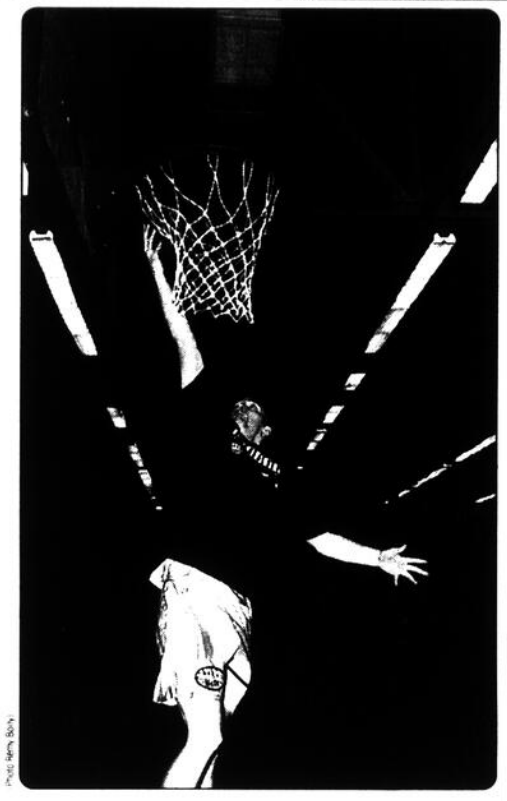
Robert Gagné	221

R.B.L. Ventilation

Classement 5 février

	PG.	PP	Qui
Multi-Déli	55	35	38092
Pre Scie Dion	55	35	37893
Scorpion	51	39	37732
Olco/Crevier	49	41	37501
Pasquier	45	45	37565
11-11	45	45	37035
Taxi Union	42	48	37664
Inc

Le Phénix à Saint-Jean



L'équipe de basketball senior de Saint-Jean-Iberville, le Class Act, disputera son prochain match le dimanche 11 février à 20h15 au Campus du Fort Saint-Jean. Les Johannais accueilleront alors le Phénix de Granby. Le Class Act, qui a perdu 101 à 91 en fin de semaine dernière contre Mont-Saint-Hilaire, recevra par la suite les Dragons du collège Sainte-Marie le 18 février. L'équipe de Saint-Jean présente une fiche de neuf victoires contre cinq revers. ■

BOUGEZ! Complexe Sportif Actiforme

Perdre du poids, sans perdre la tête!



ROBERT TERRY

Pour beaucoup de gens, le poids est une préoccupation de tous les instants. Que l'on se préoccupe de son poids est une chose, qu'on en fasse une obsession en est une autre! Il y a une marge entre quelques kilos de trop et l'obésité.

Le terme obésité devrait s'utiliser dans le cas d'un surplus de poids substantiel. Mais que l'on soit obèse ou légèrement enveloppé, le fait d'être actif a un effet important dans le bilan des pertes et des gains de poids.

On prend du poids lorsque l'on absorbe plus d'énergie – sous forme de nourriture- que l'on en dépense. Le corps dépense l'énergie absorbée en vaquant à ses «occupations» : travailler, digérer, respirer, marcher, etc. Mais si on est sédentaire et bonne fourchette ? En consommant au-delà de vos besoins, votre corps stocke l'énergie en trop et les rondeurs font leur apparition…

Pour perdre du poids, deux possibilités s'offrent à vous : réduire l'énergie absorbée en modifiant votre alimentation ou augmenter votre dépense d'énergie en étant plus actif. L'idéal est de choisir les deux, bien sûr. Allez-y! Optez pour le régime… actif! Et servez-vous généreusement!

Source :Régie Régionale de la Santé et des Services sociaux de Montréal-Centre, Direction de la Santé publique.

Robert Terry, Complexe sportif Actiforme, Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Tél. : 450-347-5301, poste 2335 ■

VAINQUEUR DANS LA CLASSE PRODUCTION

L'Estage s'illustre au premier rallye du Championnat canadien

RICHARD HAMEL

Antoine L'Estage de L'Acadie et son copilote Yanick Napert de Saint-Jean ont bien entrepris la nouvelle saison du Championnat canadien des rallyes. Le tandem a enlevé les honneurs dans la classe Production lors de la première tranche au Rallye de Québec le 30 janvier dernier.

Au classement général, ils ont pris le cinquième rang, ce qui augure bien pour la prochaine étape, ce week-end à Maniwaki à l'occasion du Rallye Perce-Neige.

Au volant de sa nouvelle voiture, une Eagle Talon TSi, le jeune pilote s'est maintenu parmi le groupe de meneurs tout au long de la difficile épreuve, disputée sur les routes enneigées et souvent glacées de la région de Portneuf, ainsi que sur les parcours tracés dans la ville de Québec.

«Nous sommes partis sans avoir d'attentes particulières car il s'agissait de notre premier rallye avec une Eagle Talon à quatre roues motrices. Les conditions étaient difficiles. Il a fallu se battre pour éviter les sorties de route. Mais ce fut un beau rallye et nous sommes très heureux de l'avoir terminé. En plus, cette cinquième place au classement général est un superbe résultat pour nous», a commenté Antoine L'Estage.

Cette performance a permis à Antoine Lestage de recevoir le trophée «Jacques-Rainville», décerné au pilote s'étant le plus illustré lors du Rallye de Québec. Le choix du récipiendaire est effectué par un jury formé de journalistes et de commentateurs sportifs. Ce trophée souligne la mémoire du chroniqueur automobile bien connu, décédé dernièrement.

Le Rallye de Québec était ponctué de 17 épreuves, dont deux de 22 kilomètres et deux de 30 kilomètres. Il souligne l'excellent travail de son copilote, Yanick Napert. Ce dernier ne pourra toutefois être présent lors du Rallye Perce-Neige les 9, 10 et 11 février. C'est Mathieu L'Estage, frère d'Antoine, qui prendra la relève.

Le Championnat canadien 2001 compte huit tranches dont deux dans l'Ouest canadien. Après Maniwaki, les pilotes ne seront de retour qu'au mois de mai avec le Rallye de Sanair. ■

Antoine L'Estage et Yanick Napert ont remporté le trophée Jacques-Rainville, décerné à l'équipe s'étant la plus illustrée lors du Rallye de Québec.



Le tandem Napert-L'Estage a brillé lors de la première manche de la Coupe du Québec.



ROND EAU
PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Ltée

0 $

Offre alléchante

1er versement mensuel gratuit*

Achat ou location

OU à l'achat

Pas de versement initial*
Pas d'intérêt avant 90 jours
Pas de paiement avant 90 jours



Pontiac Sunfire SL
4 portes

188$*/mois
Location 48 mois



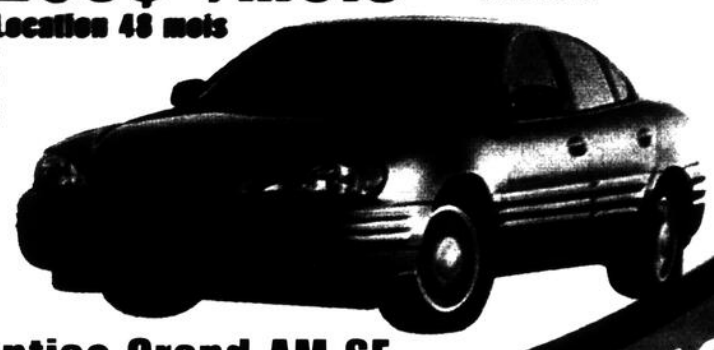
308$*/mois
Location 48 mois

Buick Century
Custom

268$*/mois
Location 48 mois



268$*/mois
Location 48 mois



PONTIAC
Cadillac
BUICK
GMC
GM

Montana
à empattement court

Pontiac Grand AM SE
4 portes

*Sur les modèles 2001 suivants : Sunfire, Grand Am, Montana et Century

Polyvalent, Aztek s'adapte aussi à votre portefeuille.



Location 48 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 $	395 $
2034 $	348 $
4198 $	298 $

298 $ / mois*
Transport et préparation inclus

25 998 $
à l'achat***

3,9 %
à l'achat

- Moteur 3400 V6 SFI de 185 HP
- Boîte automatique 4 vitesses
- Freins ABS aux 4 roues
- Climatiseur
- Lecteur de disques compacts
- Vitres, portes et rétroviseurs électriques
- Régulateur de vitesse

Offres d'une durée limitée, disponibles aux particuliers, et applicables sur véhicules neufs en stock. Pontiac Aztek modèle ... illustré. Taxes, permis et immatriculation en sus. Sujet aux dispositions et à l'approbation de crédit de GMAC. Pour un maximum de ... (voir concessionnaire pour détails). * Taux de financement à l'achat de 3,9% disponible jusqu'à 48 mois. ** À l'achat, préparation incluse, transport (595 $), immatriculation, assurances et taxes en sus.

Faites partie d'une équipe gagnante !

Rondeau est à la recherche d'un(e) représentant(e), avec expérience, pour son département de véhicules neufs

... Rue Marion, Saint-Jean-sur-Richelieu ☎ 358-3331 www.rondeau.gmpontiac.com et www.rondeau.ca